



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

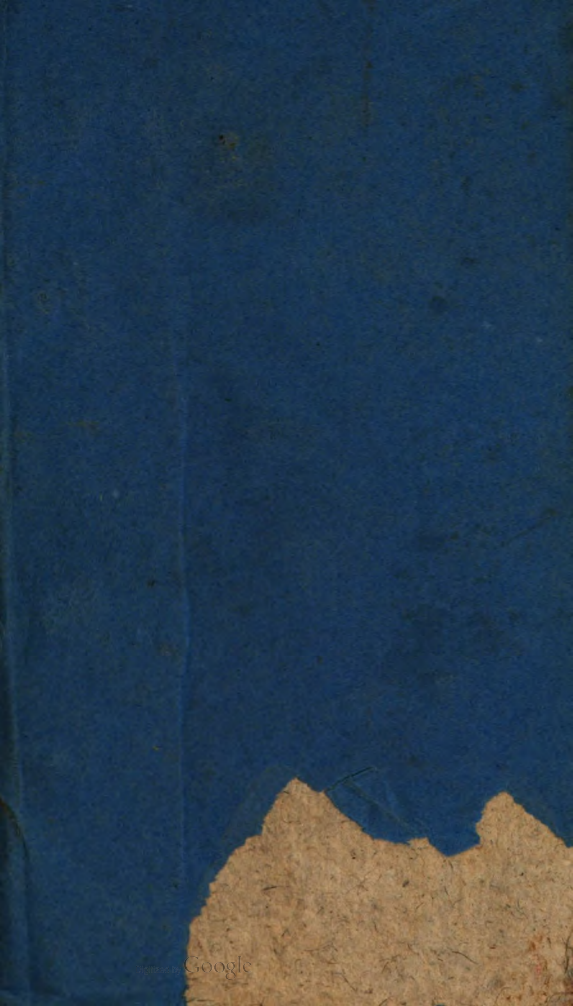
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



BIB. DOM.
LAVAL. S. J.



Z 494 a

BIBLIOTHÈQUE

"Les Fontaines"

S J

60 - CHANTILLY



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN
AVRIL, 1706.



APARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorenavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercures.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. D C C VI.
*Avec Privilege du Roy***



AU LECTEUR

*I*L y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port,



MERCVRE

CALANT

AVRIL ;

LES paroles qui suivent ,
regardant un Monarque,
dont je n'ay point cessé de vous
parler , depuis trente ans , à la
teste de toutes mes lettres his-
toriques ; elles peuvent servir

A iij

6 MERCURE

de Prelude à celle que je vous
envoye aujourd'huy.

*Ennemis , que l'envie , unit tous à
la fois ,*

*Contre Louis le Grand , seul defen-
seur des Rois ,*

*Voyez s'évanouir , par ses armes heu-
reuses ,*

*De vos vastes desseins , les chimeres
pompeuses ,*

*Qu'a produit jusqu'icy ce redoutable
amas ,*

*De guerriers assemblés , de cent di-
vers climats .*

*Sinon qu'à rehausser le lustre de sa
gloire ,*

*Et qu'à rendre son nom immortel
dans l'histoire , bis.*

Vous devinez bien que ces paroles sont de M^r de Mets, de la Fleche en Anjou ; puisque toutes les paroles de cette nature que je vous envoie, sont de sa composition.

Le discours que vous allez lire merite vôtre attention. Vous trouverez ensuite de ce discours les reflexions, que toute l'Europe doit faire touchant les plaintes de l'Empereur, contre les Cantons Catholiques.

8 MERCURE

DISCOURS

Prononcé par M^r le Marquis
Berreti Landi, Ambassadeur
Extraordinaire du Roy d'Es-
pagne, auprès des Cantons
Suisses, le 13. Decembre
1705. dans la Diète des
Cantons Catholiques assem-
blez à Lucerne.

ILLUSTRES ET PUISSANS
SEIGNEURS,

*J*E parois aujourd'huy dans vô-
tre loüable Assemblée, pour y
traiter en même temps trois choses

GALANT 9

qui sont d'une si grande importance, qu'elles meritoient chacune en particulier, un discours & un Orateur. Je dois vous donner des loüanges ; je dois vous feliciter, & je dois vous faire des remerciemens : donner des loüanges à la justice de vostre discernement, & aux resolutions, que la liberté dont vous joiïssiez, vous a fait prendre : vous feliciter par les avantages qu'en retire vostre Patrie : & vous remercier de la joye que vous faites paroistre icy, de ce que vous m'avez mis en estat d'achever avec vous, un grand ouvrage.

10 MERCURE

Voicy le jour souhaité ; voicy le jour solennel auquel vos invincibles Republicques ont conclu le Traité d'Alliance avec Philippe V. Roy des Espagnes , mon tres-benin Seigneur, les fausses maximes des Politiques, les menaces , les violences , les artifices , que l'on a mis en usage pour vous séduire , n'ont pû empêcher des Amis tels que vous , de donner les mains à ma negociation , & de conclurre une affaire utile , nécessaire , glorieuse , & autorisée par l'exemple de vos Ancestres , qui parmy toutes les Nations, sont toujours les Maistres qui guident les

GALANT II

descendans : ces veritez sont si claires & si évidentes, que bien que l'on fasse à l'Espagne & à la France, une guerre injuste & cruelle, cette negotiation a esté conduite heureusement à sa fin ; & sans le bruit que la Cour de Vienne a fait à ce sujet, j'estois presque porté à croire, que ces Ministres n'osoient s'y opposer, & que chez vous au moins, ils respectoient la raison pour laquelle ils n'ont aucun égard dans tous les autres endroits du monde.

Mais attendre de pareils égards de la Cour de Vienne, & croire qu'il y ait un lieu assez sacré pour

12 MERCURE

estre un azile contre ses intrigues & contre son impetuosité ; c'est assurément attendre l'impossible. On voit icy une Lettre écrite par le Roy des Romains ; elle vous a d'abord esté adressée, ensuite on l'a fait imprimer pour la répandre dans tous les loüables Cantons ; je vous prie de considérer que vous estes libres , & que vous avez des forces suffisantes pour soutenir vos resolutions. Cette Lettre est conçüe en des termes qui ne conviennent qu'à un Maistre ; en termes menaçans, comme si la volonté du Roy des Romains estoit une loy, comme si cette loy estoit sainte , & la même que Dieu donna sur l'O-

reb, parmi les horreurs des tonnerres & des éclairs.

Après que cette Lettre a esté publiée, il est arrivé icy un Ministre de ce Prince pour vous faire une exacte dissertation sur la signification des mots, d'étonnement & de ressentiment, de vil interest, d'entreprise perilleuse, de vouloir vous joindre avec ces ennemis declarez, pour des sommes dûës longtemps auparavant, & des autres termes semblables dont est composé cette Lettre, pour ne rien dire de plus; car je ne sçay si nous devons l'appeller une Lettre ou un Arrest.

Je vais répondre dans ce mo-

14 MERCURE

ment même à l'article de cette Lettre, où le Roy des Romains appelle le Roy Tres-Chrestien & le Roy Catholique, ses ennemis declarez : je n'auray pas beaucoup de peine à montrer que c'est, au contraire, la Maison d'Autriche qui est ennemie de Leurs Majestez : ce fut elle qui jalouse de voir le Roy mon Maistre monter par le droit du sang, & en vertu d'un Testament, sur son Trône legitime, voulut entreprendre la guerre, porta l'Empire à faire la même chose, & se fit suivre par les autres Puissances qui luy sont alliées aujourd'huy. Tous ces mouvemens eurent pour objet, d'usurper

la Couronne d'Espagne ; ce sont deux choses différentes , Illustres & Puissans Seigneurs , de faire la guerre , ou de se deffendre contre ceux qui font la guerre ; il est faux que les deux Rois soient ennemis du Roy des Romains , qui est l'agresseur : donc le Roy des Romains est l'ennemy , & de cette maniere les deux Royaumes ne sont pas proprement ennemis de ces ennemis , mais la seule necessité veut qu'ils se deffendent contre ces ennemis. Le Roy mon maistre n'a-t-il pas demandé l'investiture du Duché de Milan au feu Empereur ? N'a-t-il pas fait toutes les demarches que

la bien-séance permettoit , & qui pouvoient entretenir la Paix? demarchés recommandées par le Roy Charles II. de glorieuse memoire & mises effectivement en usage par le R. T. C. pour preserver l'Europe des malheurs dont elle est accablée presentement ; mais cette conduite ne convenoit point à la Maison d'Autriche , elle tire de trop grands avantages de la Guerre qui luy donne lieu d'entreprendre sur l'authorité des Princes , & sur les privileges de ses sujets : les Princes d'Allemagne sont entrainéz & non invitez à la Diette de Ratisbonne , afin d'y

traiter des affaires de l'Empire. Ils y vont pour obéir, & non pour délibérer, & leur obéissance n'est cachée que sous le terme specieux & inutile de suffrages.

Le Roy des Romains ajoute dans la Lettre dont nous avons parlé, qu'il apprend avec surprise que vous estes sur le point de consentir au Capitulat d'Espagne, pour un vil interest, pour des sommes dûës longtemps auparavant. Je m'abstien-dray de parler de l'injure que ce reproche renferme en luy mesme. Mon but n'est pas de vous irriter, je ne veux point que vous puissiez

Avril 1706. B

18 MERCURE

penfer que lorsque vous estes neutres, nous vous voyons avec peine dans une pareille situation ; Sa Majesté qui auroit pû esperer que la justice de sa cause auroit soulevé le monde entier contre les violences de la Maison d'Autriche, n'a rien souhaité de vous, Illustres & Puissants Seigneurs, qu'une bonne & équitable neutralité. C'est ce qu'elle vous demande aujourd'huy par ma bouche. Mais le Roy mon Maistre estant Seigneur du Duché de Milan, n'avez vous pas des motifs évidens, fondez sur l'experience que vous avez fait des alliances con-

*cluës de temps en temps , des motifs
 incontestables , & convaincans ,
 pour renouveller avec luy le mé-
 me traité. Dieu a construit le monde
 de maniere , qu'il a pretendu
 qu'une nation eut besoin de l'autre,
 & que les voisins se fournissent
 entre eux ce qui leur est nécessaire
 pour se maintenir. La Loy hu-
 maine a depuis ajouté à ce que je
 viens de dire , que pour s'assurer
 contre ses ennemis dans sa propre
 situation , il estoit permis de se
 deffendre reciproquement par les
 armes. Quiconque pense autrement
 (dit un grand Docteur) veut pri-
 ver les hommes du commerce de*

20 MERCURE

leur mere commune , interdire
l'usage des fruits qu'elle tire de son
sein pour le monde , & aneantir
entierement tous les moyens qui
entretiennent la vie.

Je ne veux point faire icy une
enumeration des avantages reci-
proques du Capitulat , le commerce
de soye , de grains , de fils , de
bestiaux , de toute sorte de vi-
vres pour les Louables Cantons ,
& pour les sujets de vos Baillages
communs , en est un temoignage
bien authentique : ce traité paroi-
tra au jour ; tous les Princes ,
& toutes les personnes judicien-
ses , decideront si vous l'avez

conclu pour un vil interest.

Il est vray que le Roy , sans attendre vos instances , qu'il écoute toujours tres-favorablement , auroit voulu pouvoir vous fournir des sommes plus considerables , tant pour les pensions que pour l'acquit des autres dettes que l'on a contractées avec vous ; mais à considerer les choses selon les conjonctures presentes , on trouvera que veritablement , il a donné beaucoup , & plus , pour ainsi dire , qu'il ne luy estoit possible. Les deux Couronnes ne font pas la guerre avec la mesme facilité , que la Cour de Vienne ; celle-ey donne

24 MERCURE

Et s'empresse de faire payer les dettes d'autrui. Elle pousse son ardeur plus avant, et inspirée, par je ne sçai quel motif de charité, elle parle de la somme que nous vous payons, comme d'un argent qui vous est dû depuis longtems. Graces au Ciel, la haine luy fait dire une fois la verité. Il est vray qu'en conformité des alliances, et pour les services qui ont esté rendus dans le Duché de Milan, nous vous devons l'argent qui vous a esté remis; mais puisque la Cour de Vienne s'écrite que nous sommes les Debitours, par consequent la Cour

Cour de Vienne avoüe que nous sommes les heritiers.

Qu'est cecy ? Cette reflexion n'est-elle pas juste ? Vous vous regardez les uns les autres ; vous vous interrogez des yeux, & puis tous ensemble, vous les jettez sur moy : A vous voir, il paroist que mon interpretation vous agrée.

Cessez, je vous prie d'attacher agréablement vos esprits à cette découverte, il faut penser à une chose plus serieuse ; c'est-à-dire au terme injurieux de ressentiment qui est dans la Lettre écrite par le Roy des Romains ; mais vous ne voulez pas que je m'explique

Avril 1706.

C

26 MERCURE

là-dessus : vous souhaitez que je garde le silence ; je le veux bien, sans m'étendre davantage. Je vous diray donc que vous estes informez, que j'ay ordre de vous dire, que si la Cour de Vienne vous menace, les deux Rois ne veulent au contraire, que vous faire des offres avantageuses ; que ce que la Cour de Vienne voudra vous oster, les deux Rois vous le restitueront ; que si la Cour de Vienne veut vous insulter, les deux Rois accourront à vostre secours : Vous avez raison que je ne dise rien sur les termes de la Lettre, dont il est question, nous

ſçavons déjà, Illuſtres & Puiſſans Seigneurs, que les menaces ſont le ſtile de la Cour de Vienne. On y écrit avec ces ſortes de phraſes, ſoit en Orient, ſoit en Occident; on y écrit de la meſme maniere, quand on demande un plaiſir, & de la meſme ſorte quand on l'a receu. Le Conſeil Auſique veut eſtre le Tribunal de toute la terre; il voudra peut-eſtre commander dans les Cieux, parce qu'un Grec les a appellez autrefois les murailles du monde; mais il viendra un jour, où ce bruit continuel ſera, comme celui des chûtes du Nil; auprès deſquelles

des peuples dorment tranquillement, parce que trop accoutumés à entendre ce bruit, à la fin ils ne l'entendent plus : Si cela est ainsi, Illustres & Puissans Seigneurs, je me conforme à ce que vostre prudence vous fait desirer, & je finiray mon discours, en vous faisant tous les remerciemens que je puis, & tous ceux que je dois, de ce que nous avons conclu & signé si heureusement cette glorieuse alliance. Je dois vous assurer par avance, de la reconnaissance du Roy, parce que je sçay dès à present que Sa Majesté est disposée à recevoir favorable-

ment cet avis : Elle donnera toute sorte d'aplaudissement à l'affection que vous joignez à vostre constance , à vostre desintereffement ; & elle cherchera en elle-mesme les moyens de ne se pas laisser vaincre d'honesteté.

Souhaitons une longue vie au Røy mon Maistre , & qu'une fois ses ennemis se retirent chez eux ; souhaitons au Monarque vostre Confederé , & mon Roy un Infant, qui succede à l'Alliance qui vient d'estre conclüe , & à l'affection que Sa Majesté vous porte ; j'ay lieu d'esperer que ce grand bien sera l'effet de vos vœux ,

30 MERCURE

puisqu'il est essentiel à l'intérêt de vos Estats.

Illustres & Puissans Seigneurs, j'ay déjà trop parlé; je sçai que ce n'est pas la première fois que je vous ay fait entendre mes sentimens; & ayant l'honneur d'estre auprès de vous en qualité d'Ambassadeur, il me reste assez de temps pour esperer que mes offices, auront le bonheur de produire des effets avantageux pour vous, & que par ce moyen, je pourray reconnoistre les obligations que je vous ay. Soyez persuadez que j'auray toute l'attention possible à vous donner des marques de mon

affection, & à vous rendre des services utiles. C'est la fin que je me propose; ce sera aussi le sceau de mes louanges, de mes congratulations & de mes remerciemens, sur la conclusion d'un Traité désiré par le Roy, important à vostre Patrie, & tres-glorieux pour mon Ministère.

L'Ambassadeur d'Espagne, avant de prononcer la harangue, fit avertir les Cantons qu'il ne traiteroit l'Empereur que de Roy des Romains, parce que ce Prince ne donne au Roy d'Espagne que la qualité de Duc d'Anjou, & ils ne firent

C iij

32 MERCURE

aucune difficulté d'entendre la harangue de cette maniere.

Je dois ajoûter à ce que M^r l'Ambassadeur d'Espagne , a dit dans son discours , contre la violence du procedé de l'Empereur , & les plaintes injustes , touchant le renouvellement des anciennes Capitulations des Cantons Catholiques , pour la deffence du Duché de Milan , que ces Cantons sont libres , & qu'ils jouissent de tous les droits de la souveraineté la plus estendue , & la plus reconnue , & j'ose même dire que les Rois d'Angleterre , &

les Rois de Pologne, sont moins souverains, puisqu'ils ne peuvent gouverner arbitrairement, & qu'ils doivent un compte à leurs sujets, des traittez qu'ils ont faits, & qu'ils ne sont pas toujours aprouvez. L'Empereur même, qui tranche du souverain, avec tant de hauteur, n'a qu'un pouvoir tres-limité, & fort au deffous de celuy de tous les autres souverains. On pourroit même dire, qu'il n'est que le premier entre ses égaux, c'est à dire, entre les puissances de l'Empire, qui l'élisent, & qui

34 MERCURE

luy imposent des loix qu'il est obligé d'observer, par un serment solennel, & sans lesquelles il ne peut faire la Paix, ny déclarer la guerre, qu'il ne peut soutenir qu'avec leurs forces; c'est à dire, avec le contingent de toutes les Puissances de l'Empereur; ainsi jamais Prince, n'a esté plus dépendant, & jamais Souverain n'a eu moins de pouvoir d'agir souverainement; de maniere que le nom d'Empereur, n'est qu'un vain titre, contre lequel aucun Souverain de l'Europe, ne voudroit changer sa

Souveraineté ; & si l'Empereur ne possédoit quelques Estats qui passent pour héréditaires, quoy qu'ils ne le soient pas , puisqu'il faut estre élu pour les posséder, à peine trouveroit-il une Ville pour établir le Siege de l'Empire, & jouiroit-il de revenus assez grands pour faire figure de Souverain, puisqu'il est constant qu'un Empereur, est un Souverain sans Souveraineté ; qu'il n'a ny Etats ny Sujets , & c'est pourquoy on a souvent veu des Electeurs refuser l'Empire, quoy qu'on les pressast

36 MERCURE

fort de l'accepter : Cependant celuy qui se voit aujourd'huy revêtu de ce vain titre d'Empereur , croit que tous les Souverains du monde, doivent luy obéir , quoy qu'il soit beaucoup moins puissant que ses Predecesseurs , qui ne l'estoient gueres , puisqu'il ne possède presque rien de ses Pais hereditaires , & qu'il n'y a point d'Etats attaché au Prince qui jouit du titre d'Empereur. Il ne faut pas s'étonner si celuy qui regne presentement, ne peut de luy-mesme donner aucuns secours à ses Alliez ; il n'a

pas seulement de quoy entretenir le peu de troupes qu'il a dans l'Armée commandée par le Prince Eugene, & ce Prince ne recevroit pas un sol sans l'emprunt que S. M. I. a fait aux Anglois. Ainsi ceux qui prennent son party, pour faire fortune, se trompent grossièrement, & depuis le temps que le Prince Eugene est dans son service, tout son bien ne consiste qu'en vingt & un mille livres de rente. Il est vray que les Regimens que donne l'Empereur, rapportent beaucoup; mais ce n'est que parce qu'il

38 MERCURE

est permis aux Allemans de piller & d'emporter tout ce qu'ils trouvent à leur bien séance, dans tous les lieux où ils passent; mais comme la guerre ne dure pas toujours, la fortune de ces Colonels devient tout d'un coup si médiocre, qu'elle leur fournit à peine de quoy subsister.

Je reviens à ce qui regarde les Cantons Catholiques, dont l'Empereur se plaint avec autant de vivacité, que d'injustice. Il peut avoir sujet de se chagriner du Traité que ces Cantons ont renouvellez avec

l'Espagne ; mais il n'a aucun droit de s'en plaindre , & encore moins d'y trouver à redire , les Souverains n'estans obligez de rendre compte à personne , de ce qu'ils font , pour le bien des affaires de leur Etat. Quand la France & l'Espagne étoient en guerre , la France ne s'est point gendarmée contre le Traité des Suisses avec l'Espagne , pour la conservation du Duché de Milan , & elle n'en a pas moins regardé les Suisses , comme ses bons & anciens Alliez , sçachant qu'ils se trouvent obli-

40 MERCURE

gez de faire plusieurs Traitez de cette nature , pour le bien de leur Republique. Leur territoire contient plus d'hommes qu'il n'en peut nourrir , l'argent n'y est pas abondant , & les vivres y manquent , & par le moyen de ces Traitez , ils en font sortir des hommes , qui en étant dehors , servent plus utilement leur Patrie , & y font entrer des vivres , & de l'argent ; ainsi en envoyant sagement ailleurs, ce qu'ils ont de trop, ils font venir chez eux, ce qu'ils ont de trop peu. D'ailleurs les Suisses sont braves ,

laborieux , honnestes gens & fervent avec autant de valeur que de fidelité , toutes les Puissances avec lesquelles ils se sont alliez. Enfin cette belliqueuse Nation est estimée par tout , & n'a jamais été mal-traitée que par l'Empereur qui regne aujourd'huy ; mais il ne faut pas s'en étonner ; ce Prince suit les emportemens du caractere violent , qu'il a apporté au monde en naissant. Il n'écoute que sa passion , il veut être obéi de tous ceux qui ne luy doivent aucune obéissance , & n'a d'égards pour personne , ce qui

Avril 1706.

D

42 MERCURE

n'accomode pas les affaires, & ne luy fait pas d'amis, & peut-être même, que par cette raison il ne reverra jamais tous les Etats hereditaires, sous son obéissance. La maniere dont il a voulu, que la Diette de Ratisbonne en usast avec les Suisses, est inouïe, & il se seroit attiré de méchantes affaires si cette Diette n'avoit été plus moderée que luy. Il est dangereux de s'attirer un Corps aussi grand, aussi brave & aussi uni ensemble que celui des Suisses. Je dis uni, puisque malgré la difference des Religions, &

Corps ne se défunit jamais, malgré la diversité des sentimens, qui le partage quelquefois, & qu'il conclut toujours à ce qui regarde le bien commun, sçachant bien que la défunion seule pourroit le perdre. C'est ce que l'Empereur a voulu tenter, & ce sage Corps s'en étant apparcû, y il a lieu de croire qu'il ne se fera jamais à l'Empereur, & qu'il ne sera jamais son amy.

L'Article que vous venez de lire regardant l'Empereur, je le dois faire suivre d'une Lettre:

D ij

44 MERCURE

venue depuis peu de Rome,
qui regarde le même Prince.

MONSIEUR,

Nonobstant les démarches du
Pape, pour terminer, à l'amiable,
les différends avec la Cour Impé-
riale, & les offres que le Grand
Duc de Toscane a voit fait, à la
même Cour de moyenner cet ac-
commodement, l'Empereur a re-
jetté toutes ces propositions, & l'on
voit aisément que ce Prince se
laisse persuader par les Puissances
Protestantes, avec lesquelles il est
allié, & qui depuis plus d'un

ii C

siècle machinent le renversement de l'Etat Ecclesiastique, dans l'Europe ; la puissance du Pape leur fait ombrage & ne se contentant pas de s'en estre soustrait, en ce qui regarde la Foy, elles voudroient encore, s'il leur étoit possible, anéantir sa puissance temporelle. On n'ignore pas, à Rome, les démarches des Anglois & des Hollandois, ny celle du nouveau Roy de Prusse & de la Maison d'Hannover ; ils offrent à l'Empereur de luy envoyer quarante mille Soldats Protestans, & de les entretenir, si Sa Majesté Imperiale veut conclure la Paix avec les Hon-

46 MERCURE

grois, & déclarer la guerre au Saint Siege; ils ne luy demandent que les contributions qu'ils pourront exiger dans l'Etat de l'Eglise, & des Ecclesiastiques d'Italie. Jugez, Monsieur, sans prévention, ce que le Sanctuaire doit attendre de pareils Alliez de l'Empereur, si ce Prince accepte ledit offre; ceux même qui connoissent l'ancienneté de la Maison d'Autriche, ne peuvent se persuader, que celui qui occupe aujourd'huy le Trône Imperial, oublie non-seulement les obligations qu'a sa Maison au Saint Siege; mais aussi son nom & le devoir d'un

GALANT 47

Empereur Chrétien, qui ne doit tirer l'épée, que pour deffendre la Maison du Seigneur. Si les Empereurs de la Maison d'Autriche, avoient toujours suivy l'exemple des anciens Empereurs Chrétiens, ils ne se seroient pas si souvent aliez avec les Ennemis de l'Eglise, qui à la faveur de leur alliance, l'ont déchirée & se sont emparé de leurs biens, non-seulement en Angleterre, aux Pays-Bas, dans les Etats du Nord, mais même dans le cœur de l'Empire d'Allemagne; ne sont-ce pas les Princes de la Maison d'Autriche qui sont la cause de cette infinité d'Archevê-

48 MERCURE

chez & d'Evêchez qu'on a secũ-
larisez en Allemagne ? Combien
voit-on d'Eglises dans l'Empire,
où tour à tour, on sert Jesus. Christ
& Belial ? Mais ces reflexions,
que la douleur arrache à ma plu-
me, ne scauroient garantir l'Eglise
Catholique des maux que l'Em-
pereur luy prépare ; il semble que
ce n'est pas assez pour luy d'avoir
la guerre contre la France &
l'Espagne, d'avoir à repousser les
efforts des Mécontents de Hongrie,
qui le font trembler jusque dans
son Palais. Il cherche encore à
s'attirer d'autres ennemis, & croit
apparamment qu'il sera comme ces
Machabés,

Machabées, secouru par des Armées invisibles & invulnérables, qui le rendront victorieux de tant d'ennemis ; car son Conseil n'est pas assez aveugle pour ne pas s'apercevoir, qu'à mesure que les Puissances Protestantes, qui luy offrent aujourd'huy leurs secours, auront abaissé le pouvoir des Princes Catholiques, elles tourneront leurs Armes contre luy, pour envahir ses Etats hereditaires, & qu'elles tâcheront de mettre sur le Trône Imperial, un Prince de leur Communion. Si ce n'est point encore là le point de vue des Protestans, la prospérité

— Avril 1706. E.

de leurs armes, ne manquera pas un jour de leur en faire naistre l'envie. Dieu veuille que ma Profetie se trouve fausse, & que l'Empereur, réfléchissant sur ses interests, & sur ceux de sa Maison, cherche dans la Paix, l'avantage qu'il ne pourroit trouver dans la Guerre. Je suis, &c.

Rien n'étant si commun que la mort, on ne doit pas s'étonner si les Articles de la nature de ceux que vous allez lire, sont frequens dans mes Lettres.

Mre N. . . . de Berlize, Docteur de la Maison, & Societé

de Sorbonne, est mort dans la Maison de Sorbonne, dans un âge assez avancé. Il étoit fils de feu Mr de Berlize, celebre Avocat du Parlement de Paris, & frere de Mr de Berlize, aussi Avocat, qui soutient dignement la réputation de feu Mr son pere. Cette famille est tres-bien alliée, & est fort ancienne à Paris. Mr de Berlize avoit été Curé d'Issy près de Paris, & il y a prés de trente ans qu'il se desist de ce Benefice. Depuis ce temps-là il a rempli son ministere avec beaucoup d'honneur, & il a toujours soutenu,

E ij

52 MERCURE

dans la Faculté de Theologie, la bonne & saine doctrine, & jamais homme n'a apporté plus d'attention, pour être en garde contre les nouveautez dangereuses. Et il étoit à cét égard, selon le rapport d'un habile homme, *tanquam scapula, &c.* cet Abbé a eu quelquefois des ennemis, mais il en a toujours surmonté la malice & les mauvaises intentions. Il partit sur la fin de l'année 1699. pour aller gagner à Rome le Jubilé de l'Année sainte; ceux qui cherchoient à luy faire des affaires, se servirent de ce voyage

pour rendre sa conduite suspecte ; ils prétendirent , qu'il n'étoit allé à Rome , que pour présenter au Pape le Livre d'un Docteur de Paris , qui avoit avancé dans un ouvrage , qu'il avoit donné au Public , des maximes un peu singulieres , & pour soutenir les interets d'un Prelat , dont on y examinoit alors la doctrine. Mr de Berlize se justifia parfaitement sur ces deux chefs , & il convainquit si bien feu Mr le Prince de Monaco , alors Ambassadeur à Rome , de son innocence , que ce sage Ministre luy permit

E iij

54 MERCURE

d'achever ses devotions à Rome, & luy donna plusieurs marques de la consideration qu'il avoit pour luy. Ce Docteur est mort, de la mort des Justes, après avoir reçu ses derniers Sacremens, avec beaucoup de pieté & de presence d'esprit. Il y avoit, il n'y a pas longtemps, un Introduceur des Ambassadeurs qui portoit le nom de Berlize.

Mr Honoré Maria Lauthier, premier Professeur de l'ancienne institution, & Doyen de la Faculté de Medecine en l'Université d'Aix, y est mort âgé.

de quatre-vingt-deux ans. Il étoit excellent Phisicien, & il écrivoit, dans le stile de son temps avec beaucoup de facilité. On estimoit plus ses compositions Latines, que les Françoises. Il avoit donné au Public, dans les derniers mois de l'année dernière, *l'Histoire naturelle des eaux chaudes d'Aix en Provence, avec les avis & la methode necessaire pour s'en servir utilement.* Les Journalistes de Trevoux, ont fait une mention honorable de cet ouvrage. Il est rempli de recherches curieuses. En parlant des anciens

56 MERCURE

Bains de cette Ville, que Neron avoit fait construire , cet Auteur dit que ce Prince fit mêler dans ces Bains , des huiles de senteur & des baumes précieux, pour les rendre plus agréables & plus utiles aux malades : ce qui fit dire à Martial.

Quid Nerone pejus !

Quid thermis melius Neronianis !

Mr Lauthier fait voir dans son Traité , que l'usage des Eaux d'Aix , est aussi tres-salutaire à ceux qui en boivent , & que leur utilité ne se borne pas

aux bains, parce que, disoit-il, les remedes internes prevaient toujours aux externes, pour les maladies du dedans, comme l'a remarqué un Poëte Latin.

*Externis interna solent prestare
medendo.*

Les habiles Physiciens conviennent, qu'il se fait continuellement de nos corps, une évacuation douce & imperceptible, qu'on appelle l'insensible transpiration par les pores invisibles, dont l'habitude & les entrailles sont tous percez;

58. MERCURE

mais peu de gens croyent, que cette évacuation soit aussi considerable, qu'elle l'est en effet, & qu'elle aille jusqu'à quatre à cinq livres par jour. C'est une découverte que Mr Lauthier a puisée dans le Docte Sanctorius de Padouë, qui a donné sur ce sujet un Traité intitulé, *Statica Medicina*, imprimé à Messine en 1646. & rempli de 519. Aphorismes. Mr Lauthier fait voir les pernicieuses suites que l'on doit craindre, lorsque cette diminution est diminuée, ou entièrement interceptée, & il en fait voir en même

tems les bons effets , lorsqu'elle est continuée & entretenüe selon la nature. Cet habile Medecin étoit parent de Mr Lauthier , Avocat au Conseil , & connu de tous les gens de Lettres dont il est beaucoup estimé.

Mre N. . . . de Mornieu, Seigneur de Grammont , est aussi decedé. Il avoit été long-temps premier Capitaine du Regiment de Champagne , & il donna il y a quelques années, cette Compagnie à son fils aîné. Mr de Grammont n'a laissé que ce fils de Dame N. . . . de Saillans, son épouse. Le cadet

60 MERCURE

nommé le Chevalier de Mornieu, mourut il y a quelques années, Officier d'Infanterie. Mr de Grammont avoit plusieurs sœurs, dont l'aînée avoit épousée feu Mr de Bognes, Baron de Sillans, & la seconde, Mr de Rochefort, d'une des meilleures Maisons de Lyon; ces deux Dames ont laissé beaucoup d'enfans. Il avoit aussi d'autres sœurs Religieuses à Lyon. Feu Mr de Mornieu son frere, mourut il y a quelques années, Capitaine de la Compagnie du Guet de Lyon. La Maison de Mornieu est tres-

GALANT 61

ancienne & tres-bien allié ; ses Armes marquent bien son illustre origine : elle sont d'azur à trois fautoirs d'or , 2. & 1. Mr de Grammont , fils de celui qui vient de mourir a épousé Dame N . . . Duplatre , fille de Mr d'Ambleon , & proche parent de Mr le Marquis de Thoy.

Le Pere Antonin Massoulié, de l'Ordre de S. Dominique, de la Congregation de Toulouse, ci-devant Assistent & Vicaire General de son Ordre, est mort à Rome , au Monastere de la Minerve , après quelques jours

64 MERCURE

de la recompense ; & il fait voir, par l'exemple de JESUS-CHRIST & des Saints, que l'on ne doit jamais abandonner ce motif. Il rapporte dans cet Ouvrage un écrit qu'il a tiré de Saint Vincent Ferrer, qui dit dans un de ses Ouvrages, qu'un grand Serviteur de Dieu parût après sa mort entouré de flammes, & qu'il dit à un de ses amis : *Je brusle maintenant dans les flammes, parce que je n'ay pas désiré ardemment le Paradis.* Ce fait détruit & combat d'une manière victorieuse, les principes des Quiétistes. Le Pe-

re Massoulié employe dans cet Ouvrage, tout ce que la Theologie mystique, a de plus solide pour soutenir les veritez qu'il a avancées. Je ne scaurois finir cet Article sans rapporter les termes dont les Peres Claver & Lhermite, se sont servis pour approuver son Ouvrage, on jugera par là de l'esprit de cet excellent Homme: *L'Auteur, disent-ils, aussi humble que sçavant, veut bien que nous sçachions, que nous sommes redevables au grand S. Thomas, des raisonnemens & des principes sur lesquels il établit, dans ce Traité la resolution des*

Avril 1706.

E

66 MERCURE

principales difficultez. Ce témoignage marque, que le Jacobin dont je parle, est bien éloigné de se parer des Ouvrages d'autrui, & de se rendre propres les Découvertes du Docteur Angelique; mais cette humilité est soutenue par une si profonde érudition, que cet aveu ne diminuë rien de l'estime, que ceux, qui le connoissent, ont conçue pour luy, par la lecture de ses excellens Ouvrages.

Le 23. de Mars, les Chanoines Reguliers de l'Abbaye de Baugency, firent un Servi-

ce solennel dans leur Eglise, pour feu Monsieur le Cardinal de Coislin, Evêque d'Orleans. L'Oraison Funebre fut prononcée par un Chanoine Regulier.

M^r l'Abbé de Grave, & les Chanoines Reguliers de l'Abbaye Royale de Saint Euverbe d'Orleans, en firent aussi un le 26. du mesme mois. L'Oraison Funebre fut prononcée par M^r du Chemin, Chanoine Regulier de Sainte Geneviève, & Prieur d'Huisseau, proche Chambort.

L'Empereur a fait faire un

F ij

68 MERCURE

Service magnifique, dans la Cathedrale de Vienne, pour feu M^r le Comte de Montecuculi, tué en Piémont, sur la fin de la Campagne dernière. L'Evêque & Comte de Vienne, officia dans cette Ceremonie, où l'Empereur, suivi de sa Cour, & de toute la Noblesse de Vienne, assista. Sa Majesté Imperiale, parla de feu M^r le Comte de Montecuculi, dans les termes les plus avantageux. Il en avoit déjà parlé avantageusement, ainsi que l'on peut voir lorsque l'on apprit la mort de ce Comte, &

comme on le peut voir aussi, par la lettre qui suit. Elle est d'une Sœur de ce Comte, Religieuse à Bruxelles, elle l'écrivit aussitost après sa mort, à Mr le Marquis de Normanville du Bosc son cousin, & neveu de feuë M^e la Comtesse de Montecuculi sa mere, & qui estoit de la même Maison de Normanville du Bosc.

Il n'est que trop vray, mon cher cousin, que mon pauvre frere a esté tué. Il a esté universellement regretté, à la Cour de l'Empereur, & si quelque chose pou-

70 MERCURE

voit me consoler , ce seroit la maniere, dont ce Prince s'est expliqué, en parlant de luy. Il a dit hautement, & à plusieurs fois, qu'il aimeroit mieux avoir perdu une Armée entiere, que cet Officier, qu'il regardoit comme son bras droit. Il étoit sur le point de le nommer à un employ de grande distinction. C'étoit à la Charge de grand Chambellan de sa Maison. Enfin, mon cher cousin, tous les Officiers Generaux qui ont écrit à Vienne sur la mort de mon frere, luy donnent toutes les loüanges qui luy sont deuës, & disent tous, qu'il soutenoit digne-

ment la réputation du grand Montecuculi , nostre oncle , &c. Je suis , &c.

On voit par cette Lettre que le Comte qui a été tué , étoit neveu du Comte de Montecuculi , qui commandoit l'armée de l'Empereur lorsque Mr le Vicomte de Turenne fut tué. Il ne laissa point d'enfans , & le dernier Comte de Montecuculi étoit fils d'un de ses freres, qui avoit aussi des commandemens principaux dans l'Armée du feu Empereur. Il étoit frere de M^e la Marquise de Ragi. Je me sers de cette occasion pour

72 MERCURE

vous apprendre une chose, qui regarde en partie cette Maison, puisqu'elle concerne un de leurs proches parens ; c'est Monsieur le Marquis de Normanville du Bosc. Le Pape ayant promis sa protection à son fils aîné, parent du feu Cardinal de Norfolk, ce jeune Seigneur entra le deux Fevrier dernier, au Seminaire Romain des Jesuites. La réputation d'esprit qu'il s'est acquis, depuis près d'un an qu'il est à la Cour de Rome, luy a attiré l'estime de ces Peres, qui sont plus éclairez que d'autres sur les dispositions

positions avantageuses de la jeunesse. Ce jeune Seigneur est proche parent de M^r l'Abbé Howard qui est à present à la Cour de Rome, & qui est frere de feu M^r le Duc de Nortfolk, & par consequent neveu du feu Cardinal de Nortfolk, qui fut tiré de l'Ordre de Saint Dominique, pour estre élevé à la Pourpre Romaine. Ce Cardinal estoit Anglois & d'une tres-ancienne maison dont une partie suivit la fortune du Prince d'Orange, lors de l'invasion que ce Prince fit en Angleterre; la memoire de ce Prelat

Avril 1706.

G

74 MERCURE

est dans une tres-grande veneration à la Cour de Rome , & c'est à sa consideration que Sa Sainteté prend soin du jeune Marquis de Normanville, dont ce Cardinal fit recommander le pere, en mourant, au Pape, comme un Seigneur qui luy appartenoit de fort près & pour lequel il avoit de tres grandes considerations.

On a fait un service magnifique dans l'Eglise Cathedrale de Toledé, pour M^r le Marquis de Villa-Franca, Chef de la maison de Toledé, dont je vous ay pris la mort, il y à quelque

temps. La plus grande partie de la principale Noblesse de Castille y fut invitée & plusieurs Grands s'y trouverent. La ceremonie fut magnifique & on n'oublia rien de tout ce qui pouvoit la rendre plus éclatante. Chacun fut bien aise de rendre dans cette occasion les derniers devoirs à la memoire d'un Seigneur qui avoit acquis l'estime universelle de tous les Ordres de l'Espagne. M^r le Marquis de Villa-Franca, descend de ce celebre Marquis de Villa-Franca, Gouverneur de Milan, qui assiegea & prit Verceil au-

76 MERCURE

commencement du dernier siècle ; & qui ayant joint ses armes , à celles du Duc d'Osse Gouverneur & Viceroy de Naples, allarma si fort les Vénitiens ; quoy que leur dessein ne fut que d'humilier le Duc de Savoye Charles Emanuel , que la foy d'aucun traité ne pouvoit retenir ; de reprimer les Corsaires d'Afrique, & d'arrester les entreprises des Turcs. Don Pedro de Toledé Marquis de Villa-Franca , réussit parfaitement dans le projet qu'il avoit formé. Il mit le Duc de Savoye à la raison , & il obligea ce

Prince fier & opiniâtre , d'observer les traitez qu'il avoit fait plusieurs fois, avec la Couronne d'Espagne.

Quoyque la reponse du Pere Hugo , à M^r l'Abbé de la Luzerne , soit parfaitement belle, je ne vous l'envoyerois neanmoins pas , si je ne vous avois fait part de ce que cet Abbé a écrit contre ce Pere ; mais il ne seroit pas juste de refuser à l'un , ce que j'ay accordé à l'autre , & de ne pas parler de la deffence , après avoir parlé de l'attaque. Cependant la reponse du Pere Hugo, étant fort

78 MERCURE

longue, & trop remplie de Latin ne convient point à mes Lettres, & c'est le dernier ouvrage de cette nature, que j'y mêleray : l'abondance de Latin dans un ouvrage estant entierement contre les regles que je me suis prescrites. Je ne laisseray pas de vous envoyer tous les mois, plusieurs articles d'erudition, pour continuer à vous donner des nouvelles de l'État de l'Empire des Lettres.

Je vous ay déjà dit que je ne prens aucune part, dans les querelles des Sçavants, que je suis persuadé, que les manières

un peu trop vives que l'on trouve quelquefois dans leurs écrits, ne sont que pour appuyer leurs sentimens avec plus de force, & que les démelez de leur esprit ne passent point jusqu'à leur cœur.

L E T T R E
D U P E R E H U G O :
A Monsieur l'Abbé
D E L A L U Z E R N E.

Enfin, Monsieur, vous voilà démasqué, & vous voilà reconnu pour l'Auteur des Pieuses Fables,

G iiij

80 MERCURE

cet écrit plein de délicatesse, où l'on trouve par tout une solide erudition, soutenuë par des traits vifs & brillans ; de cet écrit dis-je, qui a fait pendant quelques mois, les delices des gens de Lettres. Auoüez-le, Monsieur, la qualité d'Auteur anonyme, vous a paru trop obscure, & vostre amour propre estoit blessé, en ce que vous ne pouviez adopter les louanges qu'on donnoit de toutes parts à ce petit ouvrage ; il est bien dédommagé à present ; puisque vous voila en pleine possession de la gloire acquise à l'Auteur de cet ingenieux écrit. Je n'entreprends point de vous la disputer, je sens,

comme un autre, le prix des bonnes choses ; mais je veux seulement examiner quelques points d'Histoire, sur lesquels je crains fort que vos lumieres, ne vous ayent trahi. Je le feray avec la moderation dont vous m'avez donné l'exemple, dans la Lettre adressée à Mr de la Moutonniere, ou dans les Picules Fables ; car c'est la même piece & l'on ne trouve rien de nouveaux dans la premiere, que l'envie que vous avez eu de vous faire connoistre. Vous trouverez donc bon, Monsieur, que puisque vous avez levé le masque, je le leve aussi ; & que puisque vous vous estes

82 MERCURE

*fait connoistre pour l'Auteur des
Pieuses Fables , je me fasse con-
noistre pour celuy de la Lettre, adres-
sée à Mr l'Abbé de Lorcot. Je ne
prendray de cette derniere, que les
faits , j'en abandonneray le stile qui
convenoit à un Ecrivain Anonyme,
& qui s'envelopoit dans ses tene-
bres , pour en prendre un autre qui
convienne à un Confrere dont j'ai
toûjours honoré la vertu & le me-
rite. J'entre en matiere.*

*Vous vous élevez d'abord con-
tre moy , Monsieur , en m'accusant
d'avoir osé le premier combattre
l'apparition de la Sainte Vierge à
Saint Norbert : ce qui sans dou-*

re, dites - vous, m'a attiré de la part de mes Superieurs, le refus de leur approbation qui manque à mon livre, & sans quoy il ne devoit pas estre imprimé, selon les regles du Concile de Trente. Vostre zele vous a emporté en cette occasion, & je crains fort que vostre esprit n'en ait esté la dupe; car sans cela, ignoreriez vous que longtems avant moy, Erasme a condamné cette vision, & que les Jesuites Continuateurs de Bollandus, l'ont traité d'apocrife. Ces auteurs vous sont peut-estre inconnus, ou bien vous n'avez pas cru que le des-

84 MERCURE

sein de critiquer l'Histoire de Saint Norbert, vous mit dans l'obligation de les lire. Cela supposé, je ne dois pas vous imputer l'ignorance où vous paroissez de ces auteurs, presque nos Contemporains. A l'égard du refus que vous assurez, avec beaucoup de fermeté, qu'on m'a fait de la permission d'imprimer mon Histoire, je vous repondray, en deux mots, que je l'ay euë verbalement dans le Chapitre seant à Verdun, où je presentay le manuscrit de mon ouvrage, & que je l'ay euë, à condition que je le ferois approuver par des Docteurs; j'ay

satisfait à la condition, & j'y
 ay satisfait abondamment, puisque
 non-seulement des Docteurs * de
 l'Ordre & des Etrangers, mais
 aussi un Evêque * autant recom-
 mandable par sa Doctrine, que par
 sa pieté, ont approuvé mon Livre
 avec éloge. Peut-estre, Monsieur,
 que si vostre écrit avoit passé sous
 les yeux de ces Examineurs sages
 & éclairés, il n'auroit pas eu le
 mesme sorti, & qu'il en seroit sort
 chargé de flétrissures. Que si je

* Denay du Plateau Protonotaire Apostolique; Payen Docteur de Sorbonne; Bourgeois, Docteur en Theologie.

* Monseigneur l'Evêque d'Albe, Suffragant de Treves.

86 **MERCURE**

n'ay pas fait imprimer la permission des Superieurs, c'est qu'ils ne m'y ont pas obligez, n'ayant pas cru eux-mesmes estre obligez, par le devoir de leur ministere, & pour obéir aux regles du Concile de Trente, de me la donner par écrit; si regulares fuerint, dit le Concile sess. 4. ultra examinationem & probationem hujusmodi, licentiam quoque à suis Superioribus impetrare teneantur.

Le Pere Hugo, continuez-vous, n'est pourtant pas si ennemi des Apparitions, qu'il n'en admette dans cette Histoire, mesme à l'endroit de Saint Norbert;

telles sont l'Apparition de Saint Augustin & de Jesus-Christ ; il auroit pû encore ajoûter celle de Saint Gereon à Cologne. Or, dites-vous, pourquoy plûtoft admettre ces deux Apparitions, que celles de la Sainte Vierge, puisque tous les Historiens, tant anciens que modernes, ont également parlé des unes comme des autres.

Qui ne croiroit, Monsieur, à vous entendre, que vous m'allez accabler d'une foule de passages tirez des Manuscrits & des Autographes de l'Histoire de Saint Norbert ; cependant toute cette fiere confiance, se resout en vapeurs,

puisque si l'on vous demande quelques Exemplaires anciens, qui déposent cette vision, vous ne pourrez en produire un seul, non pas mesme aucune Histoire imprimée, sur des originaux avouez. Lisez, Monsieur, la vie de Saint Norbert, composée par Hertoge, sur plus de vingt Manuscrits tirez de différentes Abbaïes; je passe condamnation, s'il y en a un où l'Apparition de la Sainte Vierge soit rapportée. Il n'en est pas de même des deux autres visions; elles sont inserées où dans la Chronique de Capenberg, ou dans l'Histoire de Saint Norbert, ou dans l'His-

toire de Herman de Tournay; trois
pieces d'une autorité reconnue, &
l'Ouvrage des Disciples, ou des
Contemporains de Saint Norbert.

N'est-il pas, après cela, surpre-
nant de voir le paralelle que vous
faites de faits si differens? Ne
l'est-il pas encore bien davantage
de vous entendre revoquer en
doute le don qu'Henry V. fit à
Saint Norbert, de la Charge d'Au-
mônier, & traiter de Fable, le
voyage qu'il fit avec cet Empe-
reur en Italie, au commencement
du douzième siècle.

Oserai-je vous le dire, Monsieur,
il faut estre dans une longue ha-

Avril 1706.

H

90 MERCURE

bitude d'en imposer, pour le faire si publiquement à mon égard. Lisez Herman de Tournay (T. 12. Spicil. pag. 448.) vous y apprendrez, que Saint Norbert accompagnoit Henry V. en qualité d'Aumônier dans le voyage que ce Prince fit à Rome; jetez les yeux sur la Chronique de l'Abbé d'Ursperg, vous y verrez que l'Empereur se fit suivre par les Aumôniers, qui estoient alors les plus sçavans hommes qu'il y eut en Allemagne, parce que ce Prince sçavoit que la sagesse, plutôt que la force des armes, déterminoit les Romains. Non tam armis quam

Sapientiâ gubernari. Lisez enfin la Chronique d'Obern-cel, vous y verrez, que Norbert & David, Ecoſſois d'origine, tous deux Aumôniers du Roy Henry, aſſiſterent à la Diette de Ratiſbone; & que, comme perſonnes capables de ſoutenir les intereſts de leur Prince, ils furent choiſis pour le ſuivre à Rome. Ad erant, dit la Chronique, in Ratiſbonenſi congreſſu Norbertus & David Scotigena, Ambo Henrici Regis capellani, Ambo ſcientiâ famoſi, qui ad comitatum Regis verſus Romanam delecti ſunt.

Si les avantages que la qualité

Hij

92 MERCURE

d'Aumônier donnoit à Saint Norbert, vous font quelque peine, vous pouvez, Monsieur, vous instruire des droits & des prerogatives attachées à cette dignité, dans le Glossaire de Monsieur Ducange, dans la Diplomatique du Pere Mabillon, & dans le Traité Historique des Aumôniers de France.

Après avoir étalé cette vaine critique & que, comme vous voyez, je n'ay pas eu beaucoup de peine à détruire, vous m'attaquez, sur ce que j'ay dit, aux pages 7. & 8. de mon Histoire, que l'Empereur Henry fit des-

cendre le Pape de son Trône,
 * qu'il luy arracha la Mitre de
 dessus la tête; & que l'ayant
 livré aux insultes des Soldats,
 il le fit renfermer dans une
 maison, sous une garde mi-
 litaire dont il commit le soir
 à Ulric Patriarche d'Aquilée.
*Ce n'est là, dites-vous, qu'un
 conte, n'en seroit-ce point plutôt
 un, d'avancer, comme vous faites,
 que les Romains poussez à la
 vengeance, par les Cardinaux
 de Frescati & d'Ostie, tuèrent
 tous les Allemans, qu'ils trou-
 verent dans Rome. Enfin, c'est*

* en. I I I I.

94 MERCURE

selon vous, un conte, que le compliment que je mets à la bouche de Norbert, grand Aumônier de l'Empereur. Quel est l'homme de bon sens, dites-vous, qui n'estimat plus convenable au Ministre de se taire dans une telle conjoncture, que de parler pour condamner son Prince? Ce sera faire grace au Pere Hugo, de mettre ces lieux communs de Rhétorique parmi les fables & les fictions de son Histoire. Il en faut dire autant de la fondation du Monastere de Vvrtemberg, Ordre de Saint Benoist, qu'il attribué à Saint Norbert

page 14. Non, Monsieur, je ne vous demande aucune grace, mais aussi permettez-moy de rire, en parcourant les divers chefs que vous m'imputez dans vostre lettre; c'est le seul parti que j'ay à prendre, car vous ne me conseilleriez pas de m'en fâcher. Si j'osois, je vous comparerois en cette occasion à ce conteur Radoteux, qui blasphemoit contre tout ce qu'il ignoroit, quod ea quæ ignorant, blasphemant; mais je m'abstien-
 dray avec soin de tout terme & de toute comparaison fâcheuse, & je vous diray le plus modestement que je pourray, que vous ne pou-

96 MERCURE

vez pas ignorer les faits que vous traitez de Fables ; j'avois cotté aux marges de mon Histoire, des garans de tout ce que j'avançois, il ne tenoit qu'à vous de les consulter, & ne le deviez-vous pas faire, avant de crier à la supposition. Est-ce donc simplement pour écrire que vous m'attaquez ? Vous aviez assez d'autres sujets à traiter. Est-ce pour amuser le public par vos ingénieux écrits ? Je n'oserois le presumer de vous, vous avez trop de lumieres pour vous exposer vous même par une telle conduite, à la censure de ce public. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est

c'est qu'il n'y eut jamais de faits plus constans, que ceux que j'ay avancez.

Les paroles de l'Abbé Suger, dans la Vie de Louïs le Gros, en font foy : Præfatus autem, dit cet Abbé, Imperator pessimus conscientiaæ . . . Dominum videlicet Papam, & cunctos quos posuit, Cardinales. & Episcopos adducens . . . Cardinales ipsos turpiter exulens, in honestè tractavit, & quod dictu nefas est, ipsum etiam Dominum Papam, tam pluviali quam Mitrà, cum quæcunque*

* Il fleurissoit dans le douzième siècle.

Avril 1706.

I

98. MERCURE

defert insignia Apostolatus . . .
superbè spoliavit. T. 4. Hist.
Franc. script. 290. *Voilà comme
l'Empereur arracha la Mitre & la
Chape à Pascal. Pierre * Diacre
du Mont Cassin, raconte com-
ment ce Prince, après avoir en-
tendu la Messe, obligea le Sou-
verain Pontif de descendre de son
Trône: Post Missam ex Cathedra descendere compulsus Pon-
tifex, deorsum ante confessio-
nem S. Petri cum fratribus
sedit, ibique usque ad noctis
tenebras sub armatis militibus*

* Son ouvrage est une continuation
de la Chronique de Leon d'Ostie.

est custoditus. Chronic. 1. C.
40. A légard de la commission
d'Ulric Patriarche d'Aquilée,
Othon * Evêque de Frisinguen
la rapporte en ces termes. Ipse au-
tem (Henricus) præfatum
Pontificem Concilio quorum-
dam sceleratorum, cum magna
tamen reverentia captivavit,
ac Ulrico Aquileensium Patriar-
chæ custodiendum commisit.
L. 7. C. 14. Sur la nouvelle
de l'emprisonnement de Pascal,
les Cardinaux d'Ostie & de Fres-
cati, animerent le peuple à la

* Fils de Leopold Duc d'Autriche, &
d'Agnes, fille d'Henry IV. Empereur.

100 MERCURE

vengeance de leurs Pasteurs, dit Pierre Diacre, qui est ici mon garant. Ad-veniente nocte, Joannes Episcopus Tusculanus, (auquel il joint dans le Chap. 40. Leon d'Ostie) omnem Romanū populum advocans, ita loqui cœpit... quo circa rogamus affectuquo possumus, pereclitanti succurratis, & ad ulciscendam matris injuriam, jam toto animo, totis viribus incumbatis... hac oratione Romani vehementer animati tantus eorum animos tumultus & dolor indignatioque pervasit, ut protinùs Allemannos om-

nes qui vel orationis causâ ,
vel alterius cujuscumque ne-
gotii , urbem fuerant ingressi ,
necarent. Chronic. L. 4. C. 41.

*Si tous ces Historiens sont des
conteurs de fables : j'avouë de
bonne foy que le détail du mau-
vais traitement fait au Pape ,
est une pure fiction : c'est à vous ,
Monsieur , à faire le procès à
ces auteurs ; quand vous les aurez
convaincu d'imposture , vous se-
rez en droit de supprimer cet éve-
nement , mais vous aurez tou-
jours eu tort d'avancer , comme
vous avez fait , que le détail de
l'emprisonnement du Pontife Pas-*

102 MERCURE

chal, est une narration sans preuve.

Le compliment que S. Norbert fit à ce Souverain Pontife, n'est pas plus une fiction que les autres circonstances, qu'il vous a plu de qualifier de Fables. Herman, Abbé de saint Martin de Tournay, qui fleurissoit au commencement du douzième siècle, & qui pendant le séjour qu'il avoit fait à Laon, avoit appris des Disciples de S. Norbert, les circonstances de la vie de ce Saint, merite d'être cité sur sa parole : Quidam Clericus, dit cet Abbé, nomine Norbertus, qui in eadem captionone capellanus Imperatoris

fuerat, videns tantam nequitiam Domini sui Regis, poenitentia ductus, pedibus Domini Papæ se prostravit, & absolutione ab ea susceptâ sæcularem vitam relinquens, &c. Spicileg. T. 12. p. 448. Ce compliment, Monsieur, vous incommode, & vous dites qu'il étoit plus convenable à un Ministre de se taire, que de parler pour condamner son Prince. Un Critique moins politique, ou d'une morale plus severe, auroit admiré la force de la grace, dans la conduite de nostre Courtisan; il auroit loüé cette liberté Evangelique

104 MERCURE

qu'il se donnoit ; mais vous, Monsieur, qui reglez dans cette occasion, les operations du S. Esprit, (permettez moy de le dire) sur les sentimens de la nature corrompue, vous accusez nostre saint Patriarche d'avoir peché contre le sens commun, en parlant contre la dureté & la barbarie de son Prince. Vous n'aviez, pour consommer l'idolatrie, qu'à soutenir que S. Norbert devoit, par ses flateries, canoniser l'injurieuse entreprise de son Souverain ; & n'est-il pas fâcheux que ce Saint, & Conrad, Evêque de Saltzbourg n'ayent pas esté instruits

dans v^otre école, & que vous n'avez p^u leur donner des leçons de Politique ! le premier n'auroit pas peché contre le bon sens ; & le second n'auroit pas, comme un insensé, couru plusieurs fois le hazard de perdre la vie, par la liberté Chrétienne, qu'il se donnoit. Conradus Episcopus, juvaniensis, dit Othon de Frinsinguen, qui cum rege venerat, zelo æquitatis vicem Dei dolens, factum hoc improbavit: cuidum quidam ex Ministris Regis Henricus cognomento caput, evaginato gladio mortem interminaretur, tanquam

106 MERCURE

pro justitia mori optans, jugulam præbuit. L. 7. c. 14.

Il me reste tant de matiere & cet ouvrage est si long, que je suis obligé d'en remettre la suite au mois prochain, sans quoy je serois obligé de reculer plusieurs Articles, & sur tout de ceux qui regardent les affaires du temps, & qui perdroient beaucoup, en perdant la grace de la nouveauté.

Les huit Articles qui suivent regardent les morts de plusieurs Etrangers.

Don Martin de Solis, Conseiller au Conseil des Indes. II

avoit long-temps exercé cette Charge, & il s'y estoit acquis une reputation solide. Le Conseil des Indes est un des plus considerables d'Espagne; ainsi, ceux qu'on choisit pour en estre membres, sont toujours distinguez par leur naissance & par les autres Emplois, où il faut necessairement passer avant que d'arriver à ce Conseil. Don Martin de Solis, avoit donné, dans tous ceux qu'il avoit exercé, des preuves de l'étendue de son genie, & de son exacte probité. Il est d'une grande naissance & d'une maison ori-

108 MERCURE

ginaire de Tolède, d'où elle sortit dans le quinzième siècle. Cette maison estoit alliée à celle de Sandoval de Lerme, qui donna un Cardinal en 1618. en la personne du Duc de Lerme, que le Pape Paul V. honora de la Pourpre Romaine, sans qu'il l'eût recherché, & sans que le Roy d'Espagne l'eût demandé pour luy. Le Duc de Lerme estoit alors âgé de soixante-dix ans, & il reçût une marque de distinction dans cette occasion, que les Papes ne font à personne, puisqu'on luy donna à Madrit, le Chapeau de

Cardinal, & l'Anneau. Les Papes les envoyoit, autrefois, aux Princes du Sang Royal de France, aux Archiducs de la Maison d'Autriche, ou à des Prelats d'une grande distinction. Sixte Quint crût que le Chapeau fouge meritoit bien que les Princes de Maison Souveraine, se donnassent la peine de le venir recevoir eux mêmes, du Pape : mais Paul V. voulût bien déroger à cet usage, pour cette fois là, en faveur du Duc de Lerme.

Le Comte de Toreion, Assistant de Seville, s'étoit acquis beau-

110 MERCURE

coup d'estime dans l'exercice de cette Charge; & il joignoit à une grande probité, une grande étendue de lumieres. Il estoit d'une maison fort ancienne, & tres-illustrée. Son Ayeul fût chargé par Philippes I I I. de traiter en 1617. avec M^r Gritti, Ambassadeur de Venise, pour la Paix d'Italie, où l'on travailloit alors à Madrit. Il s'agissoit d'y terminer deux sortes de differens: celui de la Republique de Venise, avec l'Archiduc de Gratz, qui fut depuis Empereur, sous le nom de Ferdinand II. bisayeul de l'Empereur Jo-

GALANT III

seph; & celui du Roy d'Espagne, avec Charles Emanuel, Duc de Savoye. Mr de Senecey, époux de M^e de Senecey, Gouvernante du Roy, estoit alors Ambassadeur de France à Madrid; & il eût quelque part à ce Traité.

Le General Bibra avoit servi dans les troupes de l'Empereur, & de plusieurs autres Princes d'Allemagne, depuis l'âge où il avoit pû porter les armes. Il avoit passé par tous les Emplois militaires: & c'est par son assiduité & par sa constance, autant que par les marques de

112 MERCURE

prudence & de courage qu'il a donnée en plusieurs occasions, qu'il estoit enfin parvenu en differens temps, au commandement des Armées de l'Empereur, de quelques Princes d'Allemagne, & des Couronnes du Nord. Il s'est acquis dans tous les lieux où il a servi, & dans toutes les troupes qu'il a commandées, une estime generale: elle estoit fondée sur la connoissance qu'on avoit des qualitez de ce General: il estoit doux, affable, bienfaisant, & aimoit extrêmement le soldat. Avec de semblables qualitez,

il est difficile de ne pas gagner les cœurs ; c'est pourquoy ce General a esté regretté de tous ceux qui le connoissoient.

L'Empereur & le Roy de Danemark, ont marqué un regret tres-sensible de sa mort, & ils ont fait faire compliment aux heritiers de cet illustre deffunt.

Don Gio Baptista de Palma, Duc de Sainte Elie, Napolitain, qui avoit suivi, au commencement de la guerre, les interests de la Maison d'Autriche, est mort à Vienne, & n'étoit pas vu de bon œil dans cette Cour, depuis que les desseins de l'Em-

Avril 1706.

K

114 MERCURE

pereur, sur les Etats du Roy d'Espagne, en Italie, avoient échouéz; & il avoit essuyé même beaucoup de paroles déobligeantes, sur l'affaire de Naples, qui ne réussit pas, ainsi que le Marquis Delvasto & luy, l'avoient fait esperer à Sa Majesté Imperiale. Mr le Duc de Palma, ayeul de celuy qui vient de mourir, se distingua dans le Milanois, lorsque les troupes du Duc de Savoye, Charles Emanuel, & celles de France, commandées par le Maréchal Duc de Lesdiguières, entrerent dans le Milanois en 1617. pour

GALANT 115

faire faire diversion, aux troupes que le Marquis de Villafrauca, de la Maison de Toledé, Gouverneur de Milan, avoit envoyées dans les Etats du Duc de Savoye. Les troupes de ce Marquis, jointes à celles du Duc d'Offone-Giron, Viceroy de Naples, faisoient trembler le Duc de Savoye, & plusieurs autres Princes d'Italie. Le Duc de Palma avoit le commandement d'une partie de celles du Gouverneur de Milan; & il brilla beaucoup dans cette guerre.

Mr Bassan, General des troupes

K ij

116 MERCURE

pes Danoises, ayant esté blessé à la prise du Château d'Eutin, & s'étant fait couper la jambe, est mort depuis quelque temps de sa blessure. Le Roy de Danemark a marqué une douleur sensible de la perte de ce General; & il a donné à ses heritiers, des preuves de la consideration qu'il avoit pour luy, par le bien qu'il leur a fait. Mr Bassan avoit servi sous le feu Roy de Danemark, & il avoit donné diverses marques de sa valeur, dans les guerres que ce Monarque, a eues dans le cours de sa vie, contre differens Princes du Nord. Il

avoit même eu beaucoup de part, en la confiance de ce Prince. Il fut appelé auprès de luy, dans le temps de sa dernière maladie. Ce Monarque mourant, luy recommanda & le pria même de ne jamais abandonner le service du Prince son fils, qui estoit sur le point de luy succeder. Mr Bassan a obéi à ses ordres, jusqu'au dernier moment de sa vie. L'affaire où il a esté tué, est une marque de son exacte docilité pour les derniers ordres de ce Prince, au service duquel il s'étoit engagé. Ce Général tres-persuadé,

118 MERCURE

que le Frere du Roy de Dannemark, n'a aucun droit à l'Evêché de Lubek, & tres-convaincu d'ailleurs, de la justice des prétentions du Prince, Administrateur de Holstein-Gottorp, avoit une extrême répugnance, pour aller commander les troupes destinées pour cette expedition, & il n'y estoit allé que par un commandement exprés du Roy de Dannemark. Il a esté en cette occasion la victime de son obéissance, puisque peu après son arrivées devant Eutin, il a esté blessé mortellement.

Mr le Comte Paulucci, frere du Cardinal de ce nom, & qui étoit General des troupes du Pape, est mort à Peruge, en Italie. L'Empereur avoit voulu faire un crime à ce Seigneur, de ce qu'il avoit souffert que les François chassassent les Impériaux du Ferrarois, & de ce qu'il avoit marqué, dans cette occasion, plus d'inclination à favoriser les premiers que la Maison d'Autriche; mais comme il n'étoit pas Sujet de l'Empereur, il ne s'embarassa pas beaucoup, des plaintes de ce Prince. Mr le Comte Paulucci

120 MERCURE

avoit porté les armes, pendant la plus grande partie de sa vie. Il alla exercer son courage contre les Ottomans, dans ses premières années, & il donna en plusieurs occasions, des preuves qu'il étoit digne du nom qu'il portoit. Il sortoit d'une Maison tres-ancienne en Italie, qui a produit des Sujets illustres dans l'Eglise & dans l'épée: elle a donnée plusieurs Generaux aux Armées des Souverains Pontifes, & plusieurs Prelats à la Cour de Rome. Mr le Cardinal Paulucci, frere du Comte qui vient de mourir, fait aujourd'huy

jourd'huy un des ornemens du Sacré-College, par sa vertu & par son intelligence, dans les affaires Ecclesiastiques, à la tête desquelles, il se trouve sous le Pontificat présent. Il exerce aujourd'huy à Rome la Charge de Secretaire d'Etat. Cet Employ donne à celuy qui en est revêtu, toute la confiance du Pape; ainsi l'on peut juger qu'il n'y a que des personnes d'un mérite distingué, revêtuës de cette dignité.

Mr Angliomby, qui avoit esté Envoyé Extraordinaire du Roy Guillaume, près de Mr le
Avril 1706. L

122 MERCURE

Duc de Savoye ; & ensuite de la Princesse de Dannemark , près des Cantons Suisses Protestans , est mort à Chelsey , en Angleterre. Le Roy Guillaume avoit marqué en plusieurs occasions , la confiance qu'il avoit en luy ; il l'avoit employé pour des affaires secrettes , dont le succès étoit fort delicat. La Princesse de Dannemark avoit herité de ce Prince , la confiance qu'il avoit en ce Seigneur Anglois ; elle luy en avoit oüy dire tant de biens , & elle luy en avoit oüy parler , avec tant d'estime , que dés qu'elle eût pris les rênes

du Gouvernement , elle l'employa , dans des affaires d'une discussion assez delicate ; puisque l'employ d'Envoyé Extraordinaire , près des Cantons Proteftans , n'étoit pas fort aisé dans la conjoncture presente. Cette Princesse prefera en cette occasion Mr Angliomby , à plusieurs autres, qui se presentoient pour cette Commission ; & si ce Ministre n'a pas réuffi, dans tous les points de sa negotiation ; on ne le doit imputer, ny à son manque d'habileté , ny à aucun défaut de prudences ; mais on doit avoüer , que les

124 MERCURE

Cantons Protestans font rede-
vables à leurs seules lumieres,
de n'avoir pas pris des enga-
gemens, contraires à leurs ve-
ritables interests, & dans les-
quels, le Ministre Anglois agif-
soit avec beaucoup d'Art, pour
les faire entrer.

Mre Philippes Bardin, Con-
seiller au Conseil Souverain de
Nancy, est mort regretté de
tous ceux qui le connoissoient.
Il étoit allié aux meilleures Mai-
sons de Nancy. Mr Bardin
étoit l'un des plus grands Juris-
consultes de Lorraine; & ayant
passé les premieres années de sa

vie dans l'étude de la Jurisprudence, il avoit fait des Recueils & des Notes, sur les principales difficultez du Droit Civil; & il a donné pendant le cours de sa vie, de frequentes marques de son intelligence dans des affaires épineuses, qui avoient passé par ses mains. Ce Magistrat ne s'étoit pas borné à l'étude du Droit, il s'étoit aussi fort attaché à celle des belles Lettres, où il avoit fait des progrès surprénans: Il sçavoit parfaitement l'Histoire, & tout ce qu'il y a de plus recherché dans l'antiquité. Il avoit

L iij

126 MERCURE

fait plusieurs Memoires sur l'ancienne Histoire de Lorraine, & sur la moderne, & principalement sur le Regne de Charles V. pere de Mr le Duc de Lorraine d'aujourd'huy. On a imprimé la plus grande partie de ses Memoires, & il est à souhaiter qu'on donne incessamment le reste au Public. Mr Bardin avoit resolu de donner les Fastes du Regne de Mr le Duc de Lorraine d'aujourd'huy, il avoit même rassemblé, pour ce sujet, quantité de Matériaux dont il alloit faire part au Public, lorsqu'il

est mort. Ce Magistrat s'étoit
 attaché à la Poësie , dans ses
 heures de loisir , & il avoit fait
 de tres-bonnes pieces, dans ce
 genre ; il avoit décrit en Vers,
 l'Entrée de Mr le Duc de Lor-
 raine dans ses Etats, & une par-
 tie des Victoires du feu Duc
 Charles V. & on peut juger
 par les pieces qui ont paru, de
 sa façon , qu'il avoit un genie
 fort naturel pour la Poësie.
 Le Pere Hommey , Augustin
 de Nancy , ami de feu Mr Bar-
 din , justifie tout ce que je viens
 de dire, à la louange de ce Ma-
 gistrat, dans l'Epitaphe en Vers,

128 MERCURE

qu'il a fait de ce sçavant Juris-consulte.

Je vous envoie une Lettre venuë de Reims, & adressée icy à un Abbé fort attaché à l'étude des Sciences.

Souffrez Mr, que je m'adresse à vous, pour demander au Public, par vostre moyen, s'il est possible de sçavoir la cause qui a pû produire, les éclairs & les tonnerres qu'on a veu & entendu dans les provinces, le deux & le trois du mois de Decembre dernier.

Je sçay que plusieurs Sçavans Geometres, & Astrologues nous ont dit, que l'éclair est une lu-

miere lancée & répandue dans l'air, par la flame du foudre; que la matiere n'est autre chose, que certaines exhalaisons grasses, sulfurcuses, bitumineuses & nitreuses, que la chaleur souterraine & celle du Soleil détachent & élèvent en l'air.

Ces mesmes Sçavans nous ont enseigné & ont voulu persuader, que le bruit du tonnerre, est produit par le choc de deux nuées, qui se brisent l'une contre l'autre; que souvent ces nuées sont élevées, les unes sur les autres; que se trouvant composées de vapeurs &

130 MERCURE

d'exhalaisons, que la chaleur a enlevées des entrailles de la terre, l'air qui se trouve de mesme échauffé, dans le voisinage de la terre, s'éleve vers les plus hautes nuées, s'y applique & en condense les parties, ce qui oblige cette nuée de descendre avec vitesse, sur la plus basse. Alors, dit-on, l'air se trouvant pressé, entre les deux nuées, sort par les extremités & par un passage si étroit, qu'il produit en s'échappant, le bruit que l'on appelle *Tonnerre*.

Sur ce principe, Monsieur,

c'est donc la chaleur des exhalaisons de la terre, qui estant élevées par la chaleur du Soleil forme ces nuées, & produit les éclairs & les tonnerres; comme ce n'est ordinairement, que pendant les grandes chaleurs de l'Esté, qu'on entend gronder le tonnerre, qui est presque toujours précédé des éclairs. Je conviendrois aisément, des sentimens de ces Messieurs, principalement, si l'on fait attention, que plus les chaleurs sont excessives & plus les tonnerres & les éclairs sont fréquens & violens; mais si l'on considère le temps, qui a précédé & suivi, ceux du commencement de

132 . MERCURE

Decembre, il faudra convenir que ces Meteores, ont esté produits par une autre cause, que la chaleur de l'air ; car plus de six semaines auparavant, les pluyes, la neige & la gelée, avoient esté si generales & si continuelles, que la terre estoit inondée ou couverte de neige & de frimats, en plusieurs endroits, qui par consequent avoient fort refroidi l'air. Ce tonnerre fut suivi par une violente tempeste & d'ouragans si impetueux, que pendant trois jours, il sembloit menacer la nature d'un bouleversement, & depuis ce temps-~~là~~ le mauvais temps à toujours continué.

Si ma question meritoit quelque réponse, utile au public, & qu'on vous la communiquât; j'espere, Monsieur, que vous voudrez bien la joindre à vos Memoires. Si par les suites, il me tomboit sous la main, quelque matiere digne de vostre curiosité, j'aurois l'honneur de vous en faire part, & de vous marquer dans l'occasion que je suis, &c.

Le Roy d'Espagne a donné un Titre de Castille, à Don Alonso de Saavedra Narvaez, Colonel du Regiment de Grenade, qui sert depuis plusieurs années, avec beaucoup de dif-

inction. Il a fait plusieurs campagnes, dans l'armée de Lombardie, & il reçût de grandes loüanges des Generaux, à la journée de Luzzara. Ce Colonel est d'une tres-ancienne maison, originaire d'Andalousie, & établie depuis long-temps dans le Royaume de Castille. Don Fernando de Saavedra, eût beaucoup de part au Gouvernement, sous les regnes de Ferdinand, & de l'Archiduc Philippes. Après la mort de ce dernier Prince, il se retira dans ses terres en Andalousie, d'où il revint ensuite, par l'ordre du

Cardinal Ximenés, qui l'employa en plusieurs occasions importantes, sur tout dans la guerre que ce Ministre fit aux Maures, en Afrique. Ce Seigneur Espagnol, se distingua fort au siege d'Oran: il contribua beaucoup à la prise de cette Place, & il trouva un moyen d'y penetrer, dont le Cardinal Ximenés, qui estoit en personne à ce siege, se fit avec joye. Le nom de Saavedra, n'est pas moins considerable, dans l'Eglise, que dans l'épée. L'Ordre de S. François, sur tout, a produit un Reli-

136 MERCURE

gieux de ce nom, qui fut un des plus grands Theologiens de son Ordre. Il fit de grandes découvertes, dans les Sciences abstraites ; sur tout dans les Mathematiques.

Sa Majesté Catholique a donné une place de Conseiller dans le Conseil de Castille, à Don Juan Chrysofotomo de la Pradilla : une place dans le Conseil des Ordres, à Don Pedro Antonio de Medrano, & la Regence de Navarre, à Don Joseph Hualte, Inquisiteur de Barcelonne. Sa Majesté a aussi donné, à Don Feliciano de Bracamonte,

le Regiment de Cavalerie du Marquis de Val-de-Fuentes ; & celuy de Brabant , à Don Diego de Cardenas , qu'il a fait Brigadier. Le Maréchal de Camp, Don Joseph de Armendariz, qui commandoit au blocus de Gibraltar, a esté fait Major des Gardes. Don Juan Chrysofotomo de la Pradilla, est d'une maison fort distinguée, par sa Noblesse & par ses services. Un Seigneur de cette Maison se distingua beaucoup dans les guerres de Grenade, sous les Rois Ferdinand, & Isabelle; & pendant le Ministère du Cardinal

Avril 1706.

M

138 MERCURE

Ximenés. Don Pedro Antoniò de Medrano, a donné, dans tous les Emplois où il a passé, des preuves d'une haute capacité; & sous le Regne precedent, il fut employé en d'importantes affaires. Don Joseph Hualte s'est acquis beaucoup d'estime dans l'exercice de la Charge d'Inquisiteur de Barcelonne; & c'est ce qui a déterminé Sa Majesté Catholique, à luy confier la Regence de Navarre. Le nouveau Colonel, Don Feliciano de Bracamonte, est connu en Espagne, par le nom qu'il porte, qui est tres-considerable, & le

Regiment qu'il vient de recevoir est une recompense de ses longs services. Don Diego de Cardenas, qui est aussi d'une naissance distinguée, a esté doublement recompensé de ses services: Il se signala à la bataille de Luzzara, & le Roy d'Espagne s'en est souvenu. Don Joseph de Armendariz est dans le service, il y a plus de vingt ans: Il a fait ses premières Campagnes, en Hongrie.

M^r l'Abbé Mervefin, déjà connu par plusieurs Ouvrages sortis de sa plume, vient d'en donner un au Public, qui

M ij

140 MERCURE

est estimé de tous les Gens de bon goût. C'est l'*Histoire de la Poësie Françoise*, qui se vend chez le sieur Giffart, rue S. Jacques. L'Auteur, après avoir décrit les commencemens de cet Art *divin*, (selon le langage de ceux qui s'y attachent,) en place l'origine en France, sous les Rois de la premiere race. On vit à leur Cœur, les *Fatistes*, qui faisoient chanter leurs petits Ouvrages, à des Chœurs, accompagnés de danses. Les *Fatistes* furent dans la suite les seuls Poëtes qui perissoient en France, sous le Règne de Char-

lemagne, & dans une Cour qui commençoit à se défaire de cet air de Barbarie, qu'on y avoit remarqué sous la race Merovingienne. Les Troubadours, parurent deux cens ans après, sous Remond Beranger, Comte de Barcelonne, & qui le devint de Provence, en épousant la fille du dernier Roy d'Arles. Mr Mervefin les reconnoist, non pas tout à fait, comme les Auteurs de la Rime, mais comme ceux, qui en ont réglé l'usage, & qui l'ont fixé. Ce furent les Troubadours, qui reveillerent en France, le goût des Muses, ou

142 **MERCURE**

plûtost, qui exciterent les beaux esprits à les cultiver. On vit sous Philippes Auguste, quantité de Vers rimez: Sous Louïs VIII. son fils, Elinand de Beauvoisis, se distingua par son amour pour la Poësie, & par la faveur qu'il procura aux Poëtes auprès de ce Monarque. Les Picards furent les premiers, qui profiterent du commerce des Troubadours; on auroit peing à le croire, si Mr Mervein ne nous l'assuroit. Ils apprirent d'eux, à faire des Chançons, & des Siruantes. Je ne scay si les Neveux de ces premiers Pi,

cards, ont esté assez heureux pour heriter de ce talent. C'est dans ce temps-là, que Thibaut, Comte de Champagne, soupairoit pour Blanche de Castille: Les Chançons & les Vers, voltigeoient de la Cour de Champagne, à celle de France ; car, ainsi que plusieurs autres, l'Amour avoit fait devenir Poëte, le Comte de Champagne. On vit en France, sous Philippe le Hardy, des Maistres de Rime & de Versification. Ils n'apprenoient pas à penser, dit nôtre Auteur, mais à bien exprimer une pensée. Cela donne lieu à une ex-

144 MERCURE

clamation ingenieuse, qu'il faut voir dans le Livre même. Heliodore d'Emesse, paroist sur les rangs, avec son Roman de Theagene, & de Chariclée, qu'il prefera à l'Episcopat. C'est le premier Ouvrage de cette espece, qui a esté fait avec quelque ordre, & il est devenu le modele de tous les Faiseurs de Romans, qui ont parus, après la fin du quatorzième siecle. Le Sonnet, doit l'état où il se trouve à present, au Poëte du Bellay, qui luy donna de justes regles; & on doit remarquer, que, quoique le nom de Son-

sous

net ne fut pas inconnu sous les Regnes precedens ; & même, sous celui de S. Louïs, ce n'étoit pourtant lorsqu'une Chançon. On reprocha à Ronfard, qui parut en même-temps que du Bellay, que sa Muse estoit trop fastueuse : il s'étoit imposé une Loy, d'imiter Pindare ; & c'est de là, que nostre Auteur nous apprend qu'on dit que quelqu'un *Pindarise*, quand il se sert d'un style trop recherché. Je viens enfin à ce que dit l'Auteur de feu Mr Corneille, & de la perfection que sa Tragedie du *Cid*, luy attira. Il se separa, pour la

Avril 1706. N

146 MERCURE

composer, de ses quatre Confreres, avec qui il travailloit en commun, par ordre de Mr le Cardinal de Richelieu. Ce Ministre, soit qu'il fut fâché de n'avoir aucune part à cette Piece, soit qu'il fut mortifié de ce qu'elle effaçoit toutes celles, qui avoient esté composées par les ordres, l'abandonna à la Critique de ceux, qui cherchoient à luy plaire, comme de ceux qui étoient jaloux de la reputation de Mr de Corneille. Mr de Scudery se distingua, dans la foule des Critiques, & malgré les efforts qu'il fit, pour trouver des

défauts à cette excellente Pièce ; le Public, dit fort spirituellement, nostre Auteur, *s'obstina de croire, que ce qui plaist, est dans les regles.* On trouve ensuite, l'Histoire de la Comedie du *Tartuffe* : Cet endroit n'est pas le moins interessant du Livre. Il est suivi de celui des Chançons, qui est fort détaillé. Desportes, à qui l'Amiral de Joyeuse, donna une Abbaye de trois mille livres de rente, pour un Sonnet, & Bertaud, Evêque de Séez, excellent des premiers, dans l'Art de faire des Chançons. Lingendes,

N ij

148 MERCURE

Chauvigny, de Blot, & plusieurs autres, les imiterent; & cette maniere de Poësie, est si fort devenuë du goût des François, que dès qu'il leur arrive quelque chose d'éclatant, soit en bien, soit en mal, que la Renommée prend soin de publier, ils ne manquent jamais de faire des chansons, sur ces événemens, ce qui est cause, que lorsque l'on apprend quelque chose de cette nature à Monsieur le Grand Duc, il demande aussitost *la Canzone*. Le grand succès que le Poëme Epique a eu

en France, est un des endroits de cet Ouvrage, qui interesse le plus. On y voit passer feu Mr Chapelain en reveuë, & l'on y rouvre toutes ses playes.

Je dois ajouter icy, que Mr l'Abbé Massieux, dont on annonça il y a quelques mois un Ouvrage pareil, se voyant prevenu par la diligence de Mr Mervefin, a changé de plan, & qu'il va donner l'origine de la Poësie Françoise. Il doit se hâter afin de n'être pas prevenu, une seconde fois.

Il paroist depuis peu un livre qui commence à faire du bruit.

N iij

150 MERCURE

Il a pour titre *Fragmens d'Histoire & de Litterature*, & le titre porte à la Haye, chez Adrien Moëtiens. 1706. p. 244. Il est dans le goust des livres dont les titres *in ana* ont fait beaucoup de bruit ; mais les pieces qu'il contient, y sont plus étendues. Il y en a de plusieurs caracteres : L'Auteur commence par un Article de la Reine Elisabeth d'Autriche, épouse de Charles IX. de laquelle il nous apprend diverses particularitez assez peu connues, & fait voir que cette Princesse, a fait plusieurs livres ; ce qui avoit esté

ignoré jusqu'à présent. Une longue dissertation sur le Systeme des Atomes suit cet Article. Cette seconde piece est tres belle , & remplie de faits bien recherchés. L'Auteur ne croit pas que Leucippe ait esté l'inventeur , de ce Systeme , il l'attribuë à Moschus , Philosophe Phenicien. On trouve à la 14. page un détail fort interessant de la procedure, qui fut faite contre Abeilard , au Concile de Sens , à la poursuite de saint Bernard. L'Auteur paroist assez favorable à Abeilard. Ce qu'il dit de Beren-

N iiij

152 MERCURE

ger de Poitiers , Apologiste de ce fameux Dialecticien , est tres curieux. On trouve dans le cours de l'ouvrage, une belle Dissertation sur les sortileges, au sujet de la possession des Religieuses de Loudun, & une autre qui n'est pas moins belle, sur les Miracles. L'Auteur fait voir, que le Sauveur prend pour un motif certain de la Foy de ses Disciples , la verité de ses Miracles. Ce que l'on trouve sur l'Atheisme, sur la Religion & sur *l'examen particulier*, qui est le fondement du Protestantisme, est tres-sçavant. L'Au-

teur fait voir, que c'est une grande illusion, que cet examen, de même que ce jugement prétendu des Réformez, sur l'infailibilité du Tribunal de l'Eglise, & en general sur tout autre point de Foy.

On trouve à la fin un jugement sur Tacite, qui est bien digne de la curiosité du Lecteur. En voicy un trait qui fera juger des autres. *L'Histoire de Tacite, est l'image de la conduite de toutes les Cours, & son Ouvrage contient de certaines maximes, qui sont presque devenues un mal nécessaire, puisque ceux*

154 MERCURE

qui les condamnent hautement, n'étant que simples particuliers, en sont toujours rigides observateurs, quand ils sont élevez au Ministère. Tous les siècles, continuë nostre Auteur, ne nous fournissent que trop, de preuves de cette verité.

Le Jugement de Tacite est precedé d'une belle Dissertation sur l'ancienne coûtume de tirer au sort, un Roy de la fête, la veille de l'Epiphanie. On voit d'abord l'extrait de l'Ouvrage que Mr Deslyons, Doyen de Senlis, composa, pour condamner cet usage; ensuite l'ex-

trait de la réponse que fit Mr Barthelemy, Avocat de Senlis, pour défendre cet usage, & enfin un jugement qui est de main de Maître, sur l'écrit que Mr de Bourges publia, contre cet usage qu'il condamnoit hautement.

Le Roy a donné à M^{re} N... le Pelletier, Evêque d'Angers, l'Evêché d'Orleans. Ce Prelat, également recommandable, par son érudition, & par sa vertu, est fils aîné de Mr le Pelletier, Ministre d'Etat, & cy-devant Contrôleur General des Finances, & de Dame N....

156 MERCURE

Fleuriau d'Armenonville, sœur d'un premier lit, de Mr d'Armenonville, & de Mr l'Evêque d'Aire. Il est frere de Mr le Peltier, President à Mortier au Parlement de Paris, de Mr l'Abbé de Saint Aubin, qui auroit été un des plus grands Sujets de l'Eglise, s'il avoit voulu consentir à son élévation. Il a été durant plusieurs années Superieur du Seminaire d'Angers. Le nouvel Evêque d'Orleans a pour sœurs, M^e d'Argouges, feuë M^e la Presidente d'Aligre, & deux Religieuses aux Benedictines de la

Ville-Leveque. Mr le Pelletier son pere , a aussi deux sœurs Religieuses qui sont des filles d'une grande doctrine. La science est en quelque maniere hereditaire dans cette Maison, puisque ce Ministre est fils d'une sœur du Sçavant Mr Pithou , dont il a eu la Bibliotheque, & tous les Memoires. L'Eglise d'Orleans , est une des plus anciennes du Royaume. Saint Aignan en étoit Evêque en 450. il la délivra, par ses prieres, du siege, qu'Atila, Roy des Huns, y avoit mis. Il a eu d'illustres Successeurs , parmi lesquels on

158 MERCURE

compte Bertaud de S. Denis ,
qui fit de belles Ordonnances
Synodales en 1300. Jean de
Conflans, qui en fit aussi, en
1333. Jean d'Orleans, Cardi-
nal de Longueville, plus illuf-
tre encore par fa vertu, que par
fa naiffance, qui publia un Re-
cueil d'Ordonnances Synoda-
les en 1525. & tout récem-
ment, Mr de l'Aubespine, dont
la profonde érudition est con-
nuë de tout le monde, & qui a
laiffé des Ouvrages qui affurent
l'immortalité à fa memoire :
les Observations fur tout, &
fon Optat de Mileve, font des

tresors de doctrine, & de science. Ce Prelat étoit oncle de Mr le Marquis de Châteauneuf, qui vit aujourd'huy, & qui est encore plus estimable, par son esprit & par son mérite, que par sa naissance, quoiqu'elle soit tres-distinguée. Ce seroit icy le lieu, de vous parler de Mr le Cardinal de Coislin; mais je me tais, sur ce qui le regarde, vous en ayant amplement parlé en vous apprenant sa mort. Gregoire VII. Saint Bernard, & Pierre le Venerable, donnent de grands éloges à la Cathedrale d'Orleans. Ils en parlent dans

160 MERCURE

leurs Ouvrages sans la nommer. Il y a eu plusieurs Conciles à Orleans ; le premier, qui y a été assemblé, a été célèbre par le nombre des Prelats qui s'y sont trouvez. Clovis, Roy de France, en permit la celebration en 511. On y fit trente-un Canons, pour le reglement de la Discipline Ecclesiastique. Le second Concile fut célébré en 533. selon le Pere Sirmond, ou en 536. selon Baronius. On y fit vingt-un Canons, & l'on y regla l'élection des Metro-politains. En 538. on y assembla encore un Concile, où on

regla l'Office divin , ce qui regardoit la vie des Clercs , le mariage & la penitence des Laiques.

L'Evêché d'Orleans estant d'un moindre revenu que celuy d'Angers, & la dépense y estant plus considerable, à cause du passage continuel des Etrangers de distinction, pour lesquels l'Evêque tient ordinairement une table; le Roy a donné au nouvel Evêque l'Abbaie de Saint Jean d'Amiens qui vaquoit par la mort de M^r le Cardinal de Coislin. Cette Abbaie est fort ancienne; c'est

Avril 1706. O

162 MERCURE

à la priere d'un Religieux de cette Abbaie, en qui la Reine Ifabeau de Baviere avoit beaucoup de confiance, que cette Princesse établit un Parlement à Amiens. Saint Silvius ancien Evêque d'Amiens avoit esté, selon quelques auteurs, Religieux de cette Abbaye, avant qu'il fut élevé sur le Siege de l'Eglise d'Amiens. Cette Abbaie a produit plusieurs autres excellens sujets, entre lesquels on ne doit pas oublier Firmin qui vivoit il y a un peu plus de deux Siecles, & qui essuya quelques disgraces pour avoir

voulu deffendre la memoire du Moine Gothescalc. La Morliere en parle dans ses antiquitez d'Amiens.

M^r l'Abbé Poncet Grand Vicaire de M^r l'Evêque d'Uzès, a eu l'Evêché d'Angers. Il est Fils de M^r Poncet, President d'une des Chambres des Enquestes, & petit Fils du celebre M^r Poncet Conseiller d'Etat, que l'on a regardé long-temps comme un homme qui pouvoit estre Chancelier, & qui fit dans un âge fort avancé un Livre sous le nom du Baron de Prêle, qui avoit pour titre les

O ij

164 MERCURE

Avantages de la Vieillesse. Le nouvel Evêque d'Angers, est Frere de M^e la Comtesse de Chamilly, épouse de M^r le Comte de Chamilly Marechal des Camps & Armées du Roy, & cy-devant Ambassadeur en Dannemark, & Neveu de M^r l'Evêque d'Uzés, avec lequel il a partagé il y a déjà plusieurs années la sollicitude Pastorale. Il estoit de la derniere Assemblée du Clergé, & il est le quatrième Deputé du second Ordre de cette Assemblée, qui a esté élevé à l'Episcopat. Personne n'ignore les talens de

M^r l'Evêque d'Angers , pour les fonctions de son ministère. Celuy qu'il a pour la Predication , luy fait honneur il y a long-temps , il a presché des Avents & des Carêmes , dans les meilleures Chaires de Paris & dans plusieurs autres très-considerables du Royaume. Il fut choisi par les Etats de Languedoc , il y a environ deux ans pour faire l'Oraison Funebre de M^r le Cardinal de Bonzy , & s'en acquita avec le succès dont tous les discours qu'il prononce sont suivis. Il succede à de Grands Evêques. M^r Pel-

166 MERCURE

letier a gouverné l'Eglise d'Angers, pendant plusieurs années avec beaucoup de prudence & de sagesse. Il avoit un grand modele à suivre dans le Saint Prélat, auquel il avoit succédé.

Le Roy a nommé à l'Evêché de Limoges vacant par la demission de M^{re} N... de Canisy, M^{re} N... Charpin de Genetines Abbé de Mauffac, Comte de Lyon & Grand Vicaire de Saint Flour. Ce nouvel Evêque, est allié au Reverend Pere de la Chaise, & il a un Frere aussi Comte de Lyon & grand Custode de

l'Eglise Cathedrale, dignité qui avoit déjà esté possédée par feu M^r le Comte de Genetines leur Oncle. Il a un frere Religieux de l'Abbaie de Savigny, qui a eu depuis peu un Prieuré assez considerable de M^r l'Abbé du But Frere du Pere de la Chaise. M^r l'Evêque de Limoges succede à de grands & Saints Evêques. La memoire de M^{rs} de la Fayette & d'Urfé est dans une grande veneration dans cette Eglise. Leur residence n'a jamais esté interrompuë, & leur Episcopat est marqué par un nombre considerable d'actions

168 MERACLUFE

d'une ardente charité. Ils ont passé leur vie, dans le Seminaire de Limoges, vivans avec leurs Prêtres d'une vie très commune, & toujours attachés au devoir Episcopal ; ils n'ont quitté le soin de leur troupeau qu'avec la vie ; une sainte mort enfin a consommé les sacrifices de ces Evêques, qui avoient tous les caractères de predestination. M^r de Canisi, qui leur succéda, a soutenu dignement leur réputation, durant un Episcopat assez court ; mais voyant diminuer tous les jours ses forces, & ne croyant pas en avoir

avoir assez, pour fournir aux soins que demande un Diocèse, de plus de dix-huit cens Paroisses; il a enfin, fait consentir le Roy, à accepter sa demission, & il a laissé au nouveau Prélat, un vaste champ, pour exercer son zele & sa charité; il faut espérer qu'il répondra parfaitement, à ce que l'on attend de luy.

L'Evesché de Gap, vacante par la demission de M^{re} N... Hervé, a esté donné à Mr l'Abbé de Malissole, Doyen, & Grand Vicaire de Die; il estoit Deputé de la Province

Avril 1706,

P

170 MERCURE

de Vienne, à la dernière Assemblée du Clergé; il est de la Ville de Vienne, & son nom de famille est *Berger*. Sa vie a toujours été édifiante, & pendant le cours de l'Assemblée dont il estoit Membre, il demouroit dans la Communauté de Mr le Curé de S. Sulpice; où il faisoit tous les exercices de son ministère, comme les autres Prestres de la Paroisse, prêchant, confessant, & assistant à tous les Offices de l'Eglise. Le nouvel Evêque de Gap, a mis toute son application, depuis qu'il a pû faire

ORDRE

quelque usage de la raison, à chercher la vérité. Il a étudié pendant plusieurs années, le Texte de S. Augustin, & il a long-temps travaillé à découvrir la véritable Doctrine de ce Pere, persuadé que de la parfaite intelligence du Système de ce S. Docteur, sur la Grace, dépendoient uniquement les bon principes qu'on peut prendre sur les matieres de Theologie. Ce Prélat a demeuré quelques années à S. Magloire, & pendant qu'il y a esté, il s'est fort attaché à M^{rs} Couët, Rufin, &c. & à quelques au-

P ij

tres personnes de merite de ce Seminaire, dont l'érudition est connue. Il passa de là, à S. Sulpice, & il a de mesme demeuré quelques années dans le Seminaire de cette Paroisse, toujours occupé des mesmes soins, & n'ayant en vûë que de s'instruire & de chercher cette verité, dont personne n'ignore que la découverte se fait quelquefois dans un lieu plutôt que dans un autre, puisque le S. Esprit répand souvent plutôt ses lumieres, dans une situation, que dans une autre. On ne doit pas douter que Mr l'Evêque

de Gap n'ait ouïy la voix intérieure de l'Esprit de Dieu, puisqu'il y a peu de Théologiens, dans le Royaume, plus verfez dans les matieres les plus épineuses de la Théologie. Ses lumieres luy feront d'un grand usage dans le Pais où il va, puisqu'il est rempli de Nouveaux Convertis. Il est fils de Mr le Vibailif de Vienne.

L'Abbaye d'Haut-Villiers Diocese de Rheims, vacante par la mort de Mr l'Abbé de Fourille, a esté donnée à M^{te} N... de Noailles Evêque & Comte de Châlon sur Marne,

174 MERCURE

Rain de France. Ce Prélat est généralement estimé à cause de l'étendue de ses lumières & de la régularité de sa conduite. Il est Frere de Mr le Cardinal, & de M^r le Maréchal de Noailles. Il a remis à S. M. la Domme rie d'Aubrac qui estoit depuis fort long-temps dans la Maison de Noailles. L'Abbaie d'Haut-Villiers est encore plus considerable par les Privileges qui luy sont attachez, que par son revenu, & elle a produit de grands Sujets.

M^r l'Abbé de Brancas, a eu l'Abbaie de S. Gildas, Diocèse

de Vannes. Ce jeune Abbé est depuis peu Bachelier de Sorbonne, & il brilla beaucoup dans sa Tentative. Il est du Diocèse de Carpentras, où la branche de Brancas-Cereste est établie depuis plusieurs siècles. M^{rs} de Brancas Cereste sont les aincz des Ducs de Brancas. Ce jeune Abbé est Frere de M^r le Marquis de Brancas, Marefchal des Camps & Armées du Roy, qui a époufé Mlle de Brancas, Sœur de Mr le Duc & de Mr l'Abbé de Brancas, & Fille de feu Mr le Duc de Villars & de sa premiere femme Madelaine Claire de Le-

176 MIRACULE

noncourt; ainsi Mr & M^{re} de
Marquis de Brancas, sont de
la mesme Maison, & par con-
sequent parens, mais dans un
degré assez éloigné. La Mai-
son de Brancas est ancienne &
illustre; je vous en ay parlé si
souvent, que je ne vous en
diray rien aujourd'huy. Quel-
ques branches de cette Maison
sont établies dans le Royaume
de Naples & dans d'autres
Etats du Roy Catholique.

M^r l'Abbé de Belfunce grand
Vicaire d'Agens, a esté pour-
vû de l'Abbaie de Champbon,
Diocèse de Viviers. Cet Abbé

IGLIANIM 177

est Neveu de Mr le Duc de
Laurun, & Fils d'une de ses
Sœurs, & Cousin Germain de
Mr le Marquis de Nogent. Il
est d'une tres-ancienne Maison
de Languedoc, qui a donné de
tres-bons sujets à l'Eglise, & qui
est connuë dans le Royaume,
depuis plusieurs siècles. Mr le
Marquis de Belfunce Frere de
cet Abbé, commande un Ré-
giment d'Infanterie, & sert
depuis plusieurs années avec
beaucoup de distinction. Le
nouvel Abbé de Champbon
a donné des marques de son
zele dans le Diocèse d'Agen,

178 MERCURE

où il suivit Mr l'Evêque d'Aggen, lorsqu'il alla prendre possession de son Eglise. Il ne l'a point quitté depuis ce temps-là, & il y a esté dans une application continuelle, à ses devoirs, ne songeant qu'à y remplir dignement les fonctions de son ministère. Il a un talent particulier pour la conduite des ames.

L'Abbaie de S. Jagur, en Bretagne, a esté donnée à Mr l'Abbé Rousseau, qui porte le nom de *Laubanie*, il est Prieur & Chef de l'Eglise Collegiale de Brive la Gaillarde, en Limosin. Il est Frere aîné d'un

autre Abbé Rouffcau , qui porte aussi le nom de Laubanie, Prieur Commendataire de S. Cosme lez Tours. Ils sont l'un & l'autre Neveux de Mr de Laubanie, à cause de leur Mere, qui estoit Sœur de ce Lieutenant General, qui leur a permis de porter son nom, qui sera memorable à la posterité. Ces deux Freres ont beaucoup de vertu, & sont dignes des égards que leur Oncle a pour eux : Ccluy qui vient d'estre nommé à l'Abbaie de S. Jagut, est tres-sçavant, il a passé la plus grande

partie de sa vie dans l'étude, & Mr de Laubanie, qui a pris soin de son éducation, n'a rien oublié pour le faire bien élever. L'Abbaïe de S. Jigut est tres-ancienne, & elle est connuë en Bretagne, & dans les Provinces voisines, comme un lieu fecond en Saints personnages : elle en a produit beaucoup dont les Reliques sont aujourd'huy, l'objet de la veneration des Bretons. Il y a aussi de sçavans Religieux dans cette Abbaïe, un desquels travaille à l'Histoire de Bretagne.

Mr l'Abbé Fleury, Abbé du Locdieu, a eu le Prieuré d'Argenteuil Diocèse de Paris, vacant par la mort de Mr le Cardinal de Coislin. Cet Abbé a esté Sous - Precepteur de Messieurs les Princes. Il a remis entre les mains du Roy l'Abbaïe du Locdieu. Le nom de *Locdieu*, sera à l'avenir celebre, puisqu'il se trouvera dans un grand nombre d'excellens Ouvrages, que M' l'Abbé Fleury a donné au public, & où il prend la qualité d'Abbé du Locdieu. L'Histoire Ecclesiastique, est l'Ouvrage de ce

102 MERCURE

ſçavant Abbé, qui doit le plus rendre ſon nom conſidérable à la poſterité : C'eſt un des meilleurs Livres que l'on puiſſe trouver en ce genre. Cet Abbé a auſſi donné au public pluſieurs autres Ouvrages, qui luy ont fait beaucoup d'honneur. Ses livres de pieté qui ont été ſi bien reçûs, font découvrir en luy un grand fond de probité, & font voir qu'il a toujours exercé toutes les vertus Chrétiennes, & qu'il mérite l'avantage qu'il a eu d'avoir travaillé à l'éducation des Enfans de France. Mr l'Abbé Fleury vit à preſent dans

une grande retraite, afin d'étudier avec plus de tranquillité.

Le Prieuré du Plessis Diocèse de Bayeux, a été donné à Mr l'Abbé de Gassé-Matignon. Cet Abbé aussi distingué par son mérite & par sa vertu, que par sa naissance, avoit possédé il y a quelques années l'Abbaye de Cherbourg, en Normandie, qui est au milieu des terres de la maison de Matignon; mais comme il y avoit de grandes réparations à faire dans cette Abbaye & de gros procès à soutenir, Mr l'Abbé de Gassé

la remit au Roy, qui en pour-
veut Mr l'Abbé de Villema-
reüil Chanoine de Nostre-
Dame, dont je vous parlay
amplement, il y a quelque mois
en vous apprenant sa mort.
Sa Majesté dont la justice cou-
ronne toutes les actions, se
souvenant que Mr l'Abbé de
Gassé, luy avoit remis l'Ab-
baie de Cherbourg, luy a
donné le Prieuré du Plessis, qui
est d'un revenu considerable,
& qui vaquoit par la demis-
sion de Mr l'Abbé de Tallard,
qui restant seul de sa Maison,
a esté obligé par des ordres

réitérez de Mr le Marechal
son Pere, d'entrer dans les
Mousquetaires. Mr l'Abbé de
Gallé est neveu de l'ancien
Evesque de Condom; & Cour-
sin de Mrs de Seignelay, &
des fils de Mr le Comte de
Marfan.

M^e de Rothelin a esté nom-
mée à l'Abbaye de Nôtre-Da-
me de Protection. Personne
n'ignore, que la maison de
Rothelin, vient d'une grande
fource, & qu'étant sortie de
la maison de Longueville, elle
a l'honneur d'appartenir à la
Maison Royale. La Dame, à

Avril 1606.

Q

186 MERCURE

qui le Roy vient de donner
cette Abbaye, s'est toujours
distinguée, par la pratique
exacte des vertus religieuses,
& le choix de Sa Majesté, a esté
generalement applaudi. L'Ab-
baye de Nôtre-Dame de Pro-
tection, est dans le Diocèse de
Coutance: Elle est remplie de
Filles de merite & de condition,
qui y menent une vie tres-ré-
guliere, & tres-édifiante.

Le Roy a donné l'Abbaye
du Locdieu, vacante par la dé-
mission de Mr l'Abbé Fleury,
à l'ancien Evêque de Limoges.
Ce Prelat, qui est de la maison

ROYALANTM 187

de Canis, établie en Norman-
die, depuis plusieurs siècles,
s'est distingué dans son Dio-
cese, pendant peu d'années,
qu'il y a demeuré, par son ze-
le, par sa charité, & par une
application continuelle à ses de-
voirs. Il a fait plusieurs fois la
visite de ce vaste Diocese. Il est
entré dans le détail de toutes
les affaires qui regardent le Spi-
rituel, sans vouloir s'en repo-
ser sur les Grands Vicaires, qui
ont eu peu de travail, sous son
Episcopat. De si grands travaux
ont épuisé les forces de ce
pieux Prelat ; & comme il s'est

Qij

vû hors d'état de servir son Église, avec la même viguerie, il en a voulu abandonner la conduite, à quelque autre qui eût plus de forces. Le Roy qui connoist le mérite de Mr de Canisy, a refusé long-temps sa démission; mais ce Prince s'est enfin rendu aux ardentés prières de ce Prélat.

L'ancien Evêque de Gap, a eu la Dommerie d'Aubrac, vacante par la démission de Mr l'Evêque de Châlons sur Marne. Cette Dommerie, est une espece d'Hôpital, dont la Re-gie, qui est d'un revenu assez

considérable, est depuis long-temps dans la maison de Noailles. Le Cardinal de ce nom n'étant encore qu'Evêque de Châlons, l'avoit possédée. Ses Ancestres ont fait de grands biens à l'Eglise d'Aubrac: On en voit les Armes en plusieurs endroits de ce lieu; & ce sont des Monumens de la piété, & de la liberalité des anciens Seigneurs de Noailles. L'ancien Evêque de Gap, est fils de feu Mr Hervé, Doyen de la Grande Chambre, & un des plus celebres Magistrats de cet Auguste Corps. Il est frere de Mr

Hervé, Conseiller au Grand Conseil, & de M^e la Marquise de Riantz, qui a deux fils & une fille. L'aîné est Docteur de Sorbonne, & d'un grand mérite. Le second est Officier dans la Gendarmerie. Il a esté fort blessé en Allemagne. Mlle de Riantz, est connue par son esprit, & par ses agrémens. Mr Hervé avoit succédé en l'Evêché de Gap, à Mr Meliand, & celuy-ci, à Mr de Mechatin, Comte de Lyon, & qui avoit esté Official de la Primace.

Avant que l'Empereur traitast l'Electorat de Baviere, d'une

manière qui a fait horreur à toute la terre, & qui luy en a attiré l'indignation, on regardoit d'Europe, comme la seule partie du monde, exempte de Barbarie, & quoy que la Guerre y regnât souvent ainsi que dans les autres, on remarquoit qu'elle s'y faisoit avec des regles qui faisoient conserver une espèce d'honnesteté, éloignée de la tyrannie, & des manières barbares, auxquelles la plus grande partie des autres peuples, est accoutumée; mais on est non seulement surpris, de voir aujourd'huy le contraire; mais

que l'on y rencherit sur la
cruauté des peuples, les plus
barbares, qui sont en quelque
façon excusables, puisqu'ils sui-
vent leurs loix & leurs usages,
dont on se peut garantir en
ne tombant pas dans les fau-
tes, par lesquelles on s'attire ces
traitemens barbares, mais les
peuples de Baviere n'ont point
eu de moyens de se mettre à
couvert du cruel traitement
qui leur a esté fait, & qu'on
leur fait encore tous les jours
puisque'il est contre les regles,
& contre tous les usages qui
s'observent en Europe, & qui
ne

ne les pouvoient prévoir. On les a attaquez sans sujet, on les a mis dans la cruelle nécessité de se deffendre, sans qu'ils pussent faire autrement, afin d'avoir lieu de les traiter de rebelles, & de les accabler sous ce faux pretexte: en effet que peuvent faire des peuples, dont on exige des sommes qu'ils ne peuvent donner: cependant on leur fait un crime de leur impossibilité, on détruit tous leurs biens, on enleve ce qui ne pourroit qu'à peine suffire à une partie de leur subsistance, on détruit

Avril 1706.

R

194 MERCURE

toutes les places fortifiées qui peuvent mettre leurs Souverains à couvert des insultes, & l'on travaille à la ruine entière de leurs Etats, & pour en venir à bout, sous quelque prétexte, on a cherché à faire naître de faux sujets de plaintes, & de rebellions, & tout cela pour accabler un Prince dont on est ébloui de l'éclat de la gloire, & dont on ne pourroit assez reconnoître les services, non plus que ceux qui ont esté rendu par ses Ancestres; mais on ne fait pas attention que lorsqu'on en use de la sorte;

on se met en estat de faire re-
 volter ses propres sujets contre
 soy mesme, tant ils doivent
 apprehender la suite de la do-
 mination d'un Prince, qui com-
 mence à regner, en traitant
 les Princes auxquels, on pourroit
 dire, qu'il doit tout ce qu'il est,
 avec une barbarie, inouye en
 Europe jusqu'à son siecle, &
 qui n'a pour loix, que la vo-
 lonté, & une passion demesu-
 rée, à laquelle son emporte-
 ment naturel ne luy permet pas
 de mettre de bornes. Je sou-
 haite d'avoir peu d'occasion, de
 vous en parler, puisque je ne

vous pourrois rien dire que d'affligeant, pour les peuples d'Allemagne, qui doivent apprehender les effets d'une colere, dont rien ne peut arrêter l'impetuofité. Je vous envoie une lettre qui regarde les affaires de Baviere, & qui merite beaucoup d'attention. Elle n'est pas nouvelle; mais je n'ay peu vous l'envoyer plûtost, puisqu'il n'y a pas long-temps qu'elle est tombée entre mes mains, vous y verrez combien la maison d'Autriche, doit à celle de Baviere, ce que cette dernière a fait pour elle, & la manie-

re dont elle en est recompensée ; mais il est ordinaire aux Princes ambitieux, de chercher à affoiblir, le pouvoir de ceux à qui ils doivent beaucoup, parce que leur présence, & leur mérite personnel, semblent le leur reprocher, & que l'éclat qui accompagne toutes leurs actions les éblouit, & leur fait de la peine.

A Munich ce premier Mars.

Vous me demandez, Monsieur, des nouvelles de nostre infortunée patrie ; je ne puis vous en appren-

R iij

198 MERCURE

dre que de tristes & d'affligeantes : les violences des Ministres de l'Empereur , y sont portées aux plus grands excès ; les gens de guerre y vivent , non pas comme dans un pays libre & independant, ou dans un pays soumis à la domination de l'Empereur ; Mais comme dans un pais de conquête, que l'on a resolu de détruire , & dont on veut absolument éteindre le souvenir, & empescher qu'il n'en reste aucun vestige à la posterité. Si ce n'est pas là tout à fait l'intention des Ministres de l'Empereur, c'est du moins , ce que l'on doit inferer de la conduite qu'ils tiennent

à l'égard des Bavarois. Celle qu'ils ont pour nostre Serenissime Maistre, n'est gueres plus moderée. Ils en parlent comme d'un rebelle, que la Maison d'Autriche à élevé, & qu'elle sçaura bien détruire quand elle voudra. Ce sont les termes qu'ils employent dans plusieurs petits écrits, injurieux à la personne de ce valeureux Prince, qu'ils font courir dans le monde. Ce nom de rebelle convient-il bien à un Electeur de l'Empire ? à un Prince Chef d'une Maison Souveraine, & connuë en Allemagne, plus de 600. ans avant celle d'Autriche, d'une Maison enfin

R iiiij

200 MERCURE

qui possédoit des Etats en toute souveraineté, plus deux cens ans avant que celle d'Hapsbourg, fust sortie du rang de la simple Noblesse; & qui accordoit sa protection aux Empereurs d'Allemagne, dans un temps, où ceux, dont les Princes d'Autriche sont issus, n'estoient qu'Officiers de la Maison des Rois de Boheme. Je ne m'attache pas à prouver une chose qui est connue de toute l'Europe, & qui n'est ignorée de personne, il suffit de dire, que les termes dont les Ministres Imperiaux, se servent à l'égard de Mr l'Electeur de Baviere, attaquent en sa personne

tous les Princes de l'Empire, & que l'Empereur laisse assez voir par cette conduite, le peu d'égard qu'il a pour ceux qui composent le Cercle de l'Empire. Si le nom de Rebelle ne convient point à Son Altesse Electorale; celui d'Ingrat luy convient encore moins. Il faudroit estre peu instruit dans l'histoire de l'Empire, & surtout ignorer entierement, ce qui se passa dans le commencement du dernier siecle, pourestre susceptible des impressions, que l'Auteur de ces petis écrits veut donner. J'avouë que c'est de la maison d'Autriche, que les Ducs de Baviere, tiennent l'Electorat;

202 MERCURE

mais c'est un present, qu'elle ne pouvoit faire à aucun autre Prince, & ce present n'est pas à beaucoup près si considerable, que celui que la maison de Baviere a fait à celle d'Autriche. La dignité d'Empereur, est plus importante que celle d'Electeur, si les Ducs de Baviere tiennent celle-cy de la liberalité des Empereurs de la maison d'Autriche, ces mesmes Empereurs, & ils ne peuvent le desavouër, tiennent de la generosité des Ducs de Baviere la dignité Imperiale. Ferdinand second, Archiduc de Gratz, bisayeul de l'Empereur, qui regne aujourd'huy

- auroit-il jamais pû parvenir à cette haute dignité, sans les bons offices de Maximilien Duc de Baviere ! que dis-je, sans la générosité de ce Prince, qui ceda l'Empire, dont il estoit assuré, à Ferdinand. Frederic Electeur Palatin, & gendre de Jacques premier Roy d'Angleterre, avoit d'abord eu quelques veuës qu'il ne suivit pas ensuite, voyant bien que la religion protestante qu'il professoit, étoit un obstacle invincible ; il renonça à la verité, à ses prétentions, mais d'une maniere qui devoit ôter infailliblement l'Empire, à la maison d'Autriche ; après la mort de l'Em-

204 MERCURE

pereur Matthias; il se joignit à Maximilien, Duc de Baviere, son cousin, à qui il procuroit les voix des deux autres Electeurs protestans, s'il en eût voulu profiter, comme le Roy d'Angleterre, & tous les Princes d'Allemagne, qui estoient las du joug de la maison d'Autriche; l'en pressoient. Maximilien avoit encore la voix de Ferdinand, Electeur de Cologne, son frere: toutes ces voix suffisoient pour élever Maximilien à l'Empire, malgré toutes les intrigues de la maison d'Autriche; d'ailleurs les autres Princes d'Allemagne auroient esté ravis de donner une entiere

exclusion à Ferdinand, Archiduc de Gratz, nouvellement élu Roy de Bohême, & que l'Empereur Matthias, qui n'avoit pas encore long-temps à vivre, designoit pour son successeur. Ce Prince avoit des manieres de hauteur, qui ne leur plaisoient point; la conduite qu'il avoit tenue à l'égard du Cardinal de Clefel, Evêque de Vienne, premier Ministre de Matthias les avoit entierement aigris contre luy. Ce Prélat ne songeoit qu'à ramener par la douceur, les Peuples de Bohême, qui s'étoient soulevez & à leur faire accorder de nouveaux privileges, au cas que la ne-

206 MERCURE

cessité des affaires, le demandât ; il
 n'inspiroit à son maistre que des
 pensées de paix & de moderation
 & luy insinuoit, en même temps,
 que si on en venoit à une guerre ou-
 verte, le Roy Ferdinand deman-
 deroit le commandement de l'ar-
 mée, & qu'il se rendroit par là
 le maître des affaires. La conjonctu-
 re cependant, où se trouva l'Em-
 pereur l'obligea de lever des trou-
 pes, à quoy il fut déterminé par
 le Roy de Bohême, par l'Archi-
 duc d'Inspruk son frere, & par le
 Comte d'Ognate, Ambassadeur
 d'Espagne ; Ferdinand ne man-
 qua pas d'en demander le com-

mandement ainsi que l'avoit predict
 le Cardinal de Clefel, & comme
 l'Empereur ne pût le luy refu-
 ser, son sage Ministre luy insinua
 de limiter son pouvoir & de nom-
 mer un Conseil de guerre, composé
 de ses plus fideles Officiers, dont Fer-
 dinand seroit le chef, mais sans le-
 quel, ce Prince ne pourroit rien
 faire. Le Roy de Boheme connut la
 main qui luy portoit le coup, & il
 resolut de se vanger. Ses emissaires
 & ses creatures commencerent à
 crier hautement contre le Cardinal,
 & à l'accuser de semer la division
 dans la famille Imperiale, d'estre
 un ennemy secret & dangereux.

208. MERCURE

de la maison d'Autriche, d'avoir d'étroites intelligences avec les hérétiques, & de plusieurs autres chefs. Ces rapports ne firent aucune impression sur l'esprit de Matthias qui connoissoit assez la probité & les intentions droites de son Ministre, c'est pourquoy le Roy de Bohême, l'Archiduc Maximilien, & le Comte d'Ognate desespérant d'obliger l'Empereur, à chasser luy même ce Cardinal, prirent la résolution de s'en débarrasser : on proposa d'abord de l'assassiner, mais comme le meurtre que l'Empereur Ferdinand I. leur ayent avoit fait faire du Cardinal Mar-

nutius en Hongrie, avoit autrefois mis ce Prince à deux doigts de sa perte, & que d'ailleurs le Cardinal Clefel, étoit dans sa Ville Episcopale, circonstance qui rendroit ce crime encore plus atroce, ils jugerent plus à propos de se saisir de sa personne, & de le renfermer dans quelque prison, à l'insçu de l'Empereur; on appella donc cet infortuné Prélat au Conseil, qu'on luy dit, qui se tenoit dans l'appartement de l'Archiduc Maximilien; à peine fut-il dans l'antichambre, qu'il fut arrêté, jetté dans un Carrosse, & conduit sous une grosse escorte, au Château

Avril 1706. S

210 MERCURE

d'Inspruck. l'Empereur. en fut au
desespoir, mais la colere de ce Prin-
ce infirme : fut impuissante ; il me-
naçoit d'aller demander du secours
aux Evangeliques de Bohême, si
on ne luy rendoit son Ministre.
Le Cardinal de Diethrstein, qui
étoit d'intelligence avec Ferdinand,
appaïsa un peu ce Prince, & l'obli-
gea de recevoir le Roy de Bohême,
& l'Archiduc, qui luy demanderent
pardon, les deux Princes luy pro-
mirent, qu'ils ne se mêleroient plus
du gouvernement, & le pauvre
Matthias, que la mort talonnoit fut
contraint, de se contenter de leur pa-
role. C'est peu après cette action vio-

lente que la mort de cet Empereur arriva. Ce Prince mourut, accablé de chagrins & de disgraces, au mois de Mars de l'an 1619. & il ne faut pas douter, que l'Archiduc de Grats son cousin, & qu'il avoit adopté, n'eust avancé ses jours. Dans la mauvaise disposition où tout l'Empire estoit contre cet Archiduc, qui n'étoit pas même encore bien assuré de succéder aux Couronnes de Hongrie & de Bohême, on n'eust jamais une plus belle occasion d'arracher l'Empire d'une maison, qui le regarde depuis plusieurs Siecles, comme une partie de son patrimoine; & si

S. ij

212 **MERCURE**

on ne le luy osta pas, alors ce fut uniquement à Maximilien, Duc de Baviere, que cette maison en fust redevable. J'avouë qu'on jetta les yeux sur plusieurs Princes: Charles Emanuel, Duc de Savoye se flatta fort serieusement, pendant quelque temps, d'estre préféré. Ce fust dans cette veuë, que Victor Amedée, son fils qui devoit épouser Madame Christine de France, fille de Henry le Grand, vint luy-mesme à Paris, pour achever ce mariage; & pour sonder sur ce sujet, l'esprit de la Cour. Il se mêla de l'accommodement de Louïs XIII. avec la Reyne sa mere, qui.

estoit à Angoulême, & il crut engager, par cette negociation, cette habile Princesse, dans ses interests. On croit même, que Duplessis Mornay, avoit parlé, le premier, de cette affaire. Je conviens encore que Frederic, Electeur Palatin, qui fût ensuite couronné Roy de Bohême; prétendoit hautement à l'Empire; mais enfin il ne restoit que le seul Duc de Baviere, qui pût faire teste à Ferdinand: l'Electeur Palatin; convaincu que la religion protestante, comme je l'ay desja dit, luy donnoit une exclusion insurmontable, s'estoit réuni avec son cousin, & il sollicitoit

214 MERCURE

ouvertement pour luy ; quant au Duc de Savoye il n'y songeoit plus , au temps de l'élection ; son party estoit trop foible , s'il est même vray qu'il y en eût eu un de formé en sa faveur. Le succez étoit donc infaillible , si le Duc Maximilien eût persisté à demander l'Empire ; mais bien loin de soutenir de si legitimes prétentions , il se donna tout entier , avec le party qui luy étoit attaché , à un Prince , dont il ne prévoyoit pas , sans doute , que le petit fils & l'arriere petit fils , seroient les plus irreconciliables ennemis de sa posterité ; que dis-je , les destructeurs & les tyrans de la Baviere.

Jugez à present, Monsieur, si c'est la Maison de Baviere, ou celle d'Autriche, qui doit estre taxée d'ingratitude; s'il sied bien à l'Empereur, de dire qu'il a élevé la Maison de Baviere; & laquelle enfin de ces deux Maisons, est la plus redevable, à l'autre, de son élévation. Les commencemens de la Maison d'Autriche, ont esté si obscurs, que ses Partisans ne devoient jamais toucher cette corde; sa fortune d'ailleurs, de tems à autre, a esté si chancellante, qu'elle devoit tirer une grande leçon de moderation, de cette variété de disgraces humiliantes & d'evenemens glo-

216 MERCURE

rieux. Mais non ! rien ne corrigera jamais les Princes de cette Maison ; une fierté orgueilleuse, est le caractère dominant de tous ceux qui en sortent. Je quitte cette triste matière, Monsieur, elle est trop affligeante, & je ne trouve plus rien au bout de ma plume, tant j'ay le cœur serré, d'estre, tous les momens de la journée, le triste témoin des calamitez de ma Patrie ; Je suis vostre, &c.

Je crois que les malheurs des Bavarois, ne sont a encore finis, & que je n'auray que trop dequoy vous en entretenir dans la suite, mais plus je vous
en

en parleray, plus le Prince, qui les fait souffrir éloignera de lui, l'amour de ses peuples mêmes, qui le craindront plus qu'ils ne l'aimeront ; mais l'obéissance, qui n'est fondée que sur la crainte, n'est pas souvent de longue durée.

Les trois articles que vous allez lire regardent la mort des Gouverneurs de l'Acadie, de St. Domingue, & des Isles de Cayennes.

Messire Jacques François du Bouroüillan, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, Gouverneur de la Province de l'A,

Avril 1706.

T

218 **MERCURE**

Acadie, dans la nouvelle France
cy-devant Gouvernement de Plai-
fance, dans l'Isle de Terre neu-
ve & Terres adjacentes, mou-
rut le 23. Septembre de l'année
derniere âgé de 51. an, en ar-
rivant à son gouvernement de
l'Acadie; il a si bien fait for-
tifier le Fort Louis de Plaisance
qu'il peut passer pour impre-
nable. Il y fut attaqué deux
fois dans la dernière guerre par
deux Escadres Angloises qu'il
repoussa vigoureusement; &
s'étant rendu maître en 1696.
de toutes les Colonies, que les
Anglois occupoient dans l'Isle

JORDANI 219

de Terre neuve, il y prit environ
40. Vaisseaux chargez de Mou-
re. En 1704. il fut attaqué au
Port Royal de l'Acadie, par les
Anglois, avec 30. Vaisseaux,
qui furent obligez de se retirer
sans faire de desconte. Il avoit
six freres, cinq desquels sont
morts dans la derniere guerre,
en se distinguant au Service de
Sa Majesté; ils étoient fils de
Messire Jacques du Bouroüil-
lan, & petit fils d'Arnaud du
Bouroüillan, Gentilhomme or-
dinaire de la Chambre du Roy
Louis XIII. d'heureuse me-
moire, & Colonel du Regi-

T ij

220 MERCURE

ment de Guienne ; Jacques François de Bouroüillan, a laissé en mourant deux neveux, qui suivent ses traces, dans le Service de Sâ Majesté ; l'un est Commandant des Troupes de l'Acadie ; & l'autre Major des Dragons du Regiment de la Vrilliere.

Mr Auger, Gouverneur de S. Domingue; y mourut le 8. Octobre dernier, fort regreté des Colonies. Il avoit esté long-temps Gouverneur de la Guadeloupe, où il se faisoit tellement aimer des Officiers & des Habitans, par ses manieres

honnêtes, qu'ils ne l'ont vû mourir, qu'avec un extrême regret, & toute la Colonie de S. Domingue, aussi-bien que les Officiers & les troupes generalement, ont esté si sensibles à la perte, qu'ils en ont faite, qu'ils n'osent se promettre de la voir reparée, de long-temps, tant ils trouvoient de douceur à son Gouvernement.

Messire Pierre Eleonor de de Ferrolles, Marquis dudit lieu, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, Gouverneur des Isles de Cayenne & Terres-

T iij

222 MERCURE

Fermes de la Cayenne, Lieutenant General des Isles de l'Amérique Meridionale, est mort dans son Gouvernement, âgé de 56. ans. On doit remarquer que ce Gouvernement s'étendoit, depuis la riviere des Amazones, jusqu'à celle de Suriname, où il y a un établissement d'Hollandois, qui en 1666. en firent la Conquête sur les Anglois, sous le Commendement du Contre-Amiral Kreizen, à qui feu Mr le Chevalier de Lezy de la Barre, alors Gouverneur de Cayene, fournit deux Vaisseaux

& deux cens hommes de la Garnison, pour cette expedition à quarante lieues ou environ à l'Ouest de Cayene. Mr de Ferroles avoit succédé à ce Gouvernement, il y a environ vingt ans, à Mr de la Barre, Capitaine de Vaisseau & Frere de Me la Presidente de Quincy, & de Me d'Ormesson.

Il alla comme Garde de Marine, à Cayene en 1677. lorsque Mr le Maréchal d'Étrées en alla chasser les Hollandois. Ce Mareschal le laissa Ayde-Major à Cayene, dont il fut Major quelque temps après;

T iij

224 MERCURE

& ensuite Lieutenant de Roy, jusqu'à ce qu'il eut succédé à Mr de laBarre. Quelques années après, il executa avec beaucoup de valeur & peu de troupes, les ordres qu'il reçut de la Cour, d'aller chasser les Portugais, des trois Forts qu'ils estoient venus construire sur la rive Septentrionale de la riviere, des Amazones vers son embouchure. Il n'avoit que quatre-vingt-dix hommes; il en chassa deux cens Portugais, soutenu de six cens Indiens; rasa deux de leurs Forts, laissa garnison dans le troisiéme, nommé

Makapa, & revint à Cayene avec les cinq ou six *Canaux*, ou *Pyraques*, qui avoient servi à cette expedition, & avec lesquels, il auroit pû chasser tous les Portugais, ainsi que de leur Capitale & des autres postes, qu'ils ont sur la rive droite de cette riviere; mais les ordres de la Cour, portoient de les chasser seulement de ces Forts qu'ils avoient bâtis sur les Terres dépendantes du Roy.

Monsieur de Ferroles avoit à Cayenne, & dans la Terre-Ferme, voisine, des établissemens considerables de sucrerie, de

226 MERCURE

Raſinerie, & de Manufactures d'Indigo; il a laiffé le Pais tranquille, & dans une intelligence parfaite avec diverſes Nations, ſauvages de l'Iſle de Cayenne & du Continent, deſquelles il tiroit auſſi bien que de la Colonie, une infinité de commoditez, ce qui la rend tres-floriſſante, ſur tout à cauſe du paſſage, aux Iſles de l'Amérique, des Vaiſſeaux qui viennent des Coſtes d'Afrique, chargez d'Eſclaves Negres.

Mr d'Orvilliers a eſté nommé, par SaMajeſté, pour aller remplir la place de feu Mr de

Ferolles, sous lequel il a esté long-temps Lieutenant de Roy. Il est à Rochefort prest à s'embarquer, sur une fregate, que Sa Majesté luy donne pour le porter à Cayenne, & pour en rapporter la veuve de Mr de Ferolles, fille cadette de feu Mr del-Rieux, cy-devant Maître d'Hostel Ordinaire du Roy.

La Lettre qui suit, est d'un Membre du Parlement d'Angleterre, j'aurois pû vous l'envoyer, dès le mois passé; mais l'abondance de la matiere, dont j'étois accablé, fut

cause qu'elle ne pût trouver place dans ma Lettre.

Je crois que je puis, Mr, vous parler avec quelque certitude, des bruits de Paix, qui se sont répandus au-delà de la Mer. Il est certain, que quelques Cantons Suisses, ont fait sonder si leur médiation seroit agreable aux Puissances qui sont en guerre. Il n'est pas moins vray, que ni ceux qui nous gouvernent, ni les Zeleateurs de nostre Cour, n'y paroissent point du tout disposez. Ce n'est pas, que les Peuples ne la souhaitent autant que nous. On ne juge

pas que la Nation Angloise, soit encore assés abbaissée par le payement des gros subsides, que nous donnons pour le soutien des dépenses importantes de la guerre; on veut, s'il m'est permis de m'expliquer ainsi, la reduire dans une si grande misere, qu'elle ne soit pas en état de donner, dans la Paix, aucun ombrage, à ceux qui ont l'Administration des Affaires. On est si fort persuadé, que le calme est incompatible avec le Regne d'aujourd'huy, qu'on croit se flatter, mal à propos, de pretendre voir si-tost la guerre terminée. Il suffit de parler de Paix, en ce Pais

230 MERCURE

ici, pour estre regardé, comme ennemi du Gouvernement. Je ne scaurois mieux vous persuader de cette verité, qu'en vous envoyant l'Extrait de la Lettre, que Milord Harlay, Secretaire d'Etat, a écrit, par ordre de la Reine, dans toutes les Cours de l'Europe.

Ce Milord expose, d'abord, que les bruits qui se sont répandus, d'une prochaine Paix, sont des effets de l'artifice de la France; que la Reine luy avoit ordonné d'écrire à ses Ministres, dans les Cours étrangères, pour les exhorter, à détruire ces bruits, qui se trouvent oppo-

fez aux intérêts de la Couronne, & au service de sa Majesté; leur ordonnant, en mesme-temps, autant qu'il sera en leur pouvoir, d'empêcher que les Princes, près desquels ils résident, ne se laissent point surprendre par de pareils bruits; & n'écoutent aucune proposition de Paix.

Que nous sommes à plaindre, Mr, de voir dans de pareils sentimens, ceux qui gouvernent la Nation; autrefois, on se plaignoit que la France ne respiroit que le trouble, & la confusion, afin qu'à la faveur de la guerre, elle pût

parvenir à la Monarchie universelle ; mais les restitutions qu'elle fist par le Traité de Rismich, ayant paru, aux yeux de l'Europe, fort opposées à cette ambition, on veut presentement, que ce soit dans la Paix, que la France cherche ces avantages.

Oüy, Mr, il n'y a point de bon Anglois, qui pour faire sa Cour, ne doive rejeter toutes les propositions de Paix, qui pourront estre faites, quelques raisonnables qu'elles soient, parce que la Reine les désaprouve ; vous en concevez assez la raison, sans que je m'explique d'avantage. Il me paroist

cependant, qu'il seroit plus avantageux & plus glorieux à la Nation Angloise, de chercher des accommodemens, pour terminer à l'amiable, les differens des deux Maisons concurrentes, que de sacrifier ses richesses, & de répandre le sang des Sujets, dans une guerre, où nous avons si peu d'interest. Mais enfin, l'objet principal, de ceux qui gouvernent l'Angleterre, est comme je vous l'ay déjà fait observer, de reduire les Anglois, au triste état où sont tant d'autres Nations, que leur misere retiennent dans l'esclavage. Nostre Commerce, qui enrichissoit nos Peuples, &

Avril 1706.

V

234 **MERCURE**

rendoit la Nation Angloise respectable dans le Vieux, & dans le nouveau Monde, est presque entièrement ruinée; & à moins que le Parlement ne prenne de justes mesures, pour relever ce Royaume, il va tomber dans la dernière misère. J'espère qu'au premier jour, je vous donneray l'éclaircissement que vous me demandez, afin de vous prouver, avec combien d'attachement, Je suis, &c.

Cette Lettre auroit un grand relief, s'il m'étoit permis de nommer, non pas celui qui l'a écrite, qui est un bon Anglois, que je n'ay pas l'hon-

ment de connoître, mais ce-
 luy qui l'a reçue, dont le nom
 & le mérite sont connus en
 beaucoup d'endroits, & qui
 remplit, avec beaucoup de ré-
 putation un Employ de dis-
 tinction, dans une Cour voi-
 sine.

Quoique l'Article suivant
 ne soit pas nouveau, il ne lais-
 sera pas de faire connoître
 l'esclavage, où se trouve pré-
 sentement le Parlement d'An-
 gleterre.

Dans le tems que le Parlement
 deliberoit sur l'acte qui a pour
 titre d'Acte pour la plus grande

sûreté du gouvernement de Sa Majesté, & de la succession de la Couronne. Mr. Cefard, membre de la Chambre haute, s'étant levé de sa place dit d'une voix ferme, & d'un ton mécontent.

Milords, inutilement travaillerons-nous à la sûreté du gouvernement, tant que la Reine employera, dans les affaires les plus secrettes, des gens peu affectionnez à l'Etat; il y a actuellement un noble Pair, sans l'avis duquel Sa Majesté ne fait rien, qui, sous le regne précédent, entretenoit une étroite correspondance avec les ennemis de l'Etat; je doute même

qu'il n'ait encore avec eux, de fortes intelligences.

Mr Cefard eût à peine achevé de parler, que tous les M-lors se regardans les uns les autres, Milord Chancelier, comme Orateur né de la Chambre, prit la parole & dit, que ce discours étoit injurieux à la Reine & au gouvernement; & il fut ordonné à Mr Cefard de sortir de la Chambre, & ensuite il fut conduit prisonnier à la Tour.

On voit par là que les membres, du Parlement d'Angleterre n'ont plus la liberté de parler, comme autrefois, pour la

bien de la nation, lorsque ce qu'ils ont à représenter, est contraire aux intérêts de la Cour.

Quoyque ce qui suit ne soit pas arrivé nouvellement, il ne laissera pas d'être nouveau pour ceux qui ne l'ont appris qu'imparfaitement, & il y a peu de gens qui ne soient de ce nombre.

Quelques rigoureuses que soient les défenses de la Cour d'Angleterre, d'y mettre aucun ouvrage, sous la presse, sans permission; on voit tous les jours éclore à Londres quelques

libelles injurieux, contre la Cour & le gouvernement. A peine Milord Malbouroug fut-il arrivé à Londres, qu'on trouva semé dans les ruës, plus de deux cens exemplaires d'un petit écrit où ce Milord est représenté, ennemi de la Paix & du repos de l'Europe, comme un homme qui n'a que son propre intérêt en recommandation, & dont l'ambition démesurée, doit causer la ruïne du Royaume. Il en a paru un autre intitulé, *La revue des membres de la Chambre haute*, où Milord Haversham & plusieurs autres Seigneurs sont

fort maltraitez ; & quoyque le
Parlement ait déclaré , que l'E-
glise Anglicane étoit florissante, &
en fureté , sous le regne de cette
Princesse , & que ceux qui sou-
tiendroient le contraire, seroient ré-
putez ennemi de la Reine, de l'E-
glise & du Royaume ; on n'a pas
laissé de distribuer une infinité
d'exemplaires, d'un écrit qui a
pour titre : *Memoirs de l'Eglise
Anglicane, humblement offert à la
consideration de ceux qui aiment
nostre Eglise & nostre constitution.*
L'Auteur de cet Ouvrage, s'ef-
force de persuader à ses Lec-
teurs, que la Reine met cette Egli-
se

se dans un tres-grand danger , par la continuation d'une guerre , où, selon luy, l'Angleterre n'a aucun interêt , parce que la paix de l'Eglise dépend de celle de l'Etat, & que l'une & l'autre , ne peuvent se soutenir, que par la richesse des Peuples , & la liberté du commerce ; ce qui est incompatible avec une guerre ruineuse , telle qu'est celle qui afflige aujourd'huy l'Europe. David Edwards étant accusé d'avoir mis cet Ouvrage sous la presse , la Cour a fait publier une Ordonnance , qui promet 50. livres sterling à celui qui se saisira de sa personne

Avril 1706.

X

242 MERCURE

& 200. livres sterling à ceux qui découvriraient l'Auteur de l'Œuvre, qui est encore inconnu; on a appris depuis ce tems-là, que Mr Harlay premier Secrétaire d'Etat, s'étant rendu à la Chambre des Communes, de la part de la Reine, avoit déclaré, que dans la recherche que Sa Majesté avoit fait faire de cet Auteur, on avoit trouvé que quelques Membres de cette Chambre, y avoient beaucoup de part; mais que par la considération que Sa Majesté avoit pour leurs Privilèges (ou plutôt par la crainte qu'elle avoit que leurs mecon-

tentemens secrets n'éclataffent) elle avoit empêché la poursuite de cette affaire, jusqu'à ce qu'elle eût scû si les Communes le trouveroient à propos. Cette honnêteté & cette condescendance, ont attiré à cette Princesse une Adresse des remerciemens de la part des Communes, qui la prient en même tems de faire poursuivre cette affaire, afin que les indiscrets soient punis.

Je ne repete point icy, ce que je vous ay déjà dit, pour vous faire connoître que l'Eglise Anglicane, est dans un extrême danger : elle est la dominante, selon les Loix du Pays ; mais

244 MERCURE

elle n'est pas la favorite de la Cour, qui seroit mal dans ses affaires, sans l'intelligence qu'elle conserve avec tous les Protestans : cependant, pour parler plus juste, la politique est aujourd'hui, la seule divinité de la Cour d'Angleterre. On y ménage tous ceux qui professent des Religions différentes, & on les fait agir les uns contre les autres, selon que l'on en a besoin, en leur distribuant, tour à tour, des grâces, & en leur faisant entre-voir adroitement que la Religion de ceux qui seront les moins zelez

pour la Cour , fera celle qui se trouvera dans un plus grand danger.

Le premier Mécredy après la quinzaine de Pâques on fit au Parlement, les Mecu-riales, qui s'y font ordinairement en ce tems-là. Mr Portail premier Avocat General parla. Le discours qu'il fit fut applaudi , & ce discours ne reçût pas moins d'éloges, que celuy qu'il prononça après la S. Martin de l'année derniere, dans une pareille occasion. Il fit un détail tres-circonstantié, de tous les devoirs d'un Ma-

246 MERCURE

gistrat ; il doit être , dit-il , éclairé , sage , discret , prudent , sans passions , ou du moins , il doit continuellement s'attacher à les assaïter , & non pas en devenir esclavé ; il doit être accessible , écouter tout le monde , & ouvrir la porte au pauvre , comme au riche , au malheureux , comme à celui qui jouit d'une florissante fortune ; il doit garder un secret & on ne le garde , ajoûta cet éloquent Magistrat , qu'en parlant peu , qu'en se communiquant peu , qu'en s'ouvrant peu , même à ses meilleurs amis : Il doit être désintéressé , & regarder plus les richesses comme

une tentation tres-feduisante & à laquelle on refiste peu, que comme des moyens de vivre contents & tranquilles. Ce qu'il adressa aux Avocats, aux Procureurs, & aux autres gens de Justice, fut tres-delicatement touché. Mr le premier Président prit la parole, lorsque Mr l'Avocat General, eût cessé de parler. Son discours fut court, mais tres-fort; & l'on peut dire qu'il étoit plus rempli, *de choses que de mots.* Les devoirs des premiers Officiers de la Magistrature, y furent décrits avec de vives couleurs; & quoy qu'on

248 MERCURE

vit bien que ce grand Magistrat ne cherchoit point à plaire, on remarqua dans son discours une éloquence noble, qui ne satisfaisoit pas moins l'esprit, qu'elle flâtoit l'oreille, Les louanges du Roy furent trouvées tres-delicates, & données avec une grande justesse. Ce grand Monarque y fut peint avec des couleurs tres-naturelles; & les efforts du grand nombre de Princes conjurez, contre luy, y furent peints avec beaucoup de force. Mr le premier President ayant fini; l'un des Greffiers lût les Reglemens

du Parlement , suivant l'ancienne maxime de les lire , à toutes les Mercuriales , & cette lecture fait une partie du fond de la Mercuriale. Le nombre de ces Reglemens est grand , & on s'instruit, en les entendant lire, des anciens usages des Officiers du premier Tribunal du Royaume.

Monfieur le Duc de Lorraine vient d'établir une Academie de beaux esprits, à Nancy. Les Reglemens en ont été faits à l'instar de ceux des Academies Françoises & des Inscriptions. Le Pere Hommey, Augustin

250 MERCURE

qui demeure à present à Nancy & qui est fort connu dans la République des lettres, a adressé un Poëme à Mr le Marquis de Lenoncourt, grand Chambellan de Mr le Duc de Lorraine, sur ce que ce Marquis vient d'estre fait Protecteur, de cette nouvelle Academie. Il le compare à Mecene, & fait remarquer, que du temps d'Auguste les gens de lettres à Rome se rejoüissoient d'avoir à leur tête Mecene, de même que les gens de lettres, se rejoüissent aujourd'uy en Lorraine d'avoir pour Protecteur, Mr le Marquis de

Lenoncourt , qui n'est pas d'une naissance moins distinguée , que l'ancien Mecene , & qui n'aime pas moins que luy , les gens de lettres : le Pere Hommey fait voir , pour prouver la grandeur de la naissance de Mr de Lenoncourt , qu'il y a eu trois Cardinaux de cette maison ; Olderic , Robert & Philippes de Lenoncourt. Il louë ensuite ce nouveau Protecteur , sur la sagesse dont il a donné des marques dans deux Ambassades , & sur tout dans celle de Rome. En le louant sur son inclination pour les

gens de lettres , il fait un détail du bien que ce Seigneur leur a fait en plusieurs occasions , & il parle de la Bibliothèque qu'on va faire à Nancy pour les nouveaux Académiciens. Cette nouvelle Académie s'ouvrira sous le nom d'*Académie Leopoldine*. Le Pere Hommey est membre de cette Académie.

On a parlé dans les nouvelles publiques d'un enfant, qu'on a trouvé dans son berceau, flottant sur les eaux qui ont inondé une partie de l'Italie : la Reine d'Espagne voulant

imiter, en cette occasion, la fille de Pharaon , a resolu de prendre soin de faire élever cet innocent, & elle l'a obtenu du Roy son Epoux, & Mr le Prince de Vaudemont, Gouverneur de Milanois, a eu ordre d'envoyer cet enfant en Espagne , avec les precautions necessaires pour qu'il ne souffre point des fatigues du trajet ; cette charité est digne de la grandeur d'ame d'une puissante Reine , & elle a attiré de grandes loüanges, à cette Princesse.

L'Extrait qui suit est tirée d'une Lettre de Genes.

254 MERCURE

A Gents , le 30. Mars 1706.

Mr le Duc de Vendôme arriva hier en cette Ville, & il alla loger chez Mr le Marquis de Monteleon, Envoyé extraordinaire d'Espagne, au Fauxbourg de San Pier d'Arena. Ce Prince avoit esté reçu en débarquant, au bruit du Canon, des mortalets & de la mousqueterie, & il fut complimenté par six Gentilshommes, Ambassadeurs, au bord de la mer. La République vouloit luy envoyer à son logis huit Gentilshommes Ambassadeurs, pour luy faire de non-

*beaux complimens, & pour le
 prier de loger dans la Ville;
 mais Mr le Duc de Vendôme fit
 prier la République, de le dispen-
 ser de recevoir ces honneurs, par-
 ce qu'il vouloit estre incognito.
 Cette reception avoit esté réglée
 de concert avec Mr le Marquis
 de Monteleon, & elle est pareille
 à celle que la République a accou-
 tumé de pratiquer envers les Prin-
 ces Souverains, & à celle qu'elle
 a pratiqué à l'égard de Mr le Duc
 de Savoie. Mr le Duc de Vendô-
 me alla néanmoins se promener
 dans la Ville: mais quoyqu'il fut
 incognito, son carrosse étoit suivi*

par ceux des principaux de la République : les Dames étoient aux fenestres , & le peuple , qui remplissoit les ruës , le suivoit. Il est parti aujourd'huy , pour aller à Voghera , & il ira demain à Milan

L'on a sçu depuis que l'empressement de voir ce Prince , à esté aussi grand à Milan , qu'à Genes , & que l'on a crié, *vive Vendôme*, dans toutes les ruës où il a passé.

Monsieur l'Abbé de Chalmazel-Talaru, Chanoine de l'Eglise de S. Pierre de Macon est decedé peu après Mr de Chalmazel, Comte de S. Jean de

Lyon, son frere, dont je vous ay appris la mort, il y a quelques mois, & je vous parlay alors de sa maison avec assez d'étendue.

Celuy qui vient de mourir, étoit estimé dans son Chapitre; il s'y estoit toujourns appliqué aux fonctions de son ministere, avec beaucoup d'affiduité.

Monsieur le Prevost de S. Pierre de Macon, dans un des mois duquel ce benefice a vaqué, l'a conféré à Monsieur l'Abbé de Dortans, Chanoine de l'Eglise de Belley, qui joint à une naissance distinguée, un merite generalement reconnu.

Avril 1706.

Y

258 MERCURE

Il est fils de feu M^{re} Claude François de Dortans, Seigneur de Bona, d'Uftelle, Esmondoux, & Chatonas, & de Dame N... de Villars - Lafée d'une des meilleures maisons de Bourgogne. Feu Mr de Bona mourut à Soleure, il y a quelques années ; il en avoit passé plusieurs parmi les Suisses, où il s'étoit acquis une estime generale. Il avoit esté Enseigne Colonelle du Regiment de la Mothe-Houdancour, à l'âge 17. ans. Il se signala au siege de Turin l'an 1640. ayant forcé une redoute dont les

ennemis s'estoient comparez, ce qui contribua beaucoup, à la prise de la Ville. Il fut depuis Capitaine dans le mesme Regiment, il étoit fils aîné de François Antoine de Dortans, Seigneur de Bona, qui fut Capitaine de Carabins en Piemont, & ensuite Colonel d'un Regiment d'infanterie, dans Veruë, où il mourut pendant le siege que les Espagnols mirent devant la Place, & de Dame Philiberte de Grolée, fille de Claude Comte de Grolée, & de Claire de Montuel: outre, feu Monsieur de Bona; Fran-

260 MERCURE

çois Antoine eût encore deux enfans, Jean François de Dortans-Châtonas, qui a laissé des enfans de Dame N... de Falletans Saint Mauris, d'une ancienne maison de Franche-Comté, & Dame Louïse de Dortans alliée en premières nocces avec François Deleas, Seigneur de la Batic, & en seconde, avec François de Tricaud Lieutenant General du Bailliage de Bellay. François Antoine de Dortans, étoit troisième fils de Pierre Antide de Dortans, & de Catherine de la Baulme, fille de Louïs de la

Baillie Comte de S. Amour,
Chevalier de la Toison d'or.
François Antoine de Dortans,
a formé la branche de Dor-
tans Bona, qui subsiste aujour-
d'huy en la personne de Mr
de Chevigni, établi en Bour-
gogne, & qui a épousé Da-
me N... Pascal & qui est
frere aîné de Mr l'Abbé de
Dortans, Chanoine de Saint
Pierre de Macon. Ces Mrs ont
un frere Jesuite, Recteur du
College de Chambery, qui passe
pour un des meilleurs sujets de
la Societé; il a un grand ta-
lent pour la Chaire. Ils ont aussi

262 MERCURE

une ſœur qui après avoir eſté
Chanoineſſe de Remiremont ,
épouſa Monsieur De pra, frere
de Monsieur le Comte de Ba-
lezeau, dont elle eſt veuve, &
dont elle a eu des enfans; l'aiſ-
né eſt Capitaine de Dragons.
Jean François de Dortans, fre-
re du dernier Comte de Bona,
ſit la branche de Chatonas, qui
ſubſiſte en la perſonne de Mr
de Dortans Chatonas, qui après
avoir eſté long-temps Capitai-
ne dans le Regiment du May-
ne fut bleſſé dangereuſement à
la bataille d'Eckeren; il a épou-
ſé depuis Mademoiſelle de

Haute-Pierre, fille du Major de Saint Omer, & le Roy en consideration de ses services, & des blessures dont il est resté estropié, luy a accordé une pension & les mesmes appointemens, qu'il avoit lorsqu'il estoit dans le service, & la survivance de la Majorité de Saint Omer. Il a un frere aîné religieux de l'Abbaye de saint Claude, où l'on fait de rigoureuses preuves de noblesse, & un Cadet Capitaine dans le Royal Comtois, il a deux sœurs, dont l'une a épousé un gentilhomme de

264 MERCURE

Grey, d'une des meilleures maisons de Franche-Comté, & l'autre est Religieuse de la Visitation de Grey. Il y a encore deux branches de la maison de Dortans: Monsieur le Comte de Dortans, Capitaine de Cavalerie, qui a épousé Mademoiselle D'yvours, il y a déjà quelques années, est chef de la première branche, & par conséquent de toute la maison. Il a une sœur mariée à Mr de Chapelle, qui est d'une ancienne noblesse, & une sœur Chanoinesse de Neuville en Bresse. Mr du Marterey est chef de la seconde Branche.

On

On fait preuve de noblesse, à saint Pierre de Mâcon, comme à Saint Jean de Lyon.

Je devois vous avoir parlé, il ya deux mois, de la mort d'un homme, dont la naissance, fait moins de bruit dans le monde, que les grands talens; & dont toute la posterité tiendra sa noblesse, puisqu'il a plu au Roy de l'ennoblir, pour les services qu'il a rendus à l'Etat; c'est de Monsieur le Gendre de Roüen, dont je veux parler, qui estoit un des plus fameux negocians de ce siècle, c'étoit un des plus forts, il avoit amas-

Avril 1706.

Z

266 MERCURE

se de grandes richesses; & il s'étoit acquis une estime universelle: il avoit toujours pris soin de se faire des amis, & personne ne scavoit mieux les conserver que luy. Le Roy, en consideration de son exacte probité, & des avances qu'il avoit faites, en plusieurs occasions, l'avoit ennobli. Ses Lettres de noblesse sont conceuës en termes tres-honorables. Mr le Gendre a été fort heureux dans sa famille, il laisse trois fils qui se sont avancez dans le service. Mr de Colandre est l'aîné, on a peu veu d'hommes mieux

meux fait, & de meilleur air. Il a esté Capitaine aux Gardes, & ensuite Colonel de Flandre, il commande presentement celui des Vaisseaux. Mr de Barville qui est le second, est Colonel du regiment Colonel general des Dragons, & Mr de Negremont qui est le cadet, est officier aux Gardes. Mr le Gen- die laisse aussi deux filles mariées, l'une à Mr de Fumechon President à Mortier à Rouën, dont elle est veuve, & l'autre à M^r Pecoil de la Ville-Dieu, Maître des Requêtes; cette Dame est recommandable par sa beauté.

Zij

268 MERCURE

Dame Anne de Raoulz Raouffet, veuve de feu M^{ic} N... de Gallaup, Seigneur de Chasteüil, Avocat General au Parlement d'Aix, y est morte âgée de soixante & douze ans. Cette Dame a esté generalement regrettée, dans cette Province, sa vertu & sa pieté luy avoient acquis l'estime de tout le monde, la constance & la force d'esprit avec laquelle elle avoit supporté la longue absence & les disgraces de son époux, l'avoient fait regarder, comme une personne, au dessus de son sexe. Feu Mr l'Avocat General

du Parlement d'Aix, étoit un des plus honnestes hommes du Royaume, les rares qualités de son esprit, & l'exacte probité dont il avoit donné des marques dans l'exercice de sa charge, n'avoient pas empêché des ennemis secrets de luy faire des affaires, à la Cour. Il est vray qu'il se justifia parfaitement. Mais il fut obligé d'estre longtemps à Paris, où il parvint enfin à faire connoistre l'artifice de ses accusateurs aux Juges : on rendit justice à son mérite, & il mourut honoré & regretté de toutes les per-

270 **MERCURE**

sonnes les plus qualifiées de Provence. Il estoit fils de feu Mr de Chasteüil Procureur General au Parlement d'Aix, qui estoit frere du fameux Solitaire du Montliban, qui y est mort en odeur de sainteté. Mr de Chasteüil connu autrefois sous le nom de *Chevalier de Chasteüil*, frere de feu Mr l'Avocat General du Parlement d'Aix, fait aujourd'huy les delices des gens de Lettres de Provence, & de plusieurs autres, avec lesquels il est en commerce. M^e de Chasteüil, qui vient de mourir, estoit d'une tres-ancienne mai-

son de Tarascon, Mr le Comte de Boulber President au Mortier, au Parlement d'Aix, en est le chef. Cette maison a formé plusieurs autres branches, toutes tres-qualifiées, & alliées aux meilleures maisons des Provinces circonvoisines. Cette Dame laisse un fils, qui est Lieutenant de Galeres, & qui sert depuis plusieurs années avec beaucoup de distinction. La maison de Gallaup est tres illustre, ce qui se voit dans la pluspart de nos historiens.

On veut faire, dites-vous
une Loterie dans vostre Pro-

Z iiij

272 MERQUIDE

vince, & vous me priez de vous mander comment les Lories se tirent ici. Je vous envoie un memoire, qui vient de tomber entre mes mains, & dont je croy que vostre curiosité sera satisfaite.

DESCRIPTION

De la Boëte, qui a servi pour tirer les Lotteries de S. Roch & de Versailles.

Mr Moitrel, Mathématicien, qui a inventé cette Boëte, s'est proposé trois choses.

La premiere, de soulager le

pois de la masse des Numero, pour qu'ils ne fussent point endommagez, afin d'éviter par là, l'inconvenient qui estoit déjà arrivé.

La seconde, de faire un grand mélange.

La troisiéme, que ce mélange contentast également l'esprit & les yeux des Spectateurs.

Pour cet effet, on s'est servi d'une Boëte platte, de figure ronde, dont une des deux faces estant fermée de quatre glaces, donne au Public le plaisir de voir ce qui se passe au dedans. On la tourne verticalement sur son axe, à peu près

274 MERCURE

comme la rouë d'un Coutelier, & comme l'on a remarqué, par différentes experiences, qu'il estoit nécessaire, pour faire un parfait mélange, qu'une pareille Boëte fut du moins une fois plus grande que le volume des Numero, on luy a donné six pieds huit pouces de diamètre, sur vingt-un pouces d'épaisseur. Le contour de cette Boëte, est garni en dedans, de dix augets, qui ont à peu près la figure & la capacité d'une hotte. Ces augets portent les Numero du fonds, jusqu'au haut de la Boëte, d'où ils tombent ensuite sur un globe, qui les écartent de toutes parts. Ce glo-

GALANT 275

be, qui est placé au milieu de la Boëte, a un pied de diamette. Les augets, qui se succedent les uns aux autres, & qui versent continuellement les Numero sur ce globe, font un si grand mélange, qu'en un instant, le fond, le milieu & la superficie, sont entierement confondus. Ces augets ont esté faits, non seulement, pour bien mêler les Numero, mais aussi pour empêcher que le poids de la masse, ne comprime ceux de dessous; car chaque auget, qui porte une partie de cette masse, en soulage beaucoup le poids, & empêche, par consequent, que les Numero ne soient froissez &

276 MERCURE

décbirez les uns, contre les autres.

L'Auteur ayant connu que cette construction de Boëte, avoit donné quelque contentement au Public, a crû devoir l'avertir, qu'il en a depuis imaginé une plus particulière, dans laquelle, le mélange se fera encore mieux, & même d'un million de Numeros, s'il estoit necessaire, sans qu'on soit obligé de donner un plus grand diametre à la Boëte

Il a fait un modelle pour la construction de la Boëte, quil propose, & il a conservé celuy qui a servi, pour construire celle de la Loterie de S. Roch, afin que l'on en puisse voir la difference.

Il a trouvé aussi un moyen fort simple, pour ne point cacheter, colter, ni lier les Numero.

Il demeure au Feu de Paulme, de l'Oyson, proche la Porte de S. Jacques, du côté de l'Estrapade. Il continuë à faire les Experiences, de Physique, sur la pesanteur & le ressort de l'Air, l'équilibre des Liqueurs, &c. tant dans les Colleges, que chez les Particuliers.

Je devois vous dire, il y a déjà quelques mois, en vous parlant de la mort de Mr de Polastron, que son Cordon rouge, de l'Ordre de S. Louis,

278 MERCURE

a esté donné à Mr de Caraman. Il est frere de Mr Riquet, President à Mortier du Parlement de Toulouse. Le nom de Riquet est si connu, la France est si redevable à ceux qui le portent, & je vous en ai si souvent parlé, sur tout, en vous entretenant du fameux Canal de Languedoc, qui peut passer pour une des merveilles du Monde, que je ne vous en diray pas davantage aujourd'huy : J'ajoutéray seulement, que Mr de Caraman, qui vient d'avoir le grand Cordon de l'Ordre de S. Louïs, est celuy qui se distingua la Cam-

pagne dernière, lorsque les ennemis entrèrent dans nos Lignes, par une action, aussi prudente, qu'intrepide ; & aussi-bien imaginée qu'elle estoit nécessaire, & faite à propos. Il forma un Bataillon quarré, qui arrêta seul l'impetuosité de la plus grande partie de l'armée ennemie, & qui donna le temps à la nostre de se retirer, & cette action, aussi utile à l'Etat, qu'elle est éclatante, luy attira autant de louanges, qu'auroit fait le gain d'une Bataille.

M^r le Chevalier de Maulevrier Colbert, a vendu son Re-

280 **MERCURE**

giment d'Infanterie, à Mr Du-
fort, fils de M^r Norman, Gref-
fier du Parlement. Quoique ce
Chevalier soit encore fort jeu-
ne, il a esté nommé Inspecteur
General de l'Infanterie d'Italie;
sa valeur, & sa conduite, ayant
esté trouvez infiniment au-des-
sus de son âge. On ne doit pas
en estre surpris, la valeur estant
hereditaire dans la maison de
Colbert; & tous ceux qui por-
tent ce Nom, ayant brillé dans
l'Etat, qu'ils ont embrassé, pres-
que aussitost qu'ils y sont en-
trez. On en trouve des preuves
éclatantes, dans l'Eglise, dans le

Ministere, & dans l'épée; & la pieté, l'esprit & la valeur, ont toujours fait distinguer tous ceux de cette Famille, même dans un âge, où l'on ne doit point attendre tout ce qu'ils ont fait de distingué, & qui rendra leur Nom recommandable à la posterité.

M^r Dufort, qui a acheté le Regiment de M^r le Chevalier Colbert, est dans le service, depuis plusieurs années; ce qui luy a fait meriter l'agrément du Roy pour ce Regiment, qui est un des plus beaux de l'armée. Ce nouveau Colonel,

Avril 1706.

A a

a la réputation d'estre bon Officier, & il est fort estimé des Generaux.

Le Regiment de Navarre a esté donné à Mr de Pionssac, Lieutenant Colonel de ce Regiment, & Brigadier des Armées de Sa Majesté. C'est un des plus dignes & des plus braves Officiers de l'Infanterie Françoisé. Il a commencé à porter les armes dans ce Corps, en qualité de Sous Lieutenant, & il est ensuite monté par degrez, à celle de Colonel. La vive, & glorieuse obstination qu'il fit paroistre, à n'entrer

dans aucune capitulation, avec les ennemis, au village d'Hochstet, & à les repousser, avec toute la valeur possible; mais qui fut traversée par la fatalité de cette journée, luy attira des loüanges de toute l'armée, & de toute la Cour: & le Roy, qui ne manque jamais de couronner les grandes actions, le fit Brigadier, dès qu'il eut appris celle de cet intrepide Officier. Il est de la maison de Chabannes en Auvergne, qui est une des meilleures du Royaume.

MÉ le Chevalier de Mont-

A a ij

284 MERCURE

main , a vendu son Regiment
d'Infanterie , à M^r de Luffan ,
de la maison d'Esparbéz , &
qui s'est déjà distingué en plu-
sieurs occasions , quoyque dans
un âge tres-peu avancé. Ce
nouveau Colonel , est allié aux
meilleures maisons du Poitou ,
& de la Xaintonge. M^r le Che-
valier de Montmain est de celle
de Ternan , connue dans le
Royaume depuis plusieurs sie-
cles , & qui y a toujours si-
gnalé son zele , pour le service
de nos Rois. Le & pere l'aycul de
ce Chevalier ont passé toute
leur vie dans le service & ont

donné dans toutes les actions, ou il se sont trouvez, des marques de la plus grande valeur. La maison de Ternan, estoit déjà fort connue dans le Royaume, sous le regne de Saint Louis, & sous celuy de Philippe le Hardy, son fils & son successeur. M^r le Chevalier de Monamain a acheté la Charge de Capitaine, Lieutenant des Gendarmes d'Orleans, de M^r de Valsemé, qui a quitté la Gendarmerie. Il avoit esté Soulieutenant, & Enseigne dans ce Corps, & il s'est trouvé à la teste de sa Compagnie, dans

toutes les actions d'éclat, où la Gendarmerie a été employée, & il y a donné de grandes marques de sa valeur & de sa fermeté à la Bataille d'Hochstet. Tous les Officiers de ce Corps luy ont rendu ce temoignage.

M^r Argotte Lieutenant aux Gardes, a acheté de M^r le Comte des Marets, le Regiment de Beauvoisis. Il s'est distingué dans plusieurs occasions pendant qu'il a esté Officier dans le Regiment des Gardes, il s'est attiré l'estime & la considération de tous ceux qui le remplissent, & qui ont mar-

qué beaucoup de regret de le perdre. M^r le Comte des Marets , est Maréchal de Camp. Sa Maison est fort connue & je vous en ay parlé plusieurs fois. Il a donné de fréquentes marques de son courage , à la teste de son Regiment , & dans les principales actions qui se sont passées pendant les dernières années ; ce Comte joint à une naissance & à une valeur distinguées , un mérite généralement reconnu , ses manieres douces & honnestes , l'ont fait aimer de tous ceux qui ont servi avec luy.

288 MERCURE

M^r Rigolet, fils du Thresorier des Etats de Bourgogne; a acheté le Regiment de Bourgogne, de M^r le Marquis de Dreux. Ce Regiment est un vieux Corps. M^r de Chamilli, a esté longt-emps à la teste de ce Corps, qui a toujours esté commandé par des Officiers de distinction. M^r Rigolet, nouveau Colonel de ce Regiment, sert depuis plusieurs années; il est d'une famille qui a donné plusieurs Officiers au Parlement de Dijon. M^r Rigolet Conseiller au mesme Parlement, proche Parent du nouveau Colonel,

nel, & mort depuis quelque temps ; il avoit acquis une grande reputation, dans l'exercice de sa Charge, & il joignoit à une grande étendue de lumieres, une exacte probité, & un grand desinteressement. Ces qualitez, si necessaires à un bon Magistrat, l'avoient rendu cher à toute la Province de Bourgogne, & luy avoient acquis une grande consideration, dans le Parlement de Dijon. M^r Rigolet Tresorier des Etats de Bourgogne, qui est une Charge tres-importante, passe pour un des plus honnestes hommes de la Pro-

Avril 1706.

B b

290 MERCURE

vince, il est fort considéré de Mr le Prince, Gouverneur de cette Province. Il a plusieurs parens dans le Parlement de Dijon, & il est allié aux meilleures familles de ce Corps, sçavoir à celles de Berbizy, de Mongey, de Migieu, de la Mare, & Guillaume. Le Roy a donné une commission de Colonel, à Mr le Comte de Mainville qui a acheté la Soultenance des Gardes du Roy. Ce Comte est d'une très-ancienne maison, originaire de Champagne, & allié aux meilleures maisons de cette Province, & de celle de

Bourgogne. Il porte les armes depuis sa plus grande jeunesse, & il a signalé son courage, dans toutes les occasions où il s'est trouvé. Il joint à une valeur connue de tout ce qu'il y a d'Officiers en France, & à une naissance distinguée, un mérite personnel, qui le fait aimer & estimer de tous ceux qui le connoissent : quoyqu'il soit encore assez jeune, il a déjà fait plusieurs Campagnes, avec beaucoup de distinction. Sa maison est connue en France depuis plusieurs siècles. Elle y étoit déjà dans un grand lustre

292 MERCURE

sous les Rois Philippe de Valois & Jean son fils. Un Seigneur de cette maison suivit le dernier de ces Princes en Angleterre, lorsqu'il fut fait prisonnier à la Bataille de Poitiers par le Prince de Galles qu'on appelloit *le Prince noir*, & qui estoit fils du Roy Edoüard III. Il y suivit encore le Roy Jean, au second voyage que ce Prince y fit. Il en sortit, après la mort de ce Monarque, & il en porta le premier la nouvelle au Roy Charles V. dit *le Sage*, son fils. Cette maison fut aussi, dans une grande consideration, sous les

Rois François I. & Henry II. son fils, & elle a toujours paru avec beaucoup d'éclat.

M^r de Cainfy a acheté le Guidon des Gendarmes de Bourgogne. Il estoit Colonel de Cavalerie; & il avoit passé par les emplois de Lieutenant & de Capitaine, avant d'arriver à celuy de Colonel; il a donné dans tous ses emplois, des marques de sa prudence & de sa valeur. Il a servi à la teste de son Regiment, en Flandres, & ensuite en Italie, depuis le commencement de cette guerre. M^r de Cainfy est d'une tres-

B b iij

294 MERCURE

ancienne maison, connue depuis plusieurs siècles, dans le Royaume. Son père & son ayeul, avoient porté les armes pendant une bonne partie de leur vie, & ils se sont distingués en plusieurs occasions.

Le Roi a donné à M^r de Coet-anfau l'agrément, pour acheter le Regiment de M^r de Cainfy. Le premier est frere de M^r l'Évêque d'Avranches; il a un autre frere qui sert depuis longtemps dans la Marine avec beaucoup de distinction. Ce nouveau Colonel s'est aussi beaucoup distingué, dans toutes les actions où il

s'est trouvé pendant les 2. dernières guerres. Il est d'une bonne maison de Bretagne, alliée aux plus considérables de cette Province & de celle de Normandie. M^{rs} de Coctanfau sont aussi alliées à plusieurs bonnes maisons de Paris; sçavoir, à celles de Pidou de S. Olon, de Courguiens, & Bochart de Champigny.

M^r le Chevalier de Plancy de Guenegaud, dont je vous parleray cy-après de la mort, étant decedé, le Roy a donné sa Charge, de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bourgogne, à M^r de Beauvain, qui

B b iiij

sert depuis plusieurs années,
dans ce Corps. Il est fils de feu
Mr le Marquis du Rivau, qui
avoit esté Capitaine des Suisses
de feu Son Altesse Royale
Monsieur Gaston de France;
& frere de Mr du Rivau, qui
avoit eu dans la Gendarmerie,
la Sous lieutenantance que celuy
dont je parle, vient de quitter.
Mr de Beauveau est aussi frere
de Mr le Marquis du Rivau,
qui a long temps porté les ar-
mes; de Mr l'Evêque de Bayon-
ne, & de Me la Marquise de
Barville, veuve en premieres
noces, de Mr le Marquis d'A-

tilly, de la Maison de Bullion de Long-chesne. Personne n'ignore que la Maison de Beauveau a l'honneur d'appartenir à l'auguste Maison de Bourbon, & que la trisayeule du Roy estoit de cette Maison. Je parle d'Isabeau de Beauveau. Mr de Beauveau est tres-estimé. Il a beaucoup de valeur, & il joint à une connoissance exacte de la discipline militaire, des manieres douces & honnestes qui le font generalement aimer.

Mr Trudenne a monté à la Sous-lieutenance, que Mr de Beauveau laisse vacante. Il est

298 MERCURE

parent de Mr Trudenne Maître des Requestes & Intendant de la Generalité de Lyon. Il sert depuis sa plus grande jeunesse, & il s'est trouvé à toutes les Campagnes qui se sont faites depuis qu'il est entré dans le Service. Il a donné des preuves de sa valeur dans toutes les actions où il s'est trouvé depuis qu'il porte les armes. Il est d'une famille qui a produit plusieurs personnes de mérite. Mr de Trudenne, son parent, est fort estimé à Lyon.

Le Roy a donné vingt mille livres, à Mr le Marquis de Ro-

quel'auté, à prendre sur la vente de la Charge de Guidon, avec l'agrément pour acheter la première Charge, qui luy conviendrait dans la Gendarmerie.

Mr de Montesson, fils du Lieutenant general de ce nom, & Mr Soyé, ont eu chacun un Regiment nouveau.

Le Roy a accordé l'union de la Manse Priorale, de S. Louis de Royal-lieu, Ordre de S. Augustin, à Dame Louïse-Isabelle de la Chaussée-d'Eu d'Arrest, Abbessé de l'Abbaye Royale de S. Jean aux bois, Ordre de S. Benoist, de l'étroit-

300 **MERCIER**

se Observance , transférée au dit Royal-lieu, parceque le revenu de ladite Abbaye, n'étoit pas suffisant pour la subsistance & l'entretien de la communauté, qui est nombreuse. Sa Majesté est parfaitement informée de la sage conduite, de la vertu exemplaire, & du vray mérite de cette Dame Abbessse, qui descend de l'illustre maison des anciens Comtes d'Eu, si connus dans l'Histoire, & dès le commencement de la troisième race de nos Rois, puisqu'en l'année 1040. sous Henry premier,

Roy de France , il y avoit déjà un Robert d'Eu Comte d'Eu , qui eût deux enfans , l'aîné , nommé Robert , qui a continué la branche , des Comtes d'Eu , & le cadet nommé Hugues d'Eu , qui eût en partage la Terre & Seigneurie de la Chaussée d'Eu , avec titre de Vicomté perpetuel , & hereditaire du Comté d'Eu , & qui a commencé la branche des Vicomtes de la Chaussée , qui dans la suite des tems ; ont ajoûté le nom de la Chaussée , leur fief principal , à celui de leur extraction , qui est d'Eu ,

ainsi qu'il se pratique encore aujourd'huy. Cette branche cadette des anciens Comtes d'Eu, est alliée aux illustres maisons de Lorraine, de Ponthieu, de Luxembourg, de la Rochefoucault, de Croquy, de Choiseul, de Pecquigny, de Gamaches, de Mailly, de Lannoy, de Dixmude, de Flavacourt, de Villarceaux, & autres tres-qualifiées, ainsi qu'il se justifie, par les anciens Titres & Contrats de cette illustre Maison, qui est en possession de la Terre d'Arrest, avec titre de Comté, depuis

plus de cent cinquante ans.

Mr le Leu, Procureur du Bureau des Tresoriers de France, & qui s'est acquis une solide reputation, dans l'exercice de sa charge, a épousé Mlle de Boni, qui passe dans sa Province, pour une tres-aimable personne. Tous ceux qui la connaissent en disent beaucoup de bien & parlent avantageusement de l'esprit de M^e Boni, sa Mère.

Mr de Chapponcy Major du Regiment, Commissaire, & d'une des plus illustres Maisons des Provinces de Dauphiné & de Languedoc, a épousé Mlle d'Yvours de Bouin, sœur de

304 MERCURE

Mr de Camus d'Yvours, Seigneur de Bouin, d'une des plus anciennes Maisons de Lyon, dont il y a deux branches en ce pais. Mr Camus de Pontcarré, Premier President du Parlement de Rouen, est Chef de l'une, & Mr de Camus Bagnols, est Chef de l'autre; Mr Camus des Touches qui en a formé une branche, est sorti de celle de Bagnols. Les branches de Pontcarré & de Bagnols, sont alliées aux meilleurs Maisons de la Robe & de l'Epée. La Maison de Chappony est une des plus qualifiées du Dauphiné;

elle est alliée à celles de Tallard, Labaume, Hostung, Sassenage-Grolée & Tancin. Mr de Chapponey qui vient d'épouser Mlle d'Yvours, sert depuis plusieurs années, il est généralement estimé dans les troupes, & il a donné en plusieurs occasions des marques de son courage. Il se trouva à la bataille Luzara en 1702. où il recut de grandes louanges des Généraux François & Espagnols. Il s'est aussi trouvé, en plusieurs autres actions, où il a donné des preuves de sa valeur.

Mr le Comte d'Arquian
Avril 1607. C c

306 MERCURE

Capitaine de Vaisseau, Neveu de la Reine de Pologne, il épousa au commencement de ce mois N... de Joussein de Marigny, parente de M^e la Chancelière; sa naissance, son esprit & les agrémens de sa personne, luy ont fait mériter, pour époux, un homme qui compose dans sa famille des Reines, des Cardinaux, des Marschaux de France, & des Chevaliers des Ordres du Roy; & qui a dans son alliance des Souverains, des Princes, des Electeurs & des Ducs & Pairs. Tous ceux qui assisterent à ce

Mariage se trouverent à l'Hôtel de Pontchartrain, après la Bénédiction Nuptiale, & toute la compagnie y fut splendidement traitée.

Mr le Prince de Tarente, a épousé Mlle de la Fayette. Ce jeune Seigneur est Colonel de Cavalerie, il y a plus de trois ans, quoyqu'il n'en ait que vingt-trois. Il se distingua à la bataille de Fredlingue, en combattant à la teste de sa compagnie; son cheval s'estant abbatu, il trouva moyen par sa valeur & par celle de quelques Officiers, de se sauver quoy

Cc ij

308. MERCURE

qu'environné d'un nombre
considérable de Cavalerie en-
nemie, qui le regardoit déjà
comme prisonnier. Il est fils de
Charles Duc de la Tremouille
Pair de France, premier Gen-
tilhomme de la Chambre, &
Chevalier des Ordres du Roy,
& de Dame Magdelaine de Cre-
qui, fille unique de Charles
de Crequi Prince de Poix,
Pair de France, Gouverneur
de Paris, Premier Gentilhomme
de la Chambre du Roy, &
Chevalier des Ordres de Sa Ma-
jesté, & d'Armande de Lusi-
gnan. Personne n'ignore la

grandeur de la Maison de la Trimouille, & que c'est une des plus illustres de l'Europe: en effet on n'en trouvera pas quatre, si on en excepte celles qui sont sur le Trône, qui rassemblent autant d'honneurs, de dignitez, d'alliances, & d'anciennetez. Cette grande Maison a l'honneur d'appartenir à toutes les Maisons Souveraines, & sur tout à celle de France par plusieurs endroits. Claude Duc de la Trimouille, Trisayeul de Mr le Prince de Tarente, épousa Charlotte Brabantine de Nassau, fille de

310 MERCURE

Guillaume de Nassau Prince d'Orange, & de Charlotte de Bourbon-Montpensier, Princesse du sang, & la Soeur de ce Duc (Charlotte de la Trimoüille) épousa Mr le Prince de Condé, Bisayeul de celuy d'aujourd'huy. Louis Duc de la Trimoüille, Pere de celuy-cy, épousa Jeanne de Montmorency, fille d'Anne Connestable de France, & de Madeleine de Savoye. François Pere de Louis, épousa Anne de Laval, fille de Gui XVI. Comte de Laval & de Charlotte d'Arragon, Princesse de

GALANT 311

Tarente, Fille aînée de Frédéric Roy de Naples, & d'Anne de Savoye. François étoit fils de Charles de la Trimouille & de Louise de Coëtivi, fille du Comte de Taillebourg & de Jeanne d'Orléans, tante de François I. Ce François avoit pour Mere Gabrielle de Bourbon, fille de Louis de Bourbon Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, & de Gabrielle de la Tour de Boulogne, & pour Pere Louis de la Trimouille, qui fut Amiral de France, qui gagna la bataille d'Aignadel & celle de Mari-

312 MENCORE

gnan, & qui fut tué à celle de Pavie. Il estoit petit fils de Georges de la Trimouille & de Jeanne, Comtesse d'Auvergne, veuve en premieres noces de Jean, fils de France, Duc de Berry. Georges eut de Catherine de Lisle, sa premiere femme, Louise qui fut Ayeule de Catherine de Medicis, épouse de Henry II. Ce Seigneur estoit fils de Gui & de Marie de Sully, fille unique de Louis, Sire de Sully & d'Isabelle de Craon, veuve de Charles de Berry Comte de Montpensier, & petite fille de la Princesse Marguerite de Bourbon,

Bourbon, issue du Roy Saint Louis. Cette Dame épousa en troisiemes nocces le Connetable d'Albret. Gui de la Trimouille fut Chambellan de Charles VI. & il estoit fils de Gui V. que ses actions de valeur rendirent tres-celebre. Mr le Prince de Tarente descend de ce Gui après onze generations. Il faudroit un volume entier, pour donner seulement une idée de la Maison de la Trimouille : il suffit de rapporter un Titre, qui fera voir qu'elle estoit tres-puissante dans le onzième siccle, puisque Gui de la Trimouille

Avril 1706. D d

314 MERCURE

alla au secours du Roy Godofroy de Bouillon.

EX TR A I T

Du Chartulaire de l'Abbaye de Saint Remy de Reims, en Champagne.

L'An de J. C. M. C. VIII.

La plus grande partie de nostre Monastere, ayant esté reduit en cendres, par un grand incendie; Haut & Puissant Seigneur, Gui, Duc de la Trimouille, Abbé de ce Monastere, de l'Ordre de S. Benoist, qu'il a fait rebâtir à ses dépens dont il s'est déclaré le Protecteur, estant de retour de l'expedition de

la Terre Sainte, où il estoit allé au
 siege de Jerusalem, & au secours
 du Roy Godefroy, a fait ériger
 ce Portrait de la Mere de Dieu
 dans la Chapelle des Novices, où
 il l'a placé l'An M. C. & a
 fondé dans cette Chapelle un Sa-
 lut qui doit estre dit tous les Same-
 dis de l'année, pour rendre graces
 à Dieu d'avoir garanti des flâmes,
 l'Eglise qui avoit esté bâtie depuis
 peu, & consacrée par le Pape
 Leon.

**Marie Madelaine de la Fa-
 yette, Princesse de Tarente,
 est fille de feu Mr Armand,
 Comte de la Fayette, Colonel**

Dd ij

316 MERCURE

du Regiment de la Escorte &
Brigadier des Armes du Roy
& de Jeanne Magdelaine de Ma-
rillac, fille de René de Maril-
lac, Conseiller d'Etat Ordinaire
de d'honneur dans tous les Par-
lemens du Royaume, d'une des
plus anciennes Maisons d'Au-
vergne. Mr de la Fayette comp-
toit parmi ses Ayeux, Gilbert
de la Fayette, Maréchal de
France, sous le Regne de Char-
les VI. sous lequel ce Seigneur
se signala au secours de Baugé,
assiégé par le Duc de Glocestre,
frere du Roy d'Angleterre, qui
fut tué dans la bataille que
ce Maréchal gagna contre luy.
Antoine de la Fayette son fils,
fut Grand Maître de l'Artib-
lerie.

Me la Princesse de Tarente est petite niece du saint Evêque de Limoges, dont je viens de vous parler, & de Mlle de la Fayette, qui parut à la Cour, sous le Règne précédent; elle quitta une brillante fortune, qui s'offroit à elle, pour entrer dans un Cloistre; & rien ne pût luy faire changer de résolution.

Les deux Lettres que vous allez lire, vous apprendront des nouvelles de l'Armée commandée par le Roy de Suede; je vous les envoie de la mesme manière qu'elles sont tombées entre mes mains, & qu'elles ont apparemment esté écrites par les Officiers Suedois, qui les ont envoyez.

D d iij

EXTRAIT

D'une Lettre de M^r Cédchile,
du Camp de Camjunka, du
18. Fevrier 1706.

Ma dernière estoit du 30. Janvier. Je vous y rapportay succinctement, les avantages que le Roy avoit remporté sur les Ennemis, pendant nostre marche, & au passage de Niemen, mais je doute fort que cette Lettre vous ait esté rendue, l'ayant envoyée par la route de Varsovie. L'Ennemy a eu du pire, en plusieurs rencontres, & Sa Majesté se trouvant à liben-

re qu'il est, entre Grodno, & Vilna, elle a coupé leurs forces, qui ne scauroient se rejoindre, sans en venir aux mains avec nous. Nous avons fait plusieurs courses heureuses. Un petit parti de Valaques a esté jusques sous Tiscokzin, & en a ramené des prisonniers. Le Maréchal de Camp Mejerfels a pensé surprendre un Regiment de Dragons Moscovites à Indaca, dont il en a tué plus de cent, & ramené soixante-dix prisonniers, entre lesquels il y a quelques Officiers d'assez bonne mine. Le Palatin Potocki a fait une course jusqu'à Olita, où il a surpris le Ge-

D d iiii

320 MERCURE

neral Sinitsky, qui a eu de la peine à se sauver luy même; l'on y a pris 15. Drapeaux, quelques paires de Timbales, tout le Bagage, où l'on a trouvé 20000. écus d'argent comptant, & la vaisselle d'argent du General. On a tué des Ennemis, plus de mille, & fait quantité de prisonniers. Le Pisars Potocki a ramené le butin au Camp, pendant que le Palatin avec le Staroste Sapieha sont allez faire une autre tentative.

EXTRAIT

D'une Lettre de M' Hyltéén,
dattée au Camp de Saludec,
à 12. lieuës de Grodno, sur
le chemin de Vilna, du 25.
Fevrier 1706.

*Le Roy a détaché les Troupes
Polonoises de Potocki, Sapiéba,
& autres, en les envoyant en
quartier, aux environs de Korono,
& Sa Majesté y a joint un deta-
chement de Troupes Suedoises sous
le commandement du Colonel Du-
ker, pour les soutenir. Le Colonel
Krusé a esté en parti vers Grodno,*

Et a passé même au-delà. Il a emporté la petite Forteresse d'Augustorda sur la Frontiere de Prusse, défendue par cent Dragons Moscovites, qui ont tous esté passés au fil de l'épée. Il a encore surpris & tué plus de six cens des Ennemis, en plusieurs endroits, & ramené une centaine de prisonniers. Son expedition a inspiré une telle terreur aux Ennemis, qu'ils n'osent plus mettre le pied hors de leurs retranchemens. Le Royne s'occupe qu'aux expeditions militaires, & Dieu benit tellement les armes de Sa Majesté, que tous les partis qui ont esté envoyez battre la Cam-

pagne, ont remporté des avantages sur les Ennemis, & sont revenus victorieux.

L'Academie Royale des Inscriptions, tint sa premiere Séance publique, d'après Pâques, le Mardy treize Avril. Elle fut ouverte par M^r l'Abbé Tallemant, qui fit l'Eloge de deux Académiciens, depuis peu décedez, qu'elle a sujet de regretter: L'un pour les secours qu'elle en recevoit continuellement; l'autre pour ceux qu'elle avoit lieu d'en attendre. Le premier est M^r Pouchard, ancien Associé; qui avoit travaillé à l'éducation du jeune Marquis de Coetquin, & de Mr de Saint-Ange, fils de Mr de Caumartin. Le second, est M^r

§ 24. NÉCESSAIRE

Barat, nouvel Elève; qui avoit esté long-temps auprès du savant Pere Thomassin, duquel il avoit appris les Langues Orientales, M^r l'Abbé Tallonant parla avec l'éloquence & la facilité qui luy sont ordinaires.

Après avoir rendu ces tristes devoirs à ses Confreres, M^r l'Abbé Bourard, lût une Piece de Poësie Latine, où il introduit le Pô, qui ayant rassemblé, dans son antre, les Divinitez des autres Fleuves voisins, leur fait un recit touchant & pathétique, des horreurs de la guerre, dont ils sont témoins, des massacres continuels, qui ensanglantent leurs bords, & du peu d'esperance qu'ils ont de voir finir tant de malheurs, s'ils n'agissent de con-

cost, & s'ils ne s'empreslent de l'aider, de favoriser le parti de la France & de l'Espagne, & de soutenir leurs justes droits, par tous les efforts, dont ils sont capables.

Mr Boutard, finit par une prédiction, sur laquelle Mr l'Abbé Bignon, luy dit fort agréablement, qu'il ne se contentoit pas de décrire la situation présente des Affaires; mais qu'il anticipoit encore sur l'avenir, en prédisant le bon succès de nos Armes, & qu'il souhaitoit qu'il fut un bon Prophete.

La lecture de cette Piece, fut suivie d'un Discours de Mr de Valois sur les Consécrationes des Empereurs Romains, & des Imperatrices leurs femmes, & sur

celles de leurs Enfants, & de leurs Parens, dont il nous reste quelque preuve par les Médailles. Il commença le détail qu'il en fit par Romulus, & il le finit au temps du grand Constantin, sous le Règne de qui il prétend, que la Cérémonie Payenne, des Apothéoses, fut abolie pour toujours. Il fit un Abrégé fort exact, des douze ou quinze premiers Empereurs Romains, de Suetone & de Coiffeteau, auquel il ajoute les Reflexions de Mr Vaillant, sur les Médailles de ces Empereurs.

Il remarqua que Romulus, fils de l'Empereur Maxence, estoit le dernier Prince, à qui on avoit accordé l'Apothéose, & que Constantin le grand, après avoir embrassé

la Religion Chrétienne, avoit abrogé cet usage du Paganisme. Il finit sa Dissertation en faisant voir que * Onuphre, sçavant Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, s'estoit fort trompé, lorsqu'il avoit poussé les consecrations jusqu'à Placide Valentinien; & il prouva fort judicieusement, que depuis le grand Constantin, inclusivement le terme de DIVUS, n'avoit plus esté donné par les Empereurs regnans à leurs Predecesseurs, que comme un terme d'honneur & de respect, pour leur mémoires, & simplement pour designer qu'ils estoient morts: ce que personne n'avoit encore remarqué, avant luy.

Mr Burette parla, après Mr de * Onuphrius Panvinius.

328 MERCURE

Valois, sur la Gymnastique des Grecs & des Romains; c'est-à-dire, sur l'Art qui préside aux divers exercices du Corps. Il fit voir d'abord, que cette matière qui conduit à la recherche des plus curieuses Antiquitez, estoit également du Ressort de l'Académie, où il est nouvellement receu, & du Ressort de la Médecine, dont il fait profession. Il remarqua ensuite, que la Gymnastique, avoit trois fins principales: La Défense du corps: l'Entretien de nostre Machine, dans l'état qui luy convient le mieux, pour le jeu régulier de ses Ressorts; l'Amusement & le plaisir. C'est pour cela, ajouta-t-il, qu'on distingue trois sortes de Gymnasti-

riques, la Militaire, la Medecinale, & celle des Athletes. Il en donna des notions generales; & il prout de traiter en particulier chacune de leurs especes. Il entra dans un detail fort curieux, en soudivisant toutes ces especes de Gymnastiques.

Il dit comment, & en quel temps, les Medecins se mirent en possession de la Gymnastique, pour en faire une des principales parties de leur Dietetique, & comment ils negligerent, dans la suite, de conserver à leur Profession, un bien qui estoit naturellement de son ressort, l'ayant laisse usurper, sur eux aux differens Maîtres d'exercices; enfin, après avoir décrit les lieux & les edifices publics,

Avril 1706.

E c

où l'on s'exerçoit, sans oublier les fonctions des Officiers qui y estoient employez; il termina son discours, par un détail abrégé de diverses sortes d'exercices connus des Grecs & des Romains; réservant ce qu'on en peut dire de plus circonstancié, pour d'autres dissertations, dans lesquelles il promit d'approfondir cette matière.

Mr de Villefort, termina la Séance, par un Discours sur l'origine des Sciences. Extrayant cette matière, il n'a pas prétendu donner une Histoire Chronologique de ces Hommes fameux, qui, les premiers, ont annoncé les Principes de chaque Science, qui en ont possédé quelque une, ou plusieurs, à fond, & qui

ont rendu leurs Noms celebres, par les differens Traitez qu'ils nous ont laissez. Mr de Villefort a seulement, voulu exposer sur cela, la pensée de S. Augustin, qui croit que la seule raison a suffi aux hommes, pour acquerir suffisamment toutes les Sciences qu'ils possèdent.

Mr de Villefort, développa fort bien le Systeme du Saint Docteur, & il l'e prouva par des raisons Metaphysiques.

Il n'examina pas cette matiere, d'une manière historique & critique, mais en suivant seulement l'idée de S. Augustin, qui dans ses Livres de l'Ordre, s'entretient sur la même matiere, avec deux ou trois de ses amis, donnant un libre essor à

E c ij

334 MÉRACIURE

son imagination, & ne s'attachant qu'à des preuves d'une Métaphisique agréable & très-peu abstraite. Tout son Système roule, *ajouta-t-il*, sur ce principe, que la raison a successivement inventé toutes les sciences, lorsque les hommes ont senti le besoin qu'ils avoient de ces sortes de secours; c'est ainsi qu'elles paroissent s'introduire l'une après l'autre, & qu'elles sont formées pour l'utilité commune.

Il rapporta des Passages anciens de ce Saint, qui estoient très-long, & qui ne laisserent pas de plaire à quelques personnes. Il en rapporta aussi de S. Bernard, dont il nous a donné la Vie depuis peu.

Mr de Villefore, après avoir assez succintement développé ce principe, touchant l'origine des sciences, dans la première Partie de son discours, s'étendit beaucoup sur leurs progrès, dans la seconde, qu'il remplit de plusieurs passages de Cicéron & de divers endroits, tirez des Auteurs, qui ont le mieux écrit sur le mérite & sur l'utilité des sciences. Cette seconde Partie est ornée, & mesme autant recherchée qu'il est possible, ayant esté obligé de se renfermer dans les bornes qui luy estoient prescrites pour le tems.

Quand Mr l'Abbé Bignon, auroit fait luy-même, tous les Discours qu'il resume, il n'en auroit pas parlé, d'une maniere,

334 MÉRACURE

qui eût pu faire croire d'avance qu'il les possédait entièrement.

Le Mercredi 14 Avril, l'Académie des Sciences, fit aussi l'ouverture de son Assemblée, présidée par Mr l'Abbé Bignon. Mr Homberg en fit l'ouverture par un discours sur un nouveau dissolvant de l'argent; ce qui fut un Paradoxe chimique curieux & singulier.

Il parla de la différence que les Chimistes apportent dans la dissolution de l'argent & des autres métaux, & cet endroit fut écouté avec beaucoup de plaisir. Il proposa un exemple de la dissolution qu'il avoit faite, de l'argent avec le flegme de l'eau regale nouvellement extrait.

l'ayant laissé auparavant quelques heures en digestion, avec une certaine quantité d'or. Mr. Homburg avoia que c'estoit le hazard, & même une méprise, qui luy avoit fait connoître cette propriété du flegme d'eau regale; & il ajouta qu'ayant en suite repeté plusieurs fois, & de propos delibéré, ce qu'il n'avoit d'abord fait que par hazard, le succès fut toujours le même; il rendit raison de cette expérience, qui paroist contraire aux principes ordinaires des Chymistes.

Mr. l'Abbé Bignon resuma tout ce qu'avoit dit Mr. Homburg, avec beaucoup de solidité, & donna de sçavans éclaircissemens, qui mirent ces matieres

à la portée de tout le monde.

Mr Dodart donna ensuite la continuation d'un Système qu'il avoit proposé, il y a quelques années, sur la manière dont se forme la voix, sur les différens tons, &c. Il se proposa & résolut par ses principes, plusieurs questions, qui roulent sur des choses très-courantes, par une expérience continuelle, & qui n'en sont pas moins difficiles: par exemple, pourquoy il y a des voix fausses, c'est à dire, qui n'annoncent juste, au ton, pourquoy certaines personnes ont la voix désagréable, en parlant, & agréable en chantant, ou, au contraire, en quoy consiste la voix de fausset, & en quoy elle diffère physiquement, de la voix naturelle. II

Il donna une sçavante Mechani-
que de l'organe & du tuyau de la
voix, & expliqua phisiquement,
les differens effets de la voix.

Le Memoire qu'il donna, en
1700. est imprimé dans l'Histoi-
re de cette Academie de la mê-
me année ; de sorte que ce qu'il
en a dit en dernier lieu, n'est
qu'une Addition au Memoire de
1700. qui en suppose l'intelli-
gence. Elle se reduit à marquer
la difference des tensions & des
re réciffemens dont la glotte &
l'epiglote sont capables pour
former la voix pleine, la voix
aiguë, & la fausse voix, &c.

Mr l'Abbé Bignon donna de
grandes loüanges au discours
de Mr Dodart, & remar-
qua fort agreablement qu'avec

Avril 1706.. Ff

338 MERCURE

une voix tres-foible, il avoit parlé avec beaucoup de force sur la voix ; mais que pour dédommager le public, qui peut estre ne l'avoit pas bien entendu, il alloit reprendre une partie des choses qu'il avoit dites ; c'est ce qu'il fit avec cette justesse qui accompagne tous ses discours.

Mr de la Hire parla après luy, sur les différentes apparences de la Lune, vûë avec des Lunettes. On sçait quelle prodigieuse quantité d'inégalité, d'endroits plus lumineux, ou plus obscurs, se découvrent sur son disque, & il s'agit d'imaginer quelle peutestre la disposition réelle, qui produit ces apparences à nos yeux,

Il parla des montagnes, que quelques Astronomes ont découverte, dans cette Planette. Cet endroit fut tres-bien touché.

Il expliqua ensuite fort nettement le Système des Anciens & des Modernes, sur ce sujet, & pour reduire celuy des uns & des autres à des idées naturelles, il parla d'un globe lunaire qu'il avoit commencé depuis long-temps, & sur lequel il avoit marqué, en creux & en relief, les hauteurs & les cavitez qu'il trouvoit dans le vray globe de la Lune. Ce globe artificiel, exposé à une grande lumiere, produit, ajouta Mr de la Hire, par ses inégalitez, les mêmes phases, & les mêmes ap-

F f ij

340 MERCURE

parences que la Lune produit à nostre égard.

Mr Maraldi traita aussi un sujet astronomique ; il donna les observations qu'il a faites, sur une Etoile fixe de la constellation de l'Hydre, qui paroist & disparoist de temps en temps comme la fameuse Etoile du col de la Baleine.

Cette étoile fixe a esté découverte, depuis peu, à l'Observatoire ; & Mr Maraldi fit l'histoire de cette découverte. Elle fut faite en l'année 1704. cette Etoile est de la quatrième grandeur ; elle paroist & disparoist, après quelque temps, dans la constellation de l'Hydre. Elle n'est point marquée dans les Tables ordinaires ; mais Mr Ma-

aldy croit qu'elle n'a pas été inconnue à Kevelius, & à un autre Astronome, qui semblent l'avoir voulu designer. Il rendit ensuite, raison de ce Phenomene, conformément au Système des Anciens, & selon l'opinion particulière de Mr Cassini.

Enfin Mr Lemery le fils, termina la Séance par des expériences nouvelles, qu'il rapporta sur l'Aiman, & qui servent à connoître plus exactement qu'on ne faisoit encore la nature de ces deux Mineraux.

Ce qu'il dit sur la nature de l'Aiman, sur ses effets, & sur la maniere de s'en tenir, parut très-recherché. Il rapporta à ce sujet, diverses expériences, qui furent écoutées de toute

342 MERCURE

l'Assemblée avec beaucoup de plaisir.

Il ajouta quelques observations sur l'Aiman. Il fit ensuite une Analyse exacte de toutes les parties dont le fer est composé. Il marqua leurs qualités, leurs principes, & les usages que l'on en pouvoit faire dans la Médecine, pour la cure de plusieurs maladies. Il expliqua ensuite, comment le fer, qui a demeuré long-temps à l'air, acqueriroit la vertu de l'Aiman, comme on l'a remarqué sur une barre de fer du Clocher de Notre-Dame de Chartres, & il en rendit des raisons tres-sensibles, du moins à ceux à qui les termes de l'Art, & les regles de la Chimie ne sont pas tout-à-fait étrangères.

Mr l'Abbé Bignon qui a presidé aussi, à cette Academie, en resuma tous les discours, avec la facilité & la politesse qui luy sont naturelles, & il y joignit, à son ordinaire, ses sçavans & agreables éclaircissemens.

Les neuf Articles suivans concernent les morts, d'autant de Personnes de distinction, decedées à la fin du mois de Mars dernier, & pendant tout le mois d'Avril.

M^{re} Antoine Seglineau, Curé de Saint Sauveur. C'estoit un Pasteur, zelé pour son troupeau, & qui s'y attachoit uniquement, il ne le perdoit jamais de veüe, & on doit dire à sa louange, qu'il a laissé un par-

Ff iij

344 MERCURE

fait modele pour la conduite des ames. Son zele estoit soutenu d'une parfaite connoissance de l'Ecriture, sur laquelle il se regloit, & dont tous ceux qui sont dans l'étenduë de sa Paroisse, profitoient. Il s'étoit fait une étude toute particuliere de l'Ecriture Sainte, & il la lisoit tous les jours avec une grande attention, & il s'en estoit fait un exercice particulier. Il avoit le talent de la parole, & il la distribuoit au peuple avec beaucoup d'onction. On ne sortoit jamais des prieres publiques, qu'il faisoit pendant une bonne partie de l'année, sans estre touché, & il avoit l'art de convaincre tous ceux à qui il parloit. La Cure de S.

Sauveur dépend du Chanoine de S. Germain de l'Auxerois, qui se trouve en semaine, lorsqu'elle vient à vaquer, elle est fort étendue, & l'Eglise est une des plus anciennes de Paris.

Messire N... Mathieu, Curé de S. André des Arcs est mort dans la soixante-cinquième année. Il a été fort regretté dans la Paroisse. Ses manieres douces & paisibles, l'y avoient fait generalement aimer; d'ailleurs sa conduite a toujours été irréprochable, & il avoit une grande exactitude, dans toutes les fonctions qui regardoient son ministere. Il estoit fils de feu Mr Matthieu celebre Medecin de la Faculté de Paris, & c'est par cette ha-

346 MERCURE

culté, qu'il fut nommé à la Cure de S. André, qui est une des trois Cures qui dépendent de l'Université, & où les quatre Facultez nomment, tour à tour; & quoy que la Faculté de Médecine ait nommé Mr Matthieu, elle a encore nommé cette fois cy, parceque les autres Facultez ont nommé, à leur tour, aux autres Benefices. Mr le Curé de S. André avoit beaucoup de goust pour les beaux arts; il aimoit la Musique, & il s'y connoissoit parfaitement. Les Concerts qu'il donnoit tous les Mercredis chez luy, estoient tres bien executez, & toujourns bien fournis; on n'y chantoit que des Motets. Il avoit deux sœurs auxquelles il a survêcu quelque

temps. Feuë Me Pajot épouse d'un celebre Avocat qui a fait beaucoup de bruit au Palais, & Me Matthieu morte il y a quelque mois, Superieure des Ursulines du Faux bourg S. Jacques, dans une grande opinion de sainteté; sa mort fut predite quelques jours auparavant qu'elle arrivoit, par un Ecclesiastique étranger, qui la dirigeoit depuis quelque temps: cette prediction fit beaucoup de bruit dans le monde. Me Pajot a laissé deux filles mariées, dont l'une qui est une tres belle personne, a epousé Mr de Coteron, Capitaine des Gardes de Mr le Duc de Vendôme. Feu Mr le Curé de S. André avoit l'art de se faire beaucoup d'a-

mis, & celui de les conserver. Il avoit toute la confiance de feu Mr Colbert General de Premontré, & celle de Mr l'Abbé de Lorraine. il a déclaré Mr l'Abbé D'aguefseau son exécuteur Testamentaire.

Dame Marie Fleuriat, veuve de Mr de Paris, Conseiller au Parlement, & ensuite President en la Chambre des Comptes, Seigneur de Coustes, de Gasville, & autres lieux. Feu Mr de Paris estoit l'aîné de cette famille qui est ancienne & dont il y a encore aujourd'hui un President à la Chambre des Comptes, & un Conseiller de la cinquième Chambre des Enquestes, la défunte estoit sœur de Mr d'Armenonville, de Mr l'Evêque d'Aire, & de

Me Pelletier, femme du Ministre d'Etat, laquelle avoit en premieres nocces, epousé Mr de Fourey. Elle eut de ce premier mariage une fille mariée à Mr de Château-neuf, Ministre & Secrétaire d'Etat, Pere de Mr le Marquis de la Vrilliere.

Madame de Paris qui vient de mourir, laisse plusieurs enfans, du nombre desquels sont un Capitaine aux Gardes, un Abbé & une fille mariée à Mr de Graville, Conseiller au Parlement.

Dame Magdelaine d'Elbene, veuve de M^{se} Jean Jacques du Boucher, Chevalier Seigneur de Ville Flix les Arches. Elle est morte âgée de 94. ans, ce grand âge n'avoit point affoibli son esprit. Elle ne laisse d'enfans que

350 MERCURE

Madame la Marechale de Chamilly. Feu Mr de Ville-Flix avoit long-tems porté les Armes, & il avoit donné en plusieurs occasions des marques de son courage. Il estoit d'une ancienne Maison originaire de Normandie, mais qui en estoit sortie il y a déjà long-temps. Le nom du Bouchet est fort connu dans le Royaume; il l'étoit à la Cour de S. Louis, & à celle du Roy Philippes le Hardy son fils. Me de Ville-Flix qui vient de mourir s'étoit acquis une solide reputation par sa pieté; sa charité n'avoit point de bornes, & elle se repandoit sur tous ceux qui estoient dans l'indigence, on en voit de grandes preuves dans son testament.

Mr le Marquis de Maulevrier,
 Colonel du Regiment de Navarre
 & Brigadier des Armées du
 Roy. Il laisse des enfans de
 Dame N... Froulay de Teflé
 fille de Mr le Maréchal de Teflé
 Ce Marquis qui avoit choisi
 le parti de l'Eglise, le quitta
 lors que son frere aîné, Colo-
 nel du Regiment de Maulevrier,
 fut tué à la teste de ce Corps,
 pendant la dernière guerre. Ce
 Marquis estoit frere de Mr le
 Chevalier de Maulevrier Ins-
 pecteur General de l'Infanterie
 en Italie, & de Mr l'Abbé de
 Maulevrier Bachelier de Sor-
 bonne; tous fils de feu Mr le
 Comte de Maulevrier, Che-
 valier des Ordres du Roy,
 Capitaine Lieutenant des

352 MERCURE

Mousquetaires, & Lieutenant
General des Armées de Sa Ma-
jesté. Ce Comte estoit frere de
Mr Colbert ministre d'Etat, &
il eut tous ses enfans de Dame
N... de Bauru de Saillant.

On ne peut donner trop d'é-
loge à la veuve de feu Mr le
Marquis de Maulevrier: elle est
belle: elle a tout le mérite ima-
ginable, & tous ceux qui la con-
noissent, disent qu'il seroit diffi-
cile de trouver une personne qui
eust l'esprit mieux fait.

Mre Claude de l'Aubespine,
Chevalier, Marquis de Verde-
ronne, Seigneur d'Estors, Ca-
pitaine des chiens Ecoissois,
chassans le lièvre, pour les plai-
sirs du Roy. De son mariage
avec Helene d'Aligre, fille &

petite fille des deux Chanceliers de ce nom, il a eu deux fils; le puîné, Charles de l'Aubespine, est mort sans alliance, Capitaine dans le Regiment du Roy. L'aîné, Claude Estienne de l'Aubespine, Comte de Verderonne, Lieutenant des Gendarmes Dauphins, fut tué à la bataille de Fleurus; il a eu de son mariage, avec Marianne de Fetard, heritiere de la maison de Beaucourt, en Picardie, trois enfans, Claude-Marie Marquis de Verderonne, à qui le Roy vient de donner la Charge de Capitaine de la meute des chiens Ecoissois, entretenus pour le plaisir de Sa Majesté, qui a esté possedée par son ayeul & par son pere & son oncle,

Avril 1706.

G g

354 MERCURE

Estienne-Louïs , Marquis de Beaucourt ; & une fille nommée Helene-Rosalie-Angelique de l'Aubespine. Feu Me la Marquise de Verderonne, estoit sœur de Me la Mareschale d'Estrades, qui avoit épousé en premieres nocces, feu Mr de Verthamont , pere du Premier President du Grand Conseil. Mr le Marquis de Verderonne , est mort âgé de quatre-vingt-quatre ans ; il avoit long-temps porté les armes , & il avoit donné dans plusieurs occasions, des marques de son courage : il a esté généralement regretté ; ses manieres polies & genereuses le faisoient estimer de tout le monde.

La noble maison de l'Aubespine a donné de grands hom-

mes à l'Eglise & à l'Etat : on croit qu'elle est sortie de la maison de l'Aubespine en Bourgogne, & qu'un Cadet de cette maison, s'établit dans le Pais Chartrain, après avoir épousé une sœur de Pierre de Fitigny Evêque de Chartres, que Clément VII. fit Cardinal en 1383. c'est de ce Cadet que descendoit Claude de l'Aubespine I. du nom Sieur de la Corbilliere, & qui épousa en 1507. Marguerite, fille unique de Pierre le Berruier, Sr de la Corbilliere, dont il eut Claude II. Sebastien Evêque de Limoges, & auparavant Abbé de S. Martial & de S. Eloy de Noyon, Maître des Requestes, puis Evêque de Vannes, celebre par

Gg ij

376 MERCURE

les Ambassades, & qui mourut en 1582. François Sieur de la Corbilliere & de Bois-le-Vicomte, Maître des Requestes de l'Hostel, mort en 1569. Gilles Sieur de Verderonne, tige des Marquis de ce nom, & duquel celuy, dont je vous apprens la mort, descendoit. Claude de l'Aubespine II. du nom, épousa Jeanne, fille de Guillaume Bouchetet & de Marie de Morvilliers, dont il eut Claude de l'Aubespine, Secrétaire d'Etat, qui mourut en 1570, sans laisser d'enfans de Marie Clutin, fille unique d'Henry, Sieur d'Oisel Ambassadeur à Rome; Guillaume son frere Sieur de Chasteauneuf & d'Hauterive, Chancelier des Ordres du Roy & Doyen du

Conseil, fut Ambassadeur en Angleterre, & il eut de Marie de la Chastre, Claude de l'Aubespine, Marquis de Chasteauneuf, époux de Gasparde de Miolans, veuve de Timoleon de Beaufort, Marquis de Canillac, Gabriel, Evêque d'Orleans, qui fut tres-celebre par ses ouvrages, & qui mourut en 1630. à Grenoble, où il avoit esté exilé. Charles, Garde des Sceaux de France, & François de l'Aubespine, Marquis d'Hauterive & de Chasteauneuf, premier Colonel des troupes Françoises, en Hollande, pere de Mr le Marquis de Chasteauneuf, & de M^{le} la Duchesse Douairiere de S. Simon.

M^{re} Emanuel de Guenegand,

358 MERCURE

Chevalier, non Profés, de l'Ordre de S. Jean de Jerufalem, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & Maréchal de Camp, estoit fils de Henry de Guenegaud, Marquis de Plancy, Comte de Montbrison, Vicomte de Semoine, Baron de S. Just, Sieur du Plessis & de Fresne, Secrétaire d'Etat, & Garde des Sceaux des Ordres du Roy, & d'Isabelle de Choiseüil, fille puisnée de Charles, Marquis de Praslin, Chevalier des Ordres du Roy, & Maréchal de France, & de Claudine de Canillac. Mr de Plancy avoit eu trois freres aînez, morts avant luy. Gabriel, Comte de Montbrison, blessé le

14. Novembre 1668. au siege de Candie, d'une grenade dont il mourut le 9. Decembre suivant; Roger, Marquis de Plancy, Mestre de Camp du Regiment Royal de Cavalerie, mort à Frêne, le 7. Septembre 1672. & Cesar, Vicomte de Semoine, mort en 1668. âgé de 18. ans. Mr le Chevalier de Plancy avoit eu deux sœurs; Claire-Benedicte, née en 1646. & mariée en 1665. à Just-Joseph-François de Tournon de Cadar-d'Ancezanne, Duc de Caderousse, morte depuis quelques années; & Angelique, veuve de François, Comte de Boufflers, Lieutenant General au Gouvernement de l'Isle de France, mort en 1672. & qui estoit frere aîné de Mr le

360 MÉRCIER

Maréchal de Boufflers. Henry de Guenegaud, Secrétaire d'Etat, estoit fils de Gabriel de Guenegaud, Tresorier de l'Espargne, & de Marie de la Croix, fille unique & heritiere de Claude, Viconte de Semoine. Il servit dans sa jeunesse, & sur tout dans le voyage que la Cour fit en 1632. en Languedoc, avec tant d'esprit & de fidelité, que le Cardinal de Richelieu conçut une estime particuliere pour luy, & luy procura la survivance de la Charge de son pere. qui mourut le 6. Fevrier 1638. le Roy agréa en 1643. la demission que Mr le Comte de Brienne fit en sa faveur, de la Charge de Secrétaire d'Etat. Le Roy luy donna le Collier de ses Ordres,

en

en 1656. après qu'il luy eût permis de traiter de la Charge de Garde des Sceaux de ses Ordres. Il se demit dans la suite, de celle de Secretaire d'Etat, & il mourut le 16. Mars de l'an 1676. âgé de soixante-sept ans; il eut plusieurs freres: Claude de Guenegaud, Sieur du Plessis, cy-devant Tresorier de l'Epargne; qui a eu des enfans de Claude-Alfonsine de Marrel; François de Guenegaud, Sieur de Lonzac, Conseiller au Parlement de Paris, & President d'une Chambre des Enquestes, mort sans posterité; Renée épouse de Claude Loup, Sieur de Flostard; Marie, femme de Claude Loup, Sieur de Bellenave; Jeanne, Prieure de l'Hôtel Dieu de

Avril 1706.

H h

Pontoise, & Madeleine, mariés en 1645. à Cesar Phœbus d'Arbrer, Comte de Miolens, Maréchal de France. Mr le Chevalier de Plancy, qui vient de mourir, a esté regretté de tous les Officiers de la Gendarmerie. Il s'estoit fait generalement aimer dans ce Corps, par ses manieres douces & honnestes; il avoit donné des preuves de sa valeur, en tant d'occasions, qu'on ne pouvoit douter qu'il ne fut un des plus braves Cavaliers du Royaume.

Mre Jean Testu, Abbé de Fontainejean, & de S. Cheron de Chartres; Prieur de S. Jean de Dampmartin, l'un des quarante de l'Academie Françoise, & cy-devant Aumônier

ordinaire de Madame, mourut à Dampmartin le premier de ce mois ; en sa soixante-dix-neuvième année, avec des sentimens d'une tres-grande pieté.

Sa charité singuliere envers les pauvres, & l'accés libre & facile qu'ils trouvoient auprès de luy, lorsqu'ils avoient besoin, ou de ses lumieres pour leur instruction dans la Religion, ou de ses consolations, & de ses assistances, dans leurs afflictions & dans leurs necessitez, luy avoient attiré l'amour des Habitans de Dampmartin & des environs, dont il est fort regretté, ainsi que de tous ceux dont il estoit connu.

Entre les grandes qualitez de son esprit, on admire, sur tout,

H h ij

364 MÉRACIAE

une pénétration vive & facilez dans toutes sortes de matières, un jugement sain & solide, une éloquence aisée & naturelle, & une mémoire des plus heureuses, dont il a donné des marques jusqu'aux derniers momens de sa vie.

Tant de rares qualitez, jointes à des mœurs dont la bonté s'est toujours fait remarquer, & relevées par une connoissance parfaite de plusieurs langues & des sciences les plus sublimes, luy avoient procuré, avec l'estime & les applaudissemens de tous les Sçavants & de plusieurs personnes illustres, l'honneur d'être choisi, par feu Son Altesse Royale, Monsieur, pour donner l'éducation à Mesdames les Du-

chelles de Savoye & de Lorraine
 ne; ses filles; & cultiver en ces
 deux grandes Princeses; qui
 sont admirées de tous ceux qui
 ont l'honneur de les approcher;
 les heureuses dispositions & les
 grands talens qui sont insepara-
 bles de l'auguste sang dont elles
 sont sorties. Quoique Mr l'Abbé
 Testu fut pourvû des Benefices
 dont j'ay parlé cy-dessus; Son
 Altesse Royale, Monsieur le
 Duc d'Orleans, qui protege
 aujourd'huy les Sciences & les
 Arts; voulant que cet Abbé
 tint aussi quelque chose de luy,
 l'avoit honoré d'une pension de
 cinq cens écus, ce qui est une
 preuve incontestable de son me-
 rite; puisqu'un Prince aussi
 éclairé; que Son Altesse Royale

366 MERCURE

ne répand jamais ses grâces que sur des sujets qui en font dignes. Il estoit frere aîné de feu M^r Testu, qui après avoir esté Contrôleur General de la Maison de feu Monsieur, est mort Maître d'Hôtel ordinaire de ce Prince, & il a laissé deux filles qui sont Mesdames de la Brechesche & Tubouf. Leur nom, leur mérite & leur vertu, les font assez connoître. Feu M^r l'Abbé Testu avoit aussi pour freres, feu M^r Testu, Tresorier des Parties Casuelles, & M^r Testu de la Chesnaye.

Cette famille est ancienne, à Paris, & elle y a toujours esté considérée, tant par elle-même que par ses alliances, avec plusieurs personnes distinguées dans

la Robe & dans l'épée.

Mr l'Abbé Testu avoit ajouté à son nom de famille, celui de Mauroy, qui estoit le nom de sa mere, elle estoit sœur de Mr de Mauroy, Conseiller d'Etat ordinaire & Intendant des Finances; il avoit crû devoir porter ces deux noms pour estre distingué des autres Abbés qui portent le nom de Testu.

Mr de Joyeux, Gouverneur du Château de Meudon, mourut le 22. Avril âgé d'environ 90 ans. Il avoit esté long-tems premier Valet de Chambre de la feuë Reine mere du Roy. Il avoit servi cette Princesse avec autant de zele que de fidelité, dans un temps où tous ceux qui faisoient bien leur Cour, ne fai-

Hh iiij

268 MERCURE

soient pas toujours bien réussies affaires. Quoyque le Roy fut dans un âge tres-peu avancé, ce Prince, ne laissoit pas de remarquer tout ce qui se passoit sans laisser voir qu'il y faisoit attention. Ce Monarque s'étant marié quelques années après, & le Ciel luy ayant donné un Prince aussi-tôt après son mariage, il fut mis entre les mains des femmes, suivant l'usage ordinaire, & lorsque ce Prince en fut retiré, pour passer en celles des hommes; le Roy nomma Mr. de Joyeux pour le servir en qualité de premier Valet de Chambre, & pour demeurer toujours auprès de sa personne. Monseigneur le Dauphin fut si content de ses services, de son zèle & de

son affiduïté à que de Prince le
 fit Gouverneur du Château de
 Choisy, lorsqu'il en eût hérité
 par le testament de feuë Made-
 moiselle, fille de Gaston de Fran-
 ce, oncle du Roy, & ayant en-
 suite acquis le Château de Meu-
 don, par un échange, il en don-
 na à Mr de Joyeux le gouver-
 nement, comme il avoit fait au-
 paravant, celui du Château de
 Choisy. Il y a quelques années
 que Mr de Joyeux avançant en
 âge, & n'estant plus en estat de
 coucher dans la Chambre de
 Monseigneur le Dauphin, &
 sur tout, parce que ce Prince se
 levoit souvent à cinq heures du
 matin pour aller à la chasse,
 quoiqu'il se fût couché fort tard,
 le Roy dispensa Mr de Joyeux

de faire les fonctions de la charge de premier Valet de Chambre, & ordonna que les quatre premiers Valets de Chambre serviroient alternativement, auprès de Monseigneur le Dauphin, après être sorti de quartier, comme font les autres Officiers de Sa Majesté auprès de ce Prince. Mr de Joyeux demeura Gouverneur de Meudon, & continua d'en faire les fonctions. Son grand-pere estoit Conseiller de la Cour des Aydes. Il n'eût qu'une fille qui épousa Mr Thomassin, Secretaire du Roy, dont est sorti Mr de Joyeux. Il prit d'abord le nom de Thomassin-Joyeux, & dans la suite des temps, il n'a plus porté que celui de Joyeux, je n'en sçay pas la raison.

A peine Mr de Joyeux fut-il decedé, que Monseigneur le Dauphin, donna le gouvernement de Meudon à Mr Dumont, Escuyer du Roy, dont ce Prince a eu le temps de connoistre les bonnes qualitez, puisqu'il est depuis tres-longtemps auprès de sa personne. J'ay souvent eu occasion de vous parler de ses manieres douces & honnestes, & de sa naissance, qui peut aller de pair, avec celle de plusieurs personnes d'une grosse distinction. Le feu Roy Louis XIII. nomma peu de tems avant sa mort deux sous-Gouverneurs du Prince qui estoit sur le point de luy succeder, & Mr Dumont pere de celuy dont je vous parle, en fut un. Le choix de Mon

seigneur, a esté généralement applaudi, & ce Prince en l'honneur du gouvernement qu'il luy vient de donner, a fait plaisir à tous ceux qui souhaitoient que ce gouvernement tombât entre ses mains.

Madame la Duchesse de Bourgogne devant aller se promener à Lutouau, à la maison de Mr le Duc de Guiche, les Habitans de Surenne & de Puteau en ayant esté avertis, se preparerent à recevoir cette Princesse, le mieux qu'il leur seroit possible. Ils choisirent pour cet effet, cent cinquante hommes des mieux faits de ces deux Villages. Ils se trouverent dès le matin au rendez-vous avec leurs armes, & ayans leurs Officiers à leur tête.

Madame la Maréchale de
 Coëuvres & Madame la Marquise
 de Villaceaf estoient venues
 disner chez Madame la Duchesse
 de Guiche; & s'estoient dispo-
 sées à faire une galanterie à l'ar-
 rivée de Madame la Duchesse
 de Bourgogne. Elles monterent
 environ sur les trois heures après
 midy, dans une des litieres de
 cette Princesse, & elles allèrent
 avec les Habitans qui avoient
 pris les armes au bruit des tam-
 bours, des violons & de plusieurs
 autres instrumens, sur le che-
 min par où cette Princesse de-
 voit arriver. Elle fut fort sur-
 prise de trouver ces deux Dames
 à la tête d'une troupe si leste,
 elles la saluerent de la meilleure
 grace du monde, & leur bon

air fut remarqué de toute la Cour. Lorsque Madame la Duchesse de Bourgogne approcha de la maison de Mr le Duc de Guiche, elle fut saluée de toute la mousqueterie. La littere des Dames, qui avoient esté au devant de cette Princesse, arriva peu de temps après elle, avec le même accompagnement, & suivie des plus jolies Payannes des environs: elles avoient des corbeilles remplies de raisins & de gateaux pour presenter à cette Princesse, elles les reçât d'une maniere gracieuse, & leur donna des marques de sa liberalité, & elles crierent toutes à plusieurs reprises, aussi-bien que les Habitans qui avoient esté au devant de cette Princesse.

Vive Madame la Duchesse de Bourgogne.

Je vous envoie un air nouveau, qui convient également au Printems, & à l'ouverture de la Campagne. Les paroles sont d'une Dame distinguée par son esprit, & dont les ouvrages sont tous les jours admirez; & l'air est de Mr Charles, disciple de Mr Brossant.

AIR NOUVEAU.

Nos tristes cœurs ne forment plus de vœux

Pour revoir la saison nouvelle.

Une guerre cruelle

A fait mourir nos plaisirs & nos jeux.

*Amour tu peux calmer l'ennuy
qui nous devore*

*Du redoublable Neveu de Janne de
COMTOUX.*

*Pour nous vanger, fais qu'il soit
pris encore,*

Dans les fesses d'un jaloux.

Vous voulez bien que je change l'ordre ordinaire qui se trouve dans mes Lettres, & que je n'attende pas à la fin d'y placer l'Énigme, parce que plustost on la lit, plustost on s'attache à la deviner. Les noms des Devineurs de l'Énigme du mois dernier ne se trouveront qu'à la fin de ma Lettre.

É N I G M E

*Depuis le matin jusqu'au soir,
Je vais, je viens partout, & je
cours sans voir;*

GALANT 377

Mon mouvement lent ou rapide,
Est toujours tel qu'il plaist à celuy
qui me guide :

S
Hé ! comment pourrois-je voir clair,
Je n'ay pas un seul œil, & je crains
d'estre à l'air ;
Ma peau trop delicate, est triple-
ment veffuë,
Et rarement chacun peut la voir
toute nue.

S
Tous les jours on m'enferme en
certaine maison,
Que l'ouvrier exprès a faite,
Pour me servir d'une retraite
Qui pourroit se nommer l'ambulante
prison.

Mr de Fer, Geographe de S.
M. C. & dont je vous ay sou-
Avril 1706. I i

378 MERCURE

vent parlé, vient de mettre au jour, un Plan de Gibraltar, & un Plan fort exact de la Ville de Barcelonne & de ses environs, levé cette année. On ne le pouvoit donner plus à propos dans la conjoncture présente, & l'on peut dire que Mr de Fer a, à son ordinaire, prevenu agréablement les vœux du public. Il y a déjà près d'un mois qu'il a mis en vente ces deux Plans; ainsi à peine le public a-t-il ouï parler du siege de Barcelonne, qu'il a trouvé dequoy satisfaire sa curiosité. Ces deux Plans se vendent dans l'Isle du Palais, à la Sphere Royale.

Le Journal que vous allez lire, fait connoître que les Espagnols réussissent toujours dans

toutes les choses qu'ils entreprennent, lorsqu'ils ont volontairement pris un parti; & qu'ils ne se servent pas moins bien de la plume, que de l'épée, lorsqu'ils veulent s'en servir. Ce seroit icy le lieu de vous citer un grand nombre d'exemples de ce que j'avance; mais comme ma Lettre est déjà assez étendue, & qu'il me reste beaucoup de choses à vous dire, touchant les affaires de la Guerre, je dois d'abord entrer en matière sans faire aucun Prelude sur un siege, qui me fourniroit dequoy en faire un beau, à la gloire de ceux qui l'ont entrepris.

T R A D U C T I O N

D'un Journal écrit en Espagnol,
de tout ce qui s'est passé au
Siege de Barcelone, depuis
le trois jusqu'au quinze d'A-
vril, 1706.

*Le Samedi 3. Avril le Roy,
nostre Maistre, arriva à la vûe de
Barcelonne, avec l'Armée que com-
mande Mr le Maréchal de Tessé,
& dans le même temps & à la
même distance, l'autre Armée,
qui venoit de Roussillon, sous les
ordres de Mr de Legal; Lieutenant
general, arriva aussi, & dès le
soir du même jour, cette Armée*

s'incorpora à celle de Mr le Maréchal de Tessé. Le tout ensemble compose, outre les troupes Espagnoles, une Armée de trente-huit Bataillons & de trente Escadrons. On en détacha cent cinquante hommes, qui, avec quelques Miquelets du Roussillon, & les Grenadiers Suisses, attaquèrent le Couvent des Capucins, & quelques autres maisons qui sont sur les hauteurs du Montjoux. Ils s'en rendirent maîtres, nonobstant le grand feu du Chasteau & celuy de la Ville. On alla si avant de nostre costé, qu'on arriva jusqu'au bord du fossé, & on s'y servit logé,

382 MERCURE

si on avoit eu des fascines, & qu'on eust pû y estre soutenu.

Dés le même soir l'Armée établit son Camp, qui forme une ligne depuis le voefnage d'Orta, jusqu'à l'endroit de la mer; où est l'embranchure de la riviere appelée Lobregat. Le quartier du Roy est dans le Village de Harria. On envoya pendant la nuit trois mille hommes commandez par Mr de Fontboifard, pour relever ceux qui occupoient le poste des Capucins, & six-vingts Chevaux ou Dragons pour relever la Cavalerie qui y estoit.

Le Dimanche 4. du mois se

passa de nostre costé, à nous retrancher, & à nous fortifier dans les Capucins, & de la part des Ennemis à faire un grand feu de la Ville & du Chasteau de Montjouy, mais sans aucun effet. La nuit on attaqua la Tour, qu'on appelle de la Riviere, où il y avoit quatre piéces de Canon, & trente hommes commandez par un Capitaine Italien, qui se rendit à discretion, après avoir fait quelque resistance, & après avoir tiré quelques coups de Canon, qui nous tuèrent quatre Soldats & un Sergent. La prise de cette Tour, nous laissa libre & franche la communication

384 MERCURE

de nôtre Armée avec la Flote que commande Mr le Comte de Toulouse, qui estoit déjà devant Barcelone, il y avoit six jours, avec trente Vaisseaux de ligne, quelques Fregates, & beaucoup de Navires de transport.

Le Lundy 5. à la faveur du beau temps & d'un bon vent, on commença à la Tour de la Riviere, le débarquement des vivres & des munitions. On le continua tout le jour, & on transporta sans delay ny intervalle, tout ce qu'on débarquoit, aux lieux destinez aux Magasins; on mit donc à terre beaucoup de canons, de mortiers, de bombes,

bombes , de grenades , de poudre ,
 & d'autres munitions , & en mê-
 me temps , de la farine & d'autres
 vivres , pour l'entretien de trente
 mille hommes pendant deux mois.
 La nuit du 5. on envoya deux mille
 hommes , pour relever ceux qui
 estoient aux Capucins , avec mille
 Travailleurs , & au point du jour ,
 on releva ces Travailleurs , par au-
 tres mille qu'on y envoya. Pendant
 toute cette nuit on repara les bré-
 ches qu'avoit fait le canon de Bar-
 celone & de Montjoüy , & tout
 l'enclos des Capucins , & on ac-
 commoda les chemins pour la con-
 duite de l'Artillerie.

Avril 1706.

K k

Le 6. la Cavalerie & l'Infanterie travaillerent à faire provision de fascines, & à quatre heures du soir, on commença de les porter à la teste de la tranchée qu'on avoit ouverte. Les Officiers Generaux de jour estoient Mr le Marquis d'Antonne Lieutenant general, & Mr de Fimarcon Maréchal de Camp, avec six Bataillons, dont chaque Soldat portoit une fascine, & mille Travailleurs à l'arrieregarde, & autres mille pour le point du jour. Pendant toute la journée on continua le débarquement, & dès le matin Monsieur le Comte de Toulouse & Mr le Maréchal de Cœuvres

ures, avec un grand nombre d'Officiers de la Flote, estoient venus à terre pour baiser la main au Roy, en quartier de Sa Majesté; après quoy ils s'en retournerent à leurs Bords. Sur le soir le Roy alla sur le bord de la mer, pour voir tout ce qu'on avoit débarqué, & dès que, des Vaisseaux, on eut découvert le Roy, on luy fit une salve Royale. On monta cette nuit-là la tranchée avec six Bataillons, mille Travailleurs, & une Compagnie d'Ingenieurs. On avança cent soixante toises en ligne droite, & plus de cinq cent toises à mesurer les traverses, qu'il est indispensable

K k ij

388 MERCURE

de faire pour que la tranchée ne soit pas enfilée en ligne droite. Les ennemis ne se donnerent aucun mouvement pendant la nuit, ils ne troublèrent en rien nos Travailleurs ; & on occupa une grange qui est plus haut que le Convent des Capucins sur la droise.

Le 7. les ennemis firent un grand feu d'artillerie & de mousqueterie, dès qu'ils eurent découvert le travail que nous avions fait pendant la nuit. Ils ne nous tuèrent que six Soldats, & ils en blessèrent sept. Entre trois & quatre heures du soir, ils firent une sortie de Montjoüy, avec beaucoup de

Troupes , on ne pût en sçavoir le nombre , car n'estant pas Troupes réglées , elles alloient sans aucun ordre. Il y en eut seulement deux cent, qui monterent à la grange que nous occupions , pour l'insulter en flanc ; mais une Compagnie de grenadiers en estant sortie pour leur faire teste , ils se retirèrent avec precipitation. Cette Compagnie & quelques autres , qui estoient dans d'autres postes differens , souffrirent un peu du feu du Chasteau ; un Capitaine & un Lieutenant y furent blessez , & en tout nous y eûmes trente hommes , morts ou blessez. Cette sortie interrompit le

K k iij

390 MERCURE

travail qu'on faisoit de jour, pour mettre dans sa perfection celui qu'on avoit fait la nuit ; & lors que nos Travailleurs eurent quitté leur besogne, nos Soldats la prirent, & les ennemis n'osèrent y rien ruiner, ny en approcher même. A la droite de cette même tranchée des Capucins, on en commença une autre, que les ennemis voulurent aussi venir troubler ; mais ils furent repoussez avec la même vigueur.

Ce même jour 7. on ne put continuer de débarquer, mais on continua de porter aux lieux destinez, tout ce que la Flote avoit mis à

terre, avant que le vent eut changé & qu'il fust devenu si violent. Les ennemis firent un fort grand feu depuis la pointe du jour, & nous n'en fîmes pas un moindre de la reste de nostre attaque.

La nuit du 7. Mr de Legal & Mr de Fontboisard monterent la tranchée; & Mr le Marquis de Anza & Mr du Bordot, Brigadier, la monterent avec eux, on renforça de trois mille hommes, tous les postes de la tranchée, & on continua les travaux malgré le feu de la Place & du Chasteau. On prolongea la tranchée de 166. toises, & on mit à la gau-

che une batterie de mortiers.

Le 8. on fit grand feu de part & d'autre, & on le continua, jusqu'à 2. heures après midy, mais cela ne nous empêcha pas de perfectionner nos travaux. A cette même heure on vit sortir de la Place 4 Escadrons & quelques Bataillons; ils se mirent en bataille & ils firent halte au pied de la montagne du costé des Capucins, où estoit nôtre Cavalerie de tranchée. Mr de Legal envoya ordre à Mr de Fontboisard de renforcer ce Poste avec le premier Bataillon du Maine. On vit de là que cette Cavalerie avoit mis pied à terre. Dans le mé-

me temps il sortit du Chasteau, jusqu'à trois mille hommes, Anglois, Hollandois, Italiens, ou Catalans, divisez en trois Corps, & ils marcherent à la Cavalerie de l'attaque, que commandoit Mr du Bordet, au milieu de la tranchée, où estoit Mr de Legal, & aux Capucins, où commandoit Mr de Fontboisard, soutenus des quatre Escadrons qui se mirent en bataille. Les Ennemis tâcherent de nous faire abandonner ces trois Postes. Nos gens estoient au travail sans armes, & le feu estoit si grand & si continuel de la Place & du Chasteau, que les nostres

394 MERCURE

furent obligez de se retirer. Les ennemis prirent cette retraite, pour une fuite, & ils redoublèrent leurs efforts; mais Mr de Legal rassembla les Soldats qui travailloient & qui avoient déjà repris leurs armes. Il soutint le milieu de la tranchée, & il en chassa les ennemis. Il envoya les Dragons & les Grenadiers à nostre Cavalerie des Capucins, où on avoit déjà poussé les ennemis, aussi bien qu'aux attaques, où nous avions aussi de la Cavalerie. Ils furent tous poussez par Mr du Border, qui estoit sorti avec sa troupe, & le second Bataillon du Maine, la bayonnette au bout

du fusil, & il les mit en fuite. Ainsi on n'eut pas besoin, pour ce succès des Dragons & des Grenadiers. Le feu de la Place & celui du Chasteau continuerent avec la même violence, jusqu'à six heures du soir. Les ennemis y perdirent plus de deux cens hommes & quelques Officiers, & il n'y eut que trente des nostres tuez ou bleffez.

Le Roy voyant de son quartier cette sortie, & les mouvemens qui s'y faisoient, ordonna au Sergent Major de sa Garde, de faire monter à cheval ses Gardes du Corps, & tous les piquets de la gauche, pour aller s'opposer aux quatre Es-

cadrons qui estoient sortis de la Place ; ce qui fut executé sur l'heure. Ils les approcherent , mais un grand ravin & un chemin trop profond , les empêcherent de les joindre. Ils se tinrent quelque temps , à leur vûë , malgré le feu continuel de la Place , qu'il essayèrent sans aucune perte ; & voyant que le dessein des ennemis s'estoit évanouï , & qu'ils se tenoient sous le canon , le Roy ordonna que ses Gardes du Corps se retirassent , ce qu'ils firent , dans les formes accoustumées.

La nuit du 8. le feu de la mousqueterie du Chasteau fut continuel.

jusqu'au jour ; mais l'obscurité fut
 si grande , que nous n'y fîmes au-
 cune perte , & que rien ne nous
 empêcha de continuer la tranchée ,
 qu'on avança à la gauche de soi-
 xante toises , vers la communica-
 tion de la Place. On y fit monter
 de la poudre & d'autres munitions,
 & on disposa le terrain , & tout
 ce qu'il falloit pour une Batta-
 rie.

Le 9. dès le matin , il vint un
 Deserteur de la Place , qui estoit
 un des Gardes à cheval de l'Archi-
 duc. Il confirma la grande conster-
 nation où l'on sçavoit déjà que se
 trouvoit ce Prince. On sçut aussi

398 MERCURE

par ce Deserteur, que la 3. & le 4. il estoit entré dans Barcelone, une partie de la Garnison de Gironne; que toutes les Troupes de la Place consistoient, en sept ou huit cens chevaux, & en neuf Bataillons; sçavoir, trois Catalans, un d'Espagnols & d'Italiens, & cinq d'Anglois & Hollandois, qui attendent avec beaucoup de confiance, le secours qu'on leur a promis; qu'on sçavoit l'amnistie que Sa Majesté a accordée à tous les rebelles de Catalogne; mais les Officiers assurent aux Habitans de Barcelone, pour les intimider, que ceux de cette Place, & ceux de la Ville

de Vicq, en sont exceptez.

Pendant tout ce jour on continua fort heureusement, de mettre à terre les vivres & les munitions de la Flote.

Sur le soir les ennemis firent le même feu, qu'ils avoient accoustumé. Ils jetterent avec leurs Mortiers, beaucoup de pierres, & ils abandonnerent une redoute qu'ils avoient faite, un peu au-delà de la gauche du Chasteau, & qui en estoit separée. Ils en ôterent une seule piece de Campagne qu'ils y avoient. Ils firent en même temps un boyau de tranchée, pour s'opposer à celle que nous continuons vers

400 MARCHÉ

leur communication. Ils s'y fortifierent & ils y employerent tout le soir.

Le Samedi 10. on travailla à la tranchée de l'attaque de Montjoüy. On fit à l'extrémité de la seconde ligne, un logement pour estre à couvert de la Place de Barcelona. On fit une communication à la première parallele, & un boyau de la seconde, où l'on commença une batterie de six pieces de Canon, qui battra en face, & un peu de costé le Boulevard de la première parallele, faite le jour precedent, on prolongea une communication jusqu'à la gauche, d'où on tire un

grand avantage. On continua la premiere batterie & on en traça une autre. D'où l'on battra l'autre costé du Boulevard. Pendant la nuit, on avança la tranchée de soixante toises, à la droite, & de soixante pas à la gauche. Et l'on continua de débarquer par un bon temps.

Le Dimanche 11. on perfectionna les travaux de la nuit, & on établit deux Batteries; l'une à la droite, l'autre à la gauche, de six pieces de canon, chacune. On s'attacha à perfectionner davantage, celle de la gauche. Le feu qui se

Avril 1706. Ll

continua dans la Place, nous tua quatre hommes & nous en blessa sept.

Pendant la nuit on fit cent toises de tranchées, on perfectionna les travaux des jours précédens, & on plaça les douze piéces de Canon, dans les deux batteries.

On travailla aussi toute la nuit à placer les gabions & tout ce qui estoit nécessaire pour l'Artillerie; mais le temps de la nuit ne fut pas suffisant, ce qui fit qu'il n'y eut que trois piéces de Canon qui commencerent à tirer sur le midy & cinq à quatre heures du soir, & deux mortiers qui furent en estat.

Le jour & la nuit on fit de la Place un feu continuel d'Artillerie, de mortiers avec des pierres & de mousqueterie, & nous eûmes cependant que deux hommes tuez & quinze blesez.

Sur le soir il sortit de la Place, pour quelque dessein, cent chevaux. Le picquet de la Cavalerie de la gauche tomba sur eux, en tua 30 & en fit quelques-uns prisonniers. On arresta dans le mesme temps, un Capitaine des Miquelets, & on luy trouva des Lettres de quelque consequence.

Le Lundy 12. on fit à la gauche une place d'Armes, & quoy

qu'elle ne se trouvast pas achevée le matin, ce qu'on y avoit fait la nuit, fut suffisant pour couvrir & pour assurer la tranchée & la batterie de nos mortiers. On acheva les deux batteries de l'attaque du Lieutenant General, & le Canon y tira le matin du Mardy 13. au nombre de six dans chacune, comme aussi les batteries des mortiers, dont sept commencerent à jouer. On fit une autre batterie de six pieces à l'attaque de la droite, qui commeneerent à tirer sur les dix heures du matin. Les ennemis firent grand feu, mais le nombre des morts & des blesez ne

fut pas considerable.

Ce jour-là on mit en estat trois bateries, de douze pieces de Canon chacune, & une de huit mortiers. Sur les dix heures du soir il vint un deserteur Irlandois, qui déclara que les ennemis craignant que nous ne forçassions les ouvrages nouveaux de Montjoüy, en avoient osté les Miquelets, & y avoient fait monter des vieilles troupes & les Gardes du Corps de l'Archiduc.

Le Mardy 13. Sa Majesté alla en personne à la tranchée, & visita Elle-mesme, les postes, les attaques & les bateries. Ce Prin-

206 MERCURE

ce s'arresta long-temps aux batteries & voulut voir tirer nos Canonons & voir jeter nos Bombes. En s'en retournant, on luy fit une salve generale de toutes les batteries, & consecutivement, de toutes les troupes qui garnissoient la tranchée.

Ce même jour 13. depuis une heure après midy, jusqu'au lendemain 14. à pareille heure, on perfectionna la demi-lune qui est près de la baterie de mortiers, & on continua de là une tranchée de de 50. toises en forme d'hameçon, pour découvrir tout ce costé, jusqu'à la Place. On a fait aussi

une tranchée parallèle, pour établir la communication avec les attaques de la droite, elle a 150. toises de long, & elle n'est éloignée que de 30. toises du fossé de Montjoiry.

Mr d'Avaray, Lieutenant General, étoit de jour. Il envoya cinq Grenadiers pour reconnoître le fossé, ils revinrent luy dire qu'ils n'y avoient vû personne. Le feu de nostre Canon & de nos Bombes empeschent sans doute les assiegez, d'y poster quelque troupe.

Comme j'attens à tous momens la suite de cette relation,

j'espère que vous la trouverez à la fin de ma lettre. Cependant comme la matiere continuë de m'accabler, quoyque ma lettre soit déjà plus que remplie, & que je deüssé la fermer, je dois vous dire icy, devant encore la continuer, & craignant d'estre si pressé, que je n'auray peut-estre pas, en la finissant, le temps, ny la place de la dater, que l'abondance de la matiere ma obligé de remettre au mois prochain plusieurs mariages, du nombre desquels sont ceux de Mrs les Marquis de Clairmont, & de Tessé, & de quelques autres personnes de distinction; ainsi que la mort d'un homme âgé de cens dix ans, dont j'ay plusieurs choses curieuses

curieuses à vous dire. Je reserve aussi un nombre considerable d'autres articles historiques, sans compter un grand nombre d'autres articles d'erudition, & des pieces galantes, qui ne pourront avoir leur tour de quelques mois; ceux qui regardent la Guerre, devant estre preferes, tant qu'elle durera, & selon toutes les apparences, elle doit m'en fournir de beaux; & qui ne doivent pas estre d'une mediocre étendue. Vous estes trop éclairé pour n'avoir pas remarqué que dans ma dernière lettre, on s'est mépris en parlant de la mort de Mr le Marquis de Noailles, & qu'au lieu du nom de Marquis on a mis celuy de Maréchal,

Avril 1706.

M m

410 MERCURE

je ne dis rien des autres fautes qui se glissent souvent en écrivant, vous avez dû les remarquer.

Il est temps de vous parler de l'avantage remporté, par Monsieur le Duc de Vendôme, & je dois vous dire à cette occasion, que bien que les troupes gagnent les Batailles, il est constant que la plus grande partie du succès des grandes actions, est dû au General, que sa Teste doit agir plus que son Bras; que lorsqu'elle n'agit pas on perd souvent des Batailles qu'on auroit dû gagner, & que lorsqu'elle agit on en gagne souvent que l'on pourroit perdre. Il n'est pas seulement question de la valeur des troupes, & on

GALANT 411

est mené souvent à la Bouche-
rie, que l'on conduiroit dans
le Champ de la Gloire, si l'on
avoit pris toutes les précautions
nécessaires pour faire réüssir les
affaires que l'on veut entre-
prendre, & pour surprendre
les Ennemis. Monsieur de Ven-
dôme n'est jamais tombé dans
ces sortes de fautes, & l'on peut
dire lorsque l'on voit ce Prince
marcher, pour donner une Bat-
taille, ou pour commencer un
Siege, qu'il court, à la Victoire.
Cela se vient de voir de nou-
veau dans la Bataille de *Cal-*
cinato. Ce Prince ayant com-
mencé à préparer, tout ce qui
luy en devoit assûrer le succez,
Mesme avant que de partir pour
la Cour, il donna avant son

M m ij

412 MERCURE

départ tous les ordres nécessaires pour faire réussir son dessein, sans que ses ordres pussent le faire deviner à ceux qui les reçurent. Il confia néanmoins son secret à Mr de Medavy, & il luy dit de tirer insensiblement & à loisir; ce qu'il y avoit de troupes foibles, dans les lieux les plus proches de ce-luy où il devoit entammer l'action qui vient de réussir si heureusement, & de faire passer de meilleures troupes à leurs places. Enfin après avoir pris toutes les précautions nécessaires, pour se couvrir de Lauriers à son retour, ce Prince quitta l'Italie, & parut abandonner pour un peu de temps tout ce-qui la regardoit, pendant nean-

moins que tous les soins, & toutes les pensées estoient tournées de ce costé là, & qu'il travailloit le plus, pour y faire parler de luy dans le temps qu'il paroissoit y songer le moins, il continua d'y penser au milieu de la foule qui ne la point quitté depuis le jour de son arrivée à la Cour, jusqu'à celuy de son départ, & au milieu des plaisirs que chacun s'est efforcé de luy donner. Enfin il communiqua son dessein au Roy, & il en fit tout le Plan à Sa Majesté. Elle est si éclairée qu'il n'y a pas lieu de douter, qu'elle n'ait communiqué de grandes lumieres à ce General, pour rendre le succès de son projet infailible, &

M m in

414 MERCURE

il fut tellement persuadé qu'il réüssiroit, dès qu'il eût oüï parler SaMajesté, qu'il l'assûra dans le même moment, qu'il attaqueroit les Ennemis le 19. d'Avril. Ce Prince a tenu sa parole, il les a attaquez dans le temps qu'il avoit dit, & il les a battu de la maniere qu'il en avoit assûré le Roy.

Passons à la suite de ce que ce Prince a fait, pour ôster aux Ennemis la pensêe qu'il les attaqueroit aussi tost après son retour. La chose estoit difficile, & ils estoient persuadez qu'ils seroient attaquez, parcequ'il estoit important de le faire mesme avant l'ouverture de la Campagne, pour donner lieu à nos Troupes de venir à bout de

quelque grande entreprise en Piemont, & parceque Monsieur de Vendôme fait toujours à point nommé, tout ce qu'il est à propos de faire.

Ce Prince dînant à Milan, devant deux cens personnes qui s'empressoient de le voir, il feignit qu'un grand projet qu'il avoit imaginé, estoit échoué, & dit tout haut, que Mr de Medavy ayant manqué de beaucoup de choses dont il avoit besoin pour executer ses ordres, il n'avoit pû faire les choses dont il l'avoit chargé, qu'il falloit s'en consoller, & qu'il ne laisseroit pas de trouver les moyens d'empêcher les Ennemis d'avancer. Pendant qu'il parloit ainsi, Mr de Medavy

M m iij

416 MERCURE

faisoit merveilles, en executant ses ordres, & il faisoit avancer les quartiers éloignez, sans que les Ennemis s'en aperçussent. Monsieur de Vendôme partit de Milan, en continuant de donner des marques du chagrin qu'il avoit de ne pouvoir faire aucune entreprise, & à mesure le Prince approcha de son Armée, il dit assez haut, & assez souvent, pour que ses paroles fussent rapportez à ses Ennemis, & il l'écrivit mesme afin que ceux à qui il écrivoit en repandissent le bruit, que quand toutes choses seroient bien concertées pour une entreprise, dont on ne sçavoit que trop le contraire, les biens de la Terre estoient si peu avancez, & le

Fourrage si court, qu'il estoit impossible de mettre une Armée en Campagne, & qu'ainsi il falloit attendre que la saison fut plus avancée. Cependant il donna publiquement des ordres pour faire visiter tous les Magasins, & on luy rapporta de concert qu'ils estoient en fort mauvais estat, il feignit de le croire, & le dit assez haut pour estre entendu; afin que ce qu'il avoit dit se repandît dans le Camp, & passast de là dans ce-
 luy des Ennemis. Il ne se contenta pas de cela, & pour les mieux tromper, il fit arrester ceux qui s'étoient chargez du soin de faire remplir les Magasins: ensuite de quoy ce Prince feignit d'être fort indisposé, il se

418 MERCURE

fit ordonner de prendre du lait, & on choisit pour commencer le 19: du mois, qui estoit le jour où il devoit attaquer les Ennemis qui ont donné dans tous les panneaux qui leur ont esté tendus. Tout cela joint au gain de la Bataille de *Calcinato*, fait connoistre d'une maniere à n'en pouvoir douter, que le succes des grandes actions dépend entièrement du sçavoir de l'esprit, & de la conduite des Generaux.

Il est aisé de juger, qu'après les grandes pertes, que l'armée commandée par le Prince Eugene, vient de faire, il luy sera difficile, pour ne pas dire impossible, de tenter cette année de passer en Piémont. Son armée estoit tellement diminuée

à la fin de la Campagne dernière, qu'elle ne se trouvoit plus en état d'agir, ni mesme de paroître. Elle avoit, non seulement fait de continuelles pertes, pendant le cours de la Campagne: Mais la perte de la Bataille de Cassano, luy avoit enlevé ses meilleures troupes. On a remarqué, par les Etats, qui en ont esté envoyez à l'Empereur, que depuis le départ du Prince Eugene pour Vienne, & depuis son départ de Vienne, pour retourner en Italie, son armée a perdu quatre mille hommes, par la mort & par la desertion de quantité de troupes, & même de plusieurs Officiers, qui n'ayant pas huit ou dix hommes de reste dans leurs Compagnies,

420 MERCURE

& manquant de toutes choses, ont jugé à propos de deserter aussi. Depuis ce temps-là, on a fait marcher un renfort de quatre mille hommes, la plus part Bavarois; & comme ils avoient esté enrollez par force, il en a deserté plus de deux mille, pendant leur route, dont on a aussi eu soin d'informer l'Empereur. Cependant tout le renfort destiné pour l'armée du Prince Eugene, ne consiste qu'en douze mille hommes, tant des troupes de Brandebourg, que des Palatines, & de celles de Saxe-Gotha, qui, selon toutes les apparences, suivront l'exemple des Bavarois, & dont il arrivera peu en Italie. On sçait que les quatre Regimens de

Saxe-Gotha, se sont déjà murinez plus d'une fois ; plusieurs de leurs Officiers, qui ont esté cassez, ayant dit qu'on les menoit à la boucherie. Les troupes de Brandebourg ne doivent pas estre mieux intentionnées ; le gros corps de troupes, de leur Nation, qui estoit en Italie ; l'année derniere, ayant presque entierement peri à la Bataille de Cassano. Quand je dis, que tout le renfort que le Prince Eugene doit avoir, consiste en douze mille hommes, je parle comme toutes les lettres d'Allemagne, & je n'en raba rien. Toutes les nouvelles publiques, imprimées en Hollande, ne parlent pas si sincerement que moy, & leurs exagerations tiennent

422 MERCURE

de la Fable. J'oubliois de vous dire, que le manque d'argent, de vivres, & d'habits, a beaucoup contribué à la desertion des quatre mille hommes, qui ont abandonné l'armée, pendant l'absence du Prince Eugene. On en a vû une preuve, aussitost après l'avantage que vient de remporter Monsieur de Vendosme, puisque l'on a trouvé les prisonniers, qui y ont esté faits, presque nuds, & sans souliers, & leur camp sans vivres, & sans fourrage; ce qui a causé un grand étonnement.

Je vous envoie la Lettre écrite au Roy, par Monsieur de Vendosme. Elle est remplie d'un si grand nombre de Noms

GALANT 423

propres, & cette Lettre a esté copiée par tant de personnes, qu'il est impossible, que tous les Noms propres se trouvent justes ; mais la pluspart estant connus, à cause de la valeur & du mérite de ceux qui les portent, il sera facile de reconnoître les fautes faites par les Copistes.

SIRE,

L'Armée de Vostre Majesté se trouva assemblée le 18. à Castiglione, ainsi que j'avois eu l'honneur de luy marquer, par mon dernier Courier, & nous nous mîmes en marche en arrivant, pour

424 MERCURE

gagner le Naville, qui va de Caneto à Calcinato, nous y arrivâment à la petite pointe du jour & fismes repasser le Naville à une garde de soixante Maistres, que les ennemis avoient en deça. En les poussant on prit un Dragon, qui m'assura que les ennemis étoient toujours dans leur même Camp, la droite à Montechiaro, & la gauche à Calcinato, & qu'ils n'avoient aucune nouvelle de Mr le Prince Eugene. Comme leur poste étoit inattaquable par la quantité de fosses & de navilles dont il est couvert, je pris le parti de les tourner & de gagner le

Pont de S. Marc, pour leur couper le chemin de Gavardo, & les obliger, par ce mouvement, à se déplacer, & tâcher de les combattre dans un poste moins avantageux, que celui où ils étoient. Je postay pour cet effet cent hommes de pied assez près de la gauche des ennemis, pour les amuser, & pendant ce temps-là, je fis passer le Naville à nos troupes, & fis faire en diligence, plusieurs passages sur un fossé plein d'eau, qu'il falloit encore passer, pour entrer dans la plaine. Les ennemis, croyans que nous voulions les attaquer par leur front, firent un

AVRIL 1706. N. B.

assez gros corps d'Infanterie , qui escarmoucha pendant plus d'une heure & demi, avec les cent hommes de pieds que j'avois postez ; mais lorsque le Soleil fut levé , il fut impossible de couvrir plus longtemps nostre marche , l'ennemy voyant que la teste de l'Armée s'avançoit vers ce Pont & ce Marais , & que je faisois passer le ruisseau à deux cent chevaux , pour gagner une grande hauteur qui tient au Village de Calcinato , & le domine entierement , firent marcher en diligence toute leur cavalerie , & se mirent en bataille sur ladite hauteur ; pendant ce

temps-là, la plus grande partie de
 nostre Infanterie, avec deux bri-
 gades de Cavalerie, & nos cinq
 Regiment de Dragons, avoient eu
 le temps non-seulement de passer
 le Naville de Montechiaro, mais
 mesmes, presque tous les passages
 étoient faits sur le petit ruisseau
 ce qui me fit changer mon dessein
 d'aller au Pont & au Marais,
 & me fit prendre le parti d'atta-
 quer la hauteur, voyant bien que
 l'Infanterie ennemie, que je sça-
 vois estre campée près de Monte-
 chiaro, & qui avoit près de trois
 milles à faire pour gagner ladite
 hauteur, ne pourroit pas arriver

N n ij

428 **MERCURE**

assez-tost pour la deffendre contre nos troupes , qui n'avoient qu'un demi mille à faire. Je donnay donc ordre à toutes les troupes de passer ce petit ruisseau , & de se mettre en bataille ; cela fut executé avec tant de diligence , que nous nous trouvâmes en moins d'une heure , formez au pied de la hauteur sur deux lignes de Cavalerie & deux d'Infanterie , à la demi-portée de fusil des ennemis , & j'avois résolu d'attendre le reste de l'armée qui venoit en colonne , & se formoit à mesure ; mais en un moment, je vis arriver trois bataillons des ennemis sur la hauteur.

à costé de leur Cavalerie , cela me fit prendre le parti de les attaquer avec ce que j'avois , sans attendre le reste de l'armée , pour ne pas donner le temps au reste de leur Infanterie d'arriver , ce qui auroit rendu l'affaire bien plus difficile , par la bonté du poste , & à cause de plusieurs petits fosses qui nous obligeoient en montant , de nous rompre , & ensuite de nous reformer , ce qu'il nous falut faire trois fois avant que de charger ; cependant les troupes firent cette manœuvre à la portée du pistolet des ennemis , comme s'ils l'avoient faite un jour de revue.

430 MERCURE

Les ennemis nous attendirent à la demi portée du pistolet, & firent leur décharge, que nostre Infanterie essuya, sans tirer un coup; & elle entra dedans la bayonnette au bout du fusil, ainsi que je l'avois ordonné, & elle renversa en mesme temps toute l'Infanterie des ennemis & une partie de leur Cavalerie. La Brigade du Colonel General, composée du Regiment Colonel, & de ceux de S. Germain-Beaupré & de Capy, quoy qu'elle n'eut point d'Infanterie devant elle, monta la montagne par un endroit tres-rude, & emporta toute la droite de Ca-

valerie des ennemis ; c'est sans contredit la plus belle charge de Cavalerie qui se soit jamais faite, & on ne peut donner trop de louanges à Monsieur de Capy, Brigadier de cette Brigade, & à Monsieur le Comte de Chasteau-morant, commandant de la Cavalerie, qui se mit à la teste du Colonel General, & mena cette affaire avec une conduite & une audace, que je ne puis assez exagerer. On ne peut aussi louer trop la valeur de nos Dragons, qui soutenoient nos bataillons, & qui furent toujours sur les talons des derniers rangs. Ils estoient comman-

dez par Messieurs des Roseaux
 & du Heron, qui ont donné pen-
 dant cette journée, toutes les
 preuves imaginables de conduite
 & de valeur. Le pauvre Mar-
 quis du Heron, en chargeant l'In-
 fanterie qui se retiroit à la fin de
 l'affaire, receut un coup au tra-
 vers du corps, dont je crains bien
 qu'il ne meure; ce seroit enverité
 une grande perte. Le Marquis de
 S. Germain-Beaupré, après avoir
 tres-bien fait son devoir, a esté
 blessé d'un coup à la teste, mais
 on espere qu'il en reviendra. Mrs
 de Bellisle, de Belabre & Scipion
 Boselly, y ont fait des merveilles,
 ainsi

ainsi que le Sieur de Cocole, qui commandoit le Regiment de Verac. Mr de Belabre a receu une contusion, qui ne l'a pas empesché de demeurer jusqu'à la fin, avec son Regiment. Enfin tous les Dragons pendant toute l'action, ont donné des preuves surprenantes de valeur, & de bonne volonté. A l'égard de l'Infanterie qui a chargé, je n'en dis rien à Vostre Majesté, car ce qu'elle a fait, est fort au-dessus de tout ce que je pourrois dire, je me contenteray seulement de luy envoyer l'état cy-joint, de tous les Bataillons qui ont combatus, & de ceux qui

Avril 1706. Oo

434 MERCURE

les commandoient, & d'assurer en même-temps Vostre Majesté, qu'ils méritent, chacun en particulier, que Vostre Majesté, leur donne des marques de sa satisfaction : Quant à Messieurs les Officiers Généraux, je ne puis leur donner assez de louanges. La premier ligne estoit conduite par Messieurs de Medavy, d'Albergotti, de Montgon, de Maulevrier, & de Dillon, qui y ont fait des merveilles, & Mr de Médavy, qui commandoit la droite, a fait prendre en flanc, la gauche des ennemis, par la Brigade de Limosin, commandée par Mr Destouches.

ce qui n'a pas peu contribué au gain de la bataille, & ce qui a coûté bien du monde aux ennemis. Mrs de Mursay, & de Broglio, à qui j'avois donné ordre de prendre les ennemis par les derrières de leur gauche, avec quelques Escadrons de la seconde ligne, furent chargez par cinq cent chevaux des Ennemis, lesquels mirent nôtre Cavalerie un peu en desordre, quoique ces deux Mrs, fissent tout leur possible pour y remédier; mais cela fut bien-tost réparé par quelques Escadrons, que j'y envoyay, & par la Brigade de Perche, commandée par le sieur du Corron,

O o ij

436 MERCURE

lequel ; de la meilleure grace du monde , marcha en plaine , à cette Cavalerie , laquelle commença à s'ébranler , voyant l'Infanterie venir à elle. Je fis en même temps avancer sur eux , nostre Cavalerie , qui les poussa vigoureuſement , juſqu'au Pont S. Marc ; de ſorte que de toute cette Cavalerie , il ne s'eſt pas ſauvé ſoixante Maîtres , & Mrs de Mursay & de Broglio prirent bien-toſt leur revanche. Le General Falkeſtein y fut pris ; je dépêchay à Voſtre Majeſté , dans ce moment , Mr le Chevalier de Maulevrier , les ennemis tenoient encore Calcinato ,

& à la faveur des retranchemens,
 qui deffendent le Pont, la Garni-
 son de Montechiaro, & toutes les
 troupes, qui n'avoient pas pû arri-
 ver assez-tost pour garnir la hau-
 teur, passoient la Chiese, & se
 retiroient vers Resato. Cela me fit
 prendre le party, d'envoyer Mr
 d'Albergotty avec toute nôtre Ca-
 valerie, & plusieurs de nos Ba-
 taillons, pour joindre Mrs de
 Mursay & de Broglio, passer au
 Pont S. Marc, & tâcher d'enta-
 mer les ennemis dans leur retraite.
 Dans le même temps je donnay
 ordre au Baron Dertric, de tâcher,
 avec la Brigade de Grancey, de

438 MERCURE

se rendre Maistre de quelque maison de Calcinato ; ce qu'il exécuta avec toute la valeur & la capacité possible ; & il fut si bien secondé par les troupes, que non-seulement les premières Cassines, mais même tout le Village, & le Chasteau, furent emportez, en un moment, par les deux Bataillons de Grancey ; de sorte qu'estant maistre du Pont de Calcinato, j'y fis passer les troupes, dans le temps que le reste de l'armée passoit au Pont S. Marc. La Brigade de Vendosme, commandée par Mr de Cebret, ayant passé au Pont S. Marc, la première, avant que nous fussions

*maîtres du Pont de Calcinato ,
 marcha pour se rendre maistre des
 Cassines , qui sont au delà de ce
 dernier Pont. Mr de Cebret , à la
 teste du Regiment de Vendôme ,
 en chassa les ennemis ; mais il se
 trouva enveloppé , par le reste de
 l'armée qui passoit la Chiese sur
 le Pont de Calcinato : de sorte
 qu'il fut obligé de se retirer , &
 avec assez de peine , & il y eu
 même un Capitaine, & cinquante
 hommes de mon Regiment, qui fu
 rent si bien enveloppez , qu'ils fu
 rent obligez de capituler ; mais
 deux mille de là ; ils furent tou
 repris , dans le temps que M*

440 MERCURE

d'Albergotty , de Mursay & de Broglio , défirent presque tout ce qui restoit de l'Infanterie ennemie. Cette derniere action a coûté plus de 2500 hommes aux ennemis , & cela est dû à la persévérance de Mr d'Albergotty , qui les a suivis jusqu'à Resato , malgré la difficulté du pays. Je ne luy donneray d'autres loüanges, que de dire, qu'il y a fait à son ordinaire, ainsy que Mr de Mursay ; mais je dois à Mr le Chevalier de Broglio, la justice de dire à Vostre Majeste , qu'il s'est conduit , pendant toute l'action, non-seulement avec valeur , mais avec tout l'enten-

dement, & toute la bonne volonté possible.

Tout nostre Etat Major s'y est tres-distingué ; Mrs de S. André & de Monseil ; avec la Cavalerie ; & Mrs de Ralifeaux, de la Faveliere, de Rambion & de Sequerville, avec l'Infanterie, ainsi que Mrs de Tourneuf, & de Rochardiere. Le pauvre S. André, dans la poursuite des ennemis, a reçu un coup dans le col, qu'on espere qui ne sera pas dangereux.

Voilà, SIRE, au juste, ce qui s'est passé à la bataille de Calcinato, où il a paru, visiblement, que Dieu a protégé la justice des

442 MERCURE

Armes de Vostre Majesté : car il n'est pas possible d'imaginer de forcer une armée, dans un poste aussi avantageux, de luy tuer sur la place trois mille hommes, d'en prendre autant de prisonniers, avec six pieces de Canon, beaucoup de bagages, plus de mille chevaux, vingt-quatre Drapeaux, & douze Etendarts, & qu'il ne nous en coûte que cinq cens hommes, au plus, hors de combat. Je marche demain pour m'approcher de Salo, & j'espere y arriver après demain. Je ne sçay le parti que prendront les ennemis ; mais je puis assurer Vostre Majesté, que je feray tout

mon possible, pour m'en rendre maistre, & pour chasser, si je puis, les ennemis du Bressan, & leur faire repasser les Montagnes, & que je feray faire de mon mieux, pour profiter de la consternation des ennemis, & de l'ardeur qu'inspire un aussi grand avantage, à une armée victorieuse.

Mrs de Bissy, de Forsat, de Galmoy, & d'Estrades, quelques diligence qu'ils ayent pû faire, n'ont pû arriver assez-tost; mais ils se sont trouvez à la poursuite des ennemis.

J'oubliois de marquer à Vostre Majesté, que nostre Artillerie a

444 MERCURE

fort incommodé les ennemis ; & qu'elle n'a pas peu contribué à leur faire abandonner Calcinato.

L'Armée ennemie étoit composée de trois mille chevaux & de onze mille hommes de pied ; mais nous avons attaqué la hauteur si brusquement , que le tiers de leur armée n'a pas eu le temps d'arriver , & que les ennemis n'ont pas eu le temps , de se servir de leur Canon.

Etat des Brigades d'Infanterie
qui ont combattu.

La Brigade de Piemont , com-

GALANT 449

posée de trois bataillons de Piémont, la Fere, Angoumois & Firezast. Mr de Figerast commandoit ; elle a chargé à la droite.

La Brigade d'Auvergne, composée des deux bataillons d'Auvergne, de Medoc, Forest, l'Isle de France & Dillon, a chargé au centre.

La Brigade de Grancey, composée des deux Bataillons de Grancey, des deux de Maulevrier, de Soissonnois & de Galmoy, commandée par Mr de Bruës, Lieutenant-Colonel de Maulevrier, a chargé à la gauche.

La Brigade d'Anjou, composée

446 MERCURE

des deux bataillons d'Anjou, des deux de Mirabeau, de Bigorre & de Vivarais, commandée par Mr le Marquis de Maulevrier, a attaqué les Cassines de Calcinato.

La Brigade de la Marine, composée des trois bataillons de la Marine, des deux de Bourgogne & de Bearn, commandée par Mr Bourk & Mr de Soyaucourt, a chargé avec la Brigade d'Anjou dans les Cassines du Fauxbourg de Calcinato.

La Brigade de Limosin, composée des deux Bataillons de Limosin, de Quercy, de Vauge &

de Miromesnil, a chargé les ennemis par leur flanc gauche.

Au Camp de Calcinato, le 21.

Avril.

Il est constant que les ennemis ne s'attendoient plus à estre attaquez. Tout ce que Monsieur de Vendosme avoit dit & fait, pour leur faire, croire que son projet estoit manqué, ayant eu son effet ; mais ce qui les persuadoit davantage, estoit l'impossibilité où ils trouvoient ce Prince, de faire assembler sa Cavalerie, n'ayant pas une botte de foin, & la terre ne luy fournissant encore rien, qui pût faire subsister ses chevaux. Cependant, ce Prince avoit eu la pré-

448 MERCURE

caution de faire venir du foin de Parme, qui luy avoit esté amené par des bœufs; & il avoit pris de si justes mesures, pour empêcher que les ennemis ne le sçussent, qu'ils n'en avoient aucune connoissance.

Les Eloges que Monsieur de Vendôme donne dans sa lettre, à tous ceux qui se sont distinguez, en doivent faire meriter beaucoup à ce Prince, les éloges estant appuyez, sur des faits rapportez, font voir, combien ce Prince a esté attentif à tout ce qui s'est passé dans le combat; qu'il a toujours agi, & qu'il n'a point cessé de donner luy-mesme ses ordres: En voicy une preuve qui luy est bien glorieuse. Mr de Falkestain ayant esté

pris, long-temps avant la fin du combat, & Mr de Vendosme, s'en trouvant embarrassé, ne voulant pas donner une escorte pour le conduire, parce que cette escorte, n'auroit pû estre tirée que des troupes qui l'enviroi- noient, & qui estoient attachées au combat, dont il l'auroit tirée. Mr de Vendosme, dis je, voyant que ces troupes pou- voient servir plus utilement, en ne cessant point de combattre, demanda à Mr de Falkestein sa parole d'honneur de faire tout ce qu'il luy diroit; & après qu'il l'eut receu, il luy dit de le sui- vre, & de ne le point quitter, ce que Mr de Falkestain luy promit. Mr de Vendosme con- tinua de combattre, & de s'ex-

Avril 1607.

P p

450 MERCURE

poser par tout où le peril estoit le plus éminent. Mr de Falkestain, qui par sa prise, croyoit se trouver hors de tous les perils, où il estoit exposé peu auparavant, se trouva de nouveau réduit à craindre pour sa vie : Cependant, il suivit Mr de Vendosme de bonne grace, quoyqu'il eut le chagrin, de se voir exposé au feu des troupes, qu'il venoit de commander, & de les revoir fuir, après en avoir vû faire un assez grand carnage. Ce General dit ensuite à Mr de Vendosme, *qu'il avoit beaucoup souffert, voyant la maniere, dont il s'estoit exposé, & qu'il luy avoit obligation, de luy avoir donné un exemple, qui pourroit luy servir, pour vaincre un jour, lors-*

GALANT 451

qu'il n'auroit pas des Vendosmes en teste. Ce Prince, voyant la vive ardeur avec laquelle son Infanterie combattoit, disoit de temps en temps, pendant le combat, *Ah! quelle Infanterie, quelle Infanterie*, ce qui l'anima tellement, qu'elle auroit défait un plus grand nombre de troupes, si elle en avoit eu davantage à combattre. On assure que quelque temps après le combat, cette Infanterie victorieuse demanda à voir son General, & à le feliciter sur sa Victoire; que Mr de Vendosme, en embrassa plus de douze cent, qu'il fit distribuer de l'argent, à ceux qui luy parurent mal-vêtus, & que peu de temps après, il en parut devant ce Prince, plus de

P p f

452 MERCURE

mille , avec des habits bleus, qui venoient des ennemis , qu'ils avoient dépouillez.

On attend la liste des prisonniers. Cependant on assure, que l'on avoit compté parmi ceux qui furent faits d'abord, deux Majors Generaux , deux Colonels, dont l'un est Allemand , & l'autre Prussien. Il est à remarquer , que les Troupes Prussiennes, sont celles qui se sont le mieux deffenduës : on avoit déjà trouvé trente Capitaines des Ennemis parmy les morts , & cinquante Lieutenans. Ce que je vous mande estant du 21. au soir , vous devez croire qu'on aura découvert depuis ce temps-là, en quoy consiste la perte des ennemis, dont

je ne viens de vous dire que la moindre partie, lorsque Mr de Conches Ayde de Camp de Mr de Vendosme partit le 22 au matin, ce Prince estoit déjà à Cheval, & en visitant les Troupes, il trouva un grand nombre d'ennemis, qui s'estoient meslez avec nos soldats; de maniere qu'ils augmentèrent considerablement le nombre des prisonniers, qu'on avoit fait d'abord.

Vous venez de voir dans ma Lettre, une Traduction d'un Journal Espagnol, faite par un Officier de cette Nation, du siege de Barcelone, dont je ne vous ai envoyé qu'une partie; & comme je n'ay pas encore le reste, que je vous ai promis, & que je ne laisseray pas, de vous en-

454 MERCURE

voyer, lorsqu'il tombera entre mes mains, je croy vous devoir faire part, de ce qui suit ce Journal, & qui a esté envoyé par un des Ingenieurs, qui sont au siege de Montjouy; vous devez estre persuadé, que le détail des travaux est juste, puisque la personne, dont il vient, a eu beaucoup de part à ces travaux.

Le 12 on perfectionna les ouvrages de la droite & de la gauche, aux endroits qui estoient en estat de recevoir les Travailleurs, & on continua de jour à travailler à la sappe. On resolut de faire une batterie, à l'endroit le plus pierreux, de six pieces de douze, qui barra à revers & à ricoché les ouvrages de Montjouy. Le 13. elle commença à tirer de trois pieces, & on fit la partie de

GALANT 455

La deuxième parallèle à la gauche.
On perfectionna la place d'Armes.
Les ennemis firent un grand feu de
mousqueterie, mais sans effet. Nous
eûmes deux hommes de tuez, & un
de blessé, des pierres qu'ils jettent en
grande quantité. Le Roy alla voir
les tranchées à cinq heures du soir ;
& après les avoir visitées, par la
droite & par la gauche, il resta
près d'une heure à la teste, d'où il vit
commencer à tirer les douze pieces de
vingt-quatre qui battent en breche.
On fit ensuite de toutes les tranchées,
une décharge de mousqueterie, dont
les assiegez & tout le peuple de Bar-
celone furent étonnez. Ils firent un
grand feu de canon de la Ville sur
la queue de la tranchée ; mais sans
effet. Nos mortiers à bombes tirerent
à force, avec beaucoup d'effet, pen-

456 MERCURE

dant toute la journée, & les ennemis ne parurent presque pas.

La nuit du 13, au 14. on perfectionna tous les ouvrages de la teste qui estoient en mauvais estat, & on perfectionna la ligne gauche.

Le 14. on perfectionna la tranchée par toute la gauche, & on fit des banquettes, dans tous les endroits qui servent de place d'Armes.

Le canon & les bombes tirèrent, sans relâche, pendant toute la journée, avec succès, puisque les breches commencèrent à paroître à la droite & à la gauche du front de l'attaque. Le mesme jour on reconnut l'endroit à la droite de l'attaque, pour faire une batterie de douze pieces de vingt-quatre, afin de découvrir la muraille jusqu'au pied, & toute la longueur du front. Nous eûmes pen-

dant

dant la journée deux soldats blessez,
 & Mr Soisson Ingenieur, eut le
 bras cassé d'un coup de biscayen.

La nuit du 14. au 15 on ache-
 va la communication de la droite
 à la gauche.

La nouvelle batterie, a commencé
 à tirer le 15. & on a reconnu un
 endroit proche les Capucins, propre à
 faire une batterie de huit pieces de
 vingt quatre, pour tirer à toute volée
 à boulets rouges dans la Ville.
 Cette batterie commencera à tirer
 demain. On perfectionna tous les
 ouvrages imparfaits, & on fit des
 petits logemens, qui ont resserré de
 fort près les ennemis, dans l'ouvrage
 avancé.

Le feu des ennemis ne fut pas
 grand pendant cette nuit, mais
 ils jetterent quantité de pierres.

Avril 1706.

Qq

458 MERCURE

à la gauche, qui nous blessèrent,
8. Soldats, & en tuerent 5.

Le 15. on continua la tranchée à la droite, & à la sape, en s'insinuant dans les rochers, & au fond des ravins, pour se mettre à portée, de donner l'assaut à cet ouvrage, qui est de grande importance pour en ouvrir l'attaque. Mr de Lapara, & tous les Brigadiers Ingenieurs, se porterent sur les lieux, deux heures avant la nuit, pour prendre connoissance du dessein du General, où il fut blessé d'un coup de mousquet à travers du corps, en allant au petit logement, & il mourut de sa blessure, quatre heures après. Cette mort, quoy que tres - considerable, & qui auroit dû suspendre, ce projet

n'en empêcha, ny l'exécution, ny la réüffite, après que les Ingenieurs eurent montré aux huit Compagnies de Grenadiers qui donnerent l'assaut, les endroits, où chacune en son particulier, devoit attaquer, & les postes des trois Batteries qui les souvenoient. Ils travaillerent à leur dispositif, & à l'amas de leurs materiaux. A une heure de nuit, on tira deux coups de petit canon, pour le signal, & les Grenadiers, qui estoient à portée, débusquerent, avec silence, de de leurs postes, & se posterent jusqu'au pied de la palissade du chemin couvert, avant que les Ennemis s'en apperçussent, l'action ne fut pas vigoureuse, dans le commencement, car les Enne-

Q q ij

460 MERCURE

mis s'éloignerent après une légère résistance ; mais lorsqu'ils furent retirez derrière les travers , & dans le Bastion , ils firent un feu d'enfer de mousqueterie , grenades , bombes , & de pierres , pendant toute la nuit ; Cependant cela n'empêcha pas qu'on ne fit le logement , tout à travers du Plateau ; mais comme il manqua des matereaux , on ne fit point de communication ; ce qui obligea nos Grenadiers de s'éloigner jusqu'au 16. à une heure de nuit , qui furent relevez. Nous eûmes en cette occasion six Capitaines de Grenadiers , huit Lieutenans , neuf Sergens , six Ingenieurs blessez & quarante-cinq Grenadiers de blessez ; & le nombre des tuez

fut d'un Capitaine , de trois Officiers subalternes , de quatre Sergens , & de trente - cinq Grenadiers. A la gauche , on commença la Place d'Armes , & la communication.

Le 16. on continua les ouvrages commencez à la sape , & on perfectionna ceux qui estoient imparfaits.

La nuit du 16. au 17. on fit la communication de la tranchée au logement & à la Place d'armes. Les Ennemis ne firent pas grand feu pendant cette nuit-là, mais ils jetterent des pierres en grande quantité. Ils nous tuèrent huit Soldats , & en blessèrent neuf.

Le 17. on continua les ouvrages de la droite , & de la gauche

Qq iij

à la sape, & on perfectionna les ouvrages imparfaits.

On ne peut donner trop de louanges aux troupes qui font ce Siege, rien n'est comparable à la vive ardeur du Bataillon du Maine, lors qu'il reprit le Drapeau, que les ennemis trouverent moyen d'enlever dans la sortie, où ils avoient esté battus. Ils se repentirent bien de s'en estre saisis, & il auroit esté à souhaiter pour eux, qu'ils ne l'eussent point pris.

Un petit nombre de Grenadiers de ce Bataillon, & de celui de Charolois, fit une action de la plus intrepide valeur, après la prise de l'envelope du Château, ces Grenadiers entrèrent dans la Place. Ils y de-

meurerent assez de temps, pour l'examiner ; & s'ils avoient pû estre suivis, le Montjoüy auroit esté pris aussi-tost après son enveloppe.

La viande estant ce qui manquoit le plus dans nostre Camp, au commencement du Siege, celuy qui estoit chargé du soin de faire paistre les bœufs, qui estoient dans Barcelonne, prit le soin, d'en envoyer à Sa Majesté Catholique, sur ce qu'il avoit pû dire, qu'il y en avoit peu dans son Camp, il en amena un nombre considerable sur les ramparts, & trouva le moyen d'en chasser insensiblement plus de soixante vers nostre Camp, & lors qu'il jugea qu'ils estoient assez avancez, pour y entrer, il

Qq iiij

leur fit precipiter leur pas , & il y entra avec eux.

Je suis persuadé que je ne fermeray point ma lettre sans vous mander la prise de Montjouÿ. Il semble que le Siege de cette Place n'ait esté entrepris , que pour faire admirer le Roy d'Espagne. A peine fut-il arrivé qu'il se donna tous les mouvemens necessaires pour faire avancer cette grande entreprise. Il alla voir débarquer les provisions , & les munitions , & donna trois cens louis d'or aux Matelots qui travailloient à ce débarquement. Ce Monarque envoya ensuite chercher tous ceux qui pouvoient contribuer à l'avancement du Siege , & il leur recommanda d'apporter

une extrême diligence dans tout ce qui les regardoit chacun en particulier ; mais , néanmoins , sans rien précipiter , de crainte que cette précipitation ne fust plus dommageable, qu'utile. Ce Prince croyant que son exemple animeroit toutes les Troupes , & qu'il les engageroit à s'exposer comme luy , dans les temps où l'on ne se doit point ménager , si l'on veut acquérir de la gloire & remporter une prompte victoire. Ce Prince, dis-je, considérant toutes ces choses , alla plusieurs fois à la tranchée , avec un sang froid qui faisoit trembler les plus braves , ce Monarque ne s'étonnant point de voir que les coups ne respec-

466 MERCURE

toient personne à quelques pas de luy. Il fit une action au commencement du Siege, qui fit connoistre qu'il est plus digne de regner, que le Prince, qui luy dispute la Couronne, & qu'il est plus naturellement bon, & plus clement. L'Archiduc luy envoya demander un Miquelet Espion, qui venoit d'estre condamné à estre pendu; ce Monarque, le luy envoya, quoy que peu de jours auparavant, on eust coupé un Miquelet à Gironne, par morceaux, qui faisoit aussi la fonction d'Espion. Ce procedé rempli de bonté, de clemence, & de consideration pour l'Archiduc, fit retentir les loüanges de ce Monarque, dans tout le Camp, & dans Bar-

celonne même. Il fit encore dans le même temps une action plus remarquable. Le poite des Capucins ayant esté pris on crut qu'il marqueroit son ressentiment contre les Moines qui sont dans le Convent, situé en ce lieu-là ; d'autant qu'ils avoient porté les armes contre luy, & que l'on voyoit tous les jours des Religieux de cet Ordre, les armes à la main dans des forties : cependant, il donna, non - seulement de nouvelles marques de sa bonté, & de sa clemence, en leur pardonnant. Ce Prince, fit plus encore, & il eut soin de leur envoyer tous les jours dequoy vivre ; ce qui acheva de luy attirer tous les cœurs. Il donna enfin, en

468 MERCURE

peu de jours de grandes marques de son application à tout ce qui regarde la gloire de son Etat , & le bien de ses Sujets , de sa liberalité , de sa valeur intrépide , de sa genereuse bonté , & de sa clemence.

Je ne puis m'empêcher de parler icy de Monsieur le Comte de Toulouſe , qui , dans cette occaſion a ſervi les deux Couronnes , avec le zele le plus ardent , & la plus vive application. A peine ce Prince fut - il arrivé à Toulon , qu'il fit travailler jour & nuit pour achever de mettre la Flote , qu'il devoit commander , en eſtat de partir. Il partit enfin , après que le vent l'eut refusé pluſieurs fois , & le vent l'obligea même de reculer , &

de s'arrester , après avoir fait quelques lieuës en mer. Enfin le vent devint meilleur ; mais il ne fut pas long-temps favorable à ce Prince , qui esuya pendant plusieurs jours les bourrasques d'une horrible tempeste , qui separa un de ses Vaisseaux , & qui en mal-traita fort un autre ; cependant la tranquillité de ce Prince fust surprenante , & l'on en rapporte des choses admirables. Le calme fut à peine revenu , qu'il prit les plus grands soins pour faire arriver les Barques qui apportoiënt des provisions & des munitions , & tout fut si bien concerté , que l'Armée commandée par le Roy d'Espagne , celle de Mr de Legal , & la Flotte , se trouverent

470 MERCURE

presque en même temps devant Barcelonne. Monsieur le Comte de Toulouse, fit débarquer cinquante pieces de gros canon & quelques Canonniers, & ce Prince, tout occupé du Siege de Barcelone, & craignant qu'il ne fust long, & que dans la suite on n'eust besoin de Troupes nouvelles pour le faire avancer, se fit donner un estat au vray, de toutes les Troupes qui sont sur les Vaisseaux; parce qu'il est impossible que la mort ne fasse diminuer de gros Corps, & que les maladies ne mettent aussi beaucoup de monde hors d'estat de servir. Monsieur le Comte de Toulouse, voulut en même temps estre informé, combien il y avoit de Matelots sur sa

GALANT 471

Flotte en estat de porter les armes, & ce Prince, ayant fait ses reflexions sur tout cela, dit au Roy d'Espagne, qu'il pourroit en cas de besoin, faire débarquer un renfort de huit mille hommes. C'est-là ce qui s'appelle servir avec attention, & utilement.

En attendant de grandes nouvelles de la suite de ce siege, & de la continuation des progrès de Monsieur de Vendosme, pour finir ma Lettre, je dois vous parler de ce qui s'est passé au sujet des affaires d'Espagne & de Portugal. L'armée d'Espagne, qui devoit agir de ce costé-là estant beaucoup diminuée, par le départ des Troupes de France, commandez par M^r le Maréchal de

472 MERCURE

Tessé, les Portugais se vantoient d'ouvrir la Campagne par la prise de Badajoz; mais Mr le Maréchal de Barvik, qui sçavoit leur dessein, & qui estoit averti de leur marche, ne se contenta pas d'avoir fait mettre la place en état de défense, & d'y avoir fait jetter beaucoup de Troupes, il prévint la marche des ennemis, & se mit avec ses troupes, au-devant de la Place, du côté par où les ennemis pouvoient l'assiéger. Les Portugais l'ayant appris, tinrent un grand Conseil de guerre, où après de longues délibérations; & sur l'avis de Milord Gallouay, il fut résolu d'abandonner l'entreprise projetée depuis si long-temps, & regardée comme infaillible, par les Por-

tugais. Ils résolurent ensuite de marcher vers Alcantara, pour se saisir de cette Place, qui n'a aucunes Fortifications, & dont celui qui en approche le premier, se rend toujours maistre. Les deux armées se rencontrèrent dans la marche, & celle des Portugais & des Alliez, beaucoup supérieure à celle des deux Couronnes, escarmoucherent pendant la marche contre cette dernière. Les Portugais perdirent quelques hommes, & quelques chevaux, & Mr le Comte de S. Vincent, Portugais, & Officier General, fut tué en cette occasion. Les Portugais ayant ensuite précipité leur marche devant Alcantara, Mr de Barvik s'étant douté de leur dessein,

Avril 1706. R r

474 MERCURE

avoit envoyé ordre à quelques bataillons, qui estoient à portée de s'y jeter, d'entrer dans la Place. Il y en avoit déjà trois, & la garnison se trouva composée de neuf bataillons. Mr de Barvik apprenant ensuite, que la Place estoit investie, envoya un homme de confiance au Gouverneur, pour luy dire, que lorsqu'il se trouveroit pressé, il n'avoit qu'à faire les signaux, que l'homme, qu'il luy envoyoit luy diroit, & à sortir par l'endroit qu'il luy marqueroit. Cet homme devoit ajoûter à tout cela, que lorsque le Gouverneur sortiroit de la Place, avec sa garnison, Mr de Barvik attaqueroit, en même-temps, le Camp des ennemis du même côté, & qu'il n'y

avoit point de doute, qu'en les mettant ainsi, entre deux feux, ils en feroient un grand carnage. Ce projet n'auroit pas manqué de réussir, si celuy qui estoit chargé de le communiquer au Gouverneur d'Alcantara, n'eût point esté pris, lorsqu'il vouloit entrer dans la Place. Voilà la vérité d'une affaire, qui a fait d'abord beaucoup de bruit, & qui a fait faire une infinité de faux raisonnemens. Je dois ajoûter ici, que les bataillons qui ont esté pris dans Alcantara, estoient fort foibles, & qu'ils n'avoient pas encore reçu leurs recrues. On assure que les troupes qui composent ces sept Bataillons, ne montent pas à trois mille hommes.

R r ij

476 MERCURE

Je reviens aux affaires d'Italie. Il y a des Lettres qui assurent que l'on a trouvé dans Calcinato douze cens mousquets, & autant d'habits, avec huit cens paires de souliers, & huit cens paires de bas. On dit que tout cela estoit destiné pour les recruës que l'on attendoit.

Monsieur de Vendosme ayant fait dire dans l'armée, après la bataille de Calcinato, qu'il donneroit un écu de chaque mousquet des ennemis, qu'on luy apporteroit, on assure que plus de six mille lui ont esté apportez, & que les soldats disoient hautement qu'ils luy en fourniroient encore d'autres. Ce Prince continuant tous les jours de remporter quelque avantage nou-

veau, a écrit au Roy une troi-
sième fois depuis la Bataille de
Calcinato, & Sa Majesté fut ré-
veillée le premier jour de May,
par les agréables nouvelles qui
sont contenuës dans cette Let-
tre, dont je vous envoie une
copie.

Du Camp de Polponasso
le 24. Avril.

*Les debris de l'Armée des enne-
mis, se retirerent après leur défaite,
du costé de Moscolino, & occuperent
le mesme Camp, où nous estions au
commencement de l'année dernière.
Je partis avant hier de Calcinato,
où je vins appuyer la droite de l'Ar-
mée à Manerbe, qui n'est qu'à trois
milles de Salo. Ce mouvement a*

478 MERCURE

déterminé les ennemis à se jeter dans les montagnes, de peur que je ne coupasse leur communication avec le Trentin. Ils marcherent hier toute la nuit avec tant de précipitation, qu'ils ont abandonné un nombre infini de chariots, & d'équipages. On les a poursuivis pendant plus de quatre mille dans les montagnes; mais ayant trouvé un ravin, ou une Tour fort grosse, qui gardoit le défilé, il a esté impossible de les suivre plus long temps.

Nous occupons Gavardo, Saint Offer, & Salo & nous allons nous y établir, de maniere à oster aux ennemis l'esperance de pouvoir jamais revenir dans le Bressan. Je m'en vais encore envoyer un corps de troupes à la Ferrare, pour garder ce passage, & un autre à la Roche.

d'Amfo, pour rejeter entierement les ennemis de l'autre costé de la Dige. Je viens d'apprendre par un Officier que m'a envoyé le Cavalier de Laubespain, qu'il a canoné l'Armée ennemie avec nos Galottes, pendant trois heures; que l'Armée a marché toute la nuit, pour entrer dans le Val de Nosa; qu'il tient actuellement plusieurs de leurs Barques, dans le Port de Garvignano. Tous les Paisans assurent, qu'à Maderne, les ennemis ont jetté beaucoup de poudres, & trois pieces de canon dans le Lac. Il y a un canot de nos Galottes, qui tasche de les repescher. Je viens demander à Salo qu'on leur envoie encore du monde, pour les ayder.

Ceux qui connoissent les lieux dont il est parlé dans cette Let-

480 **MERCURE**

tre, ou qui auront recours aux Cartes du Pays, devineront mieux que les autres, les suites que peut avoir tout ce que cette Lettre contient. On écrit qu'il y a lieu de croire que Monsieur de Vendosme se trouvera dans peu, dans un grand embarras, puisque manquant d'ennemis, il trouvera peu d'occasions de se couvrir de Lauriers, & de servir le Roy en continuant tous les jours de s'exposer, ce qui a toujours fait sa plus forte passion. On étoit bien persuadé, que rempli de cette passion, de reconnoissance, du favorable accueil que le Roy luy a fait cet Hyver, & des emportemens de joye que toute la Cour, & tout Paris ont fait voir à son arrivée.

U

il feroit quelque chose de grand, aussi-tôt après son retour, pour répondre à toutes ces choses, & à l'attente de toute la France. Il seroit dangereux après tout ce qu'il vient de faire, qu'il parust si-tôt à Paris, & il y auroit à craindre qu'il ne fut accablé par les trop vives caresses du peuple. Je dois ajouter icy que la troisième Lettre de Monsieur de Vendosme a esté apportée au Roy par Mr Coteron, c'est un jeune Colonel qui n'a pas encore vingt-ans. Il est fils de Mr Coteron, Capitaine des Gardes de Monsieur de Vendosme, & il s'est déjà signalé en plusieurs occasions. L'exemple de son pere qui fut dangereusement blessé à la ba-

Avril 1706.

S f

taille de Cassano , & ce qu'il voit faire tous les jours , sous un General invincible , l'ont rendu de bonne heure , brave & expérimenté Capitaine. Il eut l'honneur d'entretenir le Roy pendant un quart d'heure , après luy avoir rendu la Lettre de Monsieur de Vendosme. Il previent toutes les questions que Sa Majesté auroit pû luy faire , & ce Prince en fust si satisfait , qu'il le témoigna en suite publiquement.

On assure que Mr le Comte de Toralba a entierement défait au delà de l'Adige , un Corps de mille hommes , qu'il a fait trois cent prisonniers , & que le reste de ce Corps a esté tué , blessé , & entierement dissipé.

Quoique je n'aye pas encore de Relation en forme des avantages nouveaux, que l'on vient de remporter en Catalogne, ils sont trop éclatans pour differer à vous les mander; ainsi je vous envoie ce que je viens de tirer de plusieurs Lettres.

Le vingt-un à sept heures du soir, on prit en une heure de temps toute l'envelope extérieure du Montjoüy, les Assiégés firent une grande sortie du Montjoüy, d'environ sept cens Anglois, ayant à leur teste, Milord Donneghal, qui commande en Catalogne, sous Milord Peterborough, toutes les troupes auxiliaires; il y fut fait prisonnier, aussi bien que Milord Roussel, fils du Duc de Bedford;

S f ij

484 MERCURE

qui est mort depuis de ses blessures. On prit aussi trente-six Officiers & six cens Anglois, qui ont esté envoyez sur les vaisseaux, ainsi que plusieurs autres prisonniers. Le même jour vingt-un, on fit une grande sortie de la Ville, pour soutenir un Bataillon Allemand, qui donna par mégarde dans un de nos Corps de Garde, ces Allemands mirent d'abord les armes bas; mais ayant reconnu qu'ils estoient plus forts que nous, ils mirent l'épée à la main, & nous attaquèrent vivement; de sorte que sans le Piquet le plus voisin, qui survint, ce Corps de Garde auroit eu peine à résister; mais ayant esté promptement secouru, tous ces Allemands, furent

non seulement tuez, mais aussi deux ou trois mille Miquelets, & Habitans, dont une partie fut passée au fil de l'épée, & le reste fut poussé jusques dans les barrières de la Ville.

Les habitans en armes & les Miquelets de Barcelone, avoient refusé le mesme jour à l'Archiduc, d'aller secourir le Montjoui, & ils luy avoient témoigné qu'ils se reservoient uniquement pour la conservation, & pour la défense de Barcelonne; ce qu'ils luy feroient connoistre le lendemain par une sortie generale, se promettant de nettoyer & de combler la tranchée devant le Montjoui, & de nous reduire à recommencer nos travaux; mais ils ne tinrent pas

.Sf iij

486 MERCURE

parole à l'égard de ce qu'ils devoient exécuter dans leur sortie, car estant venus au nombre de quatre à cinq mille Miquelets, & d'autant d'habitans armés, mêlez de quantité de Moines, on leur tua six à sept cens hommes; on fit environ trois cens prisonniers, & on reconduisit le reste, jusques dans les palissades. On devoit ouvrir le lendemain 23. une tranchée vers la ville, ou du costé de la communication, avec le Montjoui, suivant la résolution, qu'auroit pris de l'un ou de l'autre le Conseil, qui devoit se tenir pour cela, & pour déterminer le jour qu'on donneroit un assaut general au Montjoui, dont les deux bastions attaquez, sont entierement rasez.

Je viens d'apprendre que le 21. avant la grande sortie, dont je viens de vous parler, les Assiegez firent sonner toutes les cloches de la Ville, afin que chacun se preparast pour une Procession, où fut porté l'étendard ou banniere de Sainte Eulalie leur Patronne; mais leurs prieres furent sans effet, leur sortie ayant eu un effet tout contraire à celly qu'ils en attendoient.

Il y avoit le 24. cinquante pieces de canon en batterie, & quarante mortiers, sans les six des Galbotes qui tiroient jour & nuit, & qui avoient mis une partie de la Ville en feu. On a mis sur les vaisseaux trois cens Catalans prisonniers, qui se sont

488 MERCURE

trouvez des plus obstinez & des plus coupables, & ils doivent estre envoyez aux Galeres.

On doit remarquer que lorsque les troupes des Alliez, ont débarqué en Catalogne, elles estoient commandées par trois Generaux, qui sont, le Comte de Peterbourough, Milord Dunécant, & Milord Donnégial. Le premier devoit commander dans Barcelonne, & il a trouvé le moyen de s'exempter de ce commandement. Les troupes qui estoient destinées pour rester en campagne, devoient estre commandées par le second, & il a esté tué, & le troisiéme qui devoit commander dans les places qui seroient menacées de siege, vient d'estre fait prisonnier.

Je viens d'apprendre que l'on doit une grande partie de l'avantage remporté sur Milord Donnégchal, à Mr le Maréchal de Tessé, qui ayant jugé par les signaux des ennemis, qu'ils se preparoient à faire une sortie, fit mettre l'armée en bataille. Milord Donnégchal ne s'attendoit à rien moins qu'à estre fait prisonnier, il estoit forti avec beaucoup de fierté, & au son du tambour, pour marquer qu'il n'apprehendoit rien. Mr de Tessé donne de si bons ordres pour repousser les Miquelets, qui viennent attaquer nos derrieres, pendant les forties, qu'il en a merité des louanges de toute l'armée.

Je vous envoie une Lettre

490 MERCURE

touchant la dernière affaire d'Italie, plus détaillée que celle de Mr de Vendosme, ce Prince n'ayant pû l'étendre davantage, parce, qu'il vouloit la faire partir aussitost après la dernière action, & estant d'ailleurs bien aise que celuy qu'il avoit jugé digne de la porter au Roy, eut l'avantage de dire quelque chose de nouveau à Sa Majesté.

Au Camp de Polponasso le 24.
Avril 1706.

Nous marchâmes le 22. de Calcinato avec l'Infanterie qui formoit la Colonne de la gauche, conduite par Mr de Medavy, qui tenoit les ailes des Montagnes.

qui aboutissent à Moscolino, & à Gavardo, & avec celle de la droite, composée de toute la Cavalerie. Mr de Mursay à la teste marchoit dans la pente assez près du Lac de Garde. La teste de ces deux colonnes arriva à sept heures du matin, à une portée de Canon des hauteurs de Moscolino, que nous vîmes occupées par les Gardes des ennemis. Monsieur de Vendosme, après avoir reconnu le terrain, ordonna que l'on campast. La droite composée de toutes la Cavalerie, avec quatre Brigades d'Infanterie à Manerbe, & la gauche à Polponasso, qui

462 MERCURE

est le quartier general , dont il fit occuper les hauteurs , par la meilleur partie de son Infanterie , & dans un terrain presque inaccessible : il se saisit aussi de divers postes qui avoisoient Salo , dans le dessein d'y marcher , si-tost qu'il auroit reconnu le Pays par où il pourroit diriger sa marche ; mais les ennemis que vous jugez bien n'estre pas en état de soutenir presentement une seconde action , ayant assurement perdu , & sans exagerer , cinq ou six mille hommes , à celle de Calcinato , prirent le party de decamper à la sourdine , une heure avant la nuit. La Cavalerie

Valerie passa par la vallée de la Roque-d'Enfau, & leur Infanterie par Salo. Monsieur de Vendosme, qui ne pouvoit avoir de partis sur eux, leur Camp, & leur marche étant couverte des Montagnes qu'ils occupoient, & qu'il étoit impossible de tourner sans employer beaucoup de temps. Il ne fust averti de leurs mouvemens, que sur les neuf à dix heures. Il fit aussi-tost commander mille Chevaux, & tous les Grenadiers de l'armée, avec lesquels il marcha à Salo, qu'il trouva abandonné, & où il apprit du Provediteur, qui y commandoit, &

Avril 1706.

T t

494 MERCURE

qui vint au devant de luy, que Mr le Prince Eugene y avoit passé, sur les six à sept heures du matin, & que trois cens hommes & cent chevaux d'arriere-garde, n'en étoient partis que lorsqu'ils nous avoient vû arriver. Mr de Vendosme ordonna à Mrs d'Albergotty & Dillon, de marcher avec les Grenadiers, afin qu'après s'estre rendus maistre de Salo, ils pussent avancer sur Maderne, & tâcher de prendre les trois cens hommes & les cent chevaux, que l'on disoit n'estre resté que pour donner le temps de racommoder un affust de Canon qui étoit rompu.

Nos gens firent peu de chemin, sans tomber sur eux ; mais dans un terrain si avantageux pour les ennemis, qu'il ne fut pas possible de les enfoncer. Il s'y tira quelques coups de fusil, & la nuit estant venue, on se retira, avec perte, d'un petit nombre de Grenadiers. Comme les ennemis vont apparemment passer l'Adige, & s'étendre de l'autre costé ; voicy la disposition que Mr de Vandosme donne à son arrivée.

Il laissa Mr de Medavy avec douze Bataillons, pour garder Salo, la Roque-d'enfan, & le Volbia.

Tt ij

Mr Albergotty va avec dix-Bataillons à la Ferrare.

Mr de Saint Fremont avec une partie de Cavalerie, au bas de l'Adige, il fera, cependant quelque séjour entre le Mincio, & la coste de Veronne.

Le reste de l'armée, avec Monsieur de Vendosme, se tiendra dans le centre, entre le Mincio & la l'Adige, pour se porter dans les endroits où sa presence pourroit estre necessaire.

On a envoyé aujourd'huy les Regimens de Belabre, & de Verac, aux ordres de Mr du Guerchois, dans l'Isle de Rovigo, & le Re-

giment de la Marine y marchera demain. Le Corps qui marche, aux ordres de Mr d'Albergotty, à la Ferrare, vient d'estre augmenté de douze Bataillons, & d'un Regiment de Dragons. On vient de dire aussi à Mr de Vendosme, que les ennemis avoient jetté dans le Lac de Garde, trois pieces de Canon, dont les affuts s'estoient rompus, & que nos Galliores les pechent actuellement.

Ce qui suit est tiré de la Lettre d'un Officier General, de la même date que la Lettre que vous venez de lire.

Je fus hier commandé, pour
T t iij

498 MERCURE

attaquer Salo , avec les Grenadiers de la seconde ligne. En arrivant à portée, nous apprîmes que les ennemis sortoient de l'autre côté. Je les suivis long-temps : enfin Monsieur de Vendosme ayant appris qu'ils avoient du Canon à leur arriere-garde , qui ne marchoit que difficilement. Il nous envoya ordre de tâcher de les joindre. Nous les attrapâmes , à près de deux lieues en avant , où nous les trouvâmes postez avantageusement , occupant un Château dans la Montagne, & ayant devant eux un Ravin impraticable. Mr d'Albergotty qui com-

mandoit tous les Grenadiers de l'armée, ne laissa pas que de tenter de les chasser, & pour cet effet, il ordonna à Mr de Fits-Gerard, avec les Grenadiers de la premiere ligne, de gagner les hauteurs, & il m'ordonna, avec les Grenadiers de la seconde, de prendre par en bas. Nous nous y opiniâtrâmes jusques à huit heures du soir, sans pouvoir passer le Ravin; le feu fut grand de part & d'autre, & dura six bonnes heures. Berthelon, Colonel du Regiment de Bretagne, a esté fort blessé. Nous avons perdus quelques Grenadiers.

300 MERCURE

L'Officier qui a écrit cette Lettre , entra le premier dans Salo.

Vous souhaitez de sçavoir combien il est party de Gallions d'Espagne , pour le Pérou , toutes les Nouvelles publiques n'ayant point parlé. Vous me demandez , comment ils ont pu échaper à l'Amiral Leake ; puisqu'ils n'avoient pour escorte , que cinq Armateurs de S. Malo , & enfin vous me priez de vous rassurer sur la crainte que vous avez que le Siege de Barcelonne , ne soit interrompu par la Flotte des Alliez , dont nous sommes menacez depuis si long-temps. Je vais vous satisfaire , sur tout ce que vous souhaitez.

de ſçavoir. On m'a aſſuré que les Gallions d'Eſpagne qui ſont partis forment une Flotte de plus de quarante voilles, ſans compter les Baſtimens qui leur ſervent d'eſcorte. Il eſtoit ſi important aux Anglois & aux Hollandois, ou de les ſurprendre, ou d'empêcher leur départ, qu'il paroît que c'eſt la raiſon la plus forte qui les ont obligez à faire hiverner à Liſbonne, preſque tous leurs Vaiſſeaux du troiſième rang; parce que de plus gros Vaiſſeaux auroient pourſuivi cette Flotte avec moins de vîteſſe. En la prenant ils ruinoient tout le commerce d'Eſpagne, & en empêchant ſon départ, ce qui leur auroit eſté preſqu'auffi avantageux,

502 MERCURE

ils faisoient murmurer toute l'Espagne ; & ils avoient déjà fait dire aux Espagnols , que si ils prenoient le party de l'Archiduc , ils auroient le plaisir de voir partir leur Flotte , sans rien craindre en partant , & sans rien apprehender à son retour.

Cela avoit fait quelque impression sur les plus Intereſſez , & sur tout , dans Seville ; mais à peine eut-on appris le départ des Gallions , dans cette Ville là , qu'elle parut la plus zelée de toutes les Villes d'Espagne , pour le maintien de Philippes V. sur le Trône : Elle en donna aussi tost des preuves par les fonds qu'elle fit pour estre distribuez à tous ceux de la Noblesse qui prendroient les armes , & qui mar-

cheroient pour servir Phélippe
 V. où Sa Majesté voudroit les
 employer. L'Amiral Leake a
 manqué les Gallions par sa fau-
 te, ou du moins, il auroit pû
 empêcher leur départ; mais la
 hauteur dont les Anglois en
 usent avec le Roy de Portugal,
 est cause qu'il ne l'a pas fait. Il
 est deffendu tres-expressement
 par les Loix de Portugal, de
 laisser sortir, sans un ordre ex-
 près du Roy, donné par écrit,
 aucun Vaisseaux, de quelque
 Nation qu'ils puissent estre.
 L'Amiral Leake crut que cette
 Loy n'estoit pas faite pour les
 Anglois, & traitant le Roy de
 Portugal avec mépris, il ne vou-
 lut pas luy demander d'ordre
 pour sortir, afin de ne se pas

504 MERCURE

trouver obligé de luy declarer le sujet qui l'engageoit à se mettre en mer. On luy demanda l'ordre du Roy ; il répondit qu'il n'en avoit point , & que la Loy qui assujettit les autres , n'estoit pas faite pour les Anglois , & il voulut passer outre ; mais voyant que l'on s'obstinoit à ne le point laisser passer , & qu'on le menaçoit vivement de faire tirer de tous les Forts , sur les Vaisseaux , il se vit obligé de faire sçavoir au Roy de Portugal , pour en obtenir un ordre , les raisons qu'il avoit de se mettre en mer avec tant de précipitation. Le temps que cet Amiral perdit , pour avoir marqué trop de mépris pour les ordres du Roy de Portugal , a esté cause
que

que les Gallions luy ont échappé, ou du moins, qu'il est arrivé trop tard pour empêcher leur départ. Ce n'est pas tout ce que ce retardement luy a coûté, il a voulu poursuivre les Gallions, & dans cette poursuite, il a essuyé plusieurs coups de vent qui ont beaucoup fait souffrir les équipages, & qui luy ont même fait perdre quelques Vaisseaux, & beaucoup de monde : Cependant les Vaisseaux de cette Flotte battus de plusieurs tempestes, & errants au g é des vents, ont fait croire à ceux qui les ont apperçus, que c'étoit la Flotte des Alliez, qui venoit surprendre celle de Monsieur le Comte de Toulouse ; & ils ont répandu ce bruit, par tout où

Avril 1706. Vu

506 MERCURE

ils ont pû ; mais il ne doit point faire d'impression sur ceux qui sçavent un peu les affaires, & qui sont capables du moindre raisonnement. Ils doivent sçavoir, que quand Leake auroit beaucoup plus de vaisseaux, que Monsieur le Comte de Toulouse, ce qui n'est pas, & que sa Flotte seroit en meilleur état qu'elle n'est, & munie de toute chose, cette Flotte n'oseroit approcher des Vaisseaux du premier rang, dont la Flotte de Monsieur le Comte de Toulouse, est presque composée ; ainsi ce Comte n'a pas lieu d'apprehender celle de l'Amiral Leake, que lorsqu'elle aura esté jointe par celle que doit commander l'Amiral Schovel, que l'on appelle la

grande Flotte, & qui n'est composée que de gros vaisseaux d'Angleterre, & de Hollande; mais comme elle n'est pas encore en état de partir, parce qu'elle manque de matelots, on pourroit recommencer encore une fois, le siege de Barcelonne, & le finir, avant que cette Flotte ait joint celle de l'Amiral Leake. Il est vray, que Leake a pu estre renforcé de quelques vaisseaux, qui ont accompagné les convois qui sont venus à Lisbonne; mais tous ces renforts ne le mettent pas en état de paroistre devant Monsieur le Comte de Toulouse: ainsi, ceux qui s'inquiètent depuis long-temps, n'ont que des inquiétudes mal-fondées, & qu'ils n'auroient pas

V u ij

508 MÉRQUAIRE

s'ils se voient au vrai liston des choses.

Ayant déjà mis une Enigme nouvelle dans ma Lettre, j'en ôis envoye les noms de ceux qui ont deviné la dernière, dont le Nom est la *Barbe*. Ceux qui l'ont trouvé sont, M^r Labadie de Larchat: Maillet: Darriv: Baldy; le Directeur des Mines de Poitiers: Courbon & les deux Filles: le Pere Marinhoire de la rue de la Mortellerie: Greffe Organiste de S. Cloud: Millet: Jaquet & Colin de Provins: l'Exempt Moranlieu, & l'inflexible Babet des Enclos: la Belle, proche la rue des Prouvaires: le Brave Montour, de la même rue, & son amy Larcher: Lambert de Guenegault: l'Avocat

aux Gardes, de l'Isle Notre-Dame: le Directeur des Langues, & son aimable Babet: Mlle Aubry, sœur du Lieutenant General de Tours: Mlle Gautier & Mayrande, de Toulouse: M^e la Presidente de l' Election de Chaumont en Magny: Anne Candide de Lauge: Mlle Germain & Neptune son mari: l'Agreable dans les Compagnies: l'Amant secret des deux Pilliers: d'or de la ruë S. Jacques: l'Amant de la ruë Quinquempoix: la belle Brune, & l'Agreable Libraire: la Nymphé de la ruë des Lombards: la grosse Femme de la Boule d'or: & les deux Manettes de la ruë du Four.

510 MERCURE

Je vous envoie une copie de la
Lettre écrite au Roy, par
M^r le Maréchal de Tessé, du
Camp devant Barcelonne,
le 22. Avril 1706.

J'ay cru, Sire, devoir diminuer
l'inquiétude, que Vostre Majesté
pourroit avoir, si Elle apprenoit par
d'autres que par moy, l'heureuse
action qui se passa hier.

L'on crut pouvoir gagner, par un
coup de main, ce que nous appelions
le Nouveau Montjoüy, & que les
brèches se trouvant considerables,
l'on pourroit au moins restreindre les
ennemis dans le Vieil Montjoüy,
lequel est tres-petit: de maniere,
Sire, que par les preparatifs de l'at-
taque & de l'avis de M^{rs} les In-
genieurs, qui furent assez partagez,

GALANTY SIX

le Roy vostre Petit-Fils, vouloit bien croire que l'affaire, quoique difficile, estoit en état d'être entreprise.

Le signal se fist sur les six heures, par la décharge des bombes; & pour ne point trop tomber dans les redites, j'ay crû plus à propos d'envoyer à Vostre Majesté, la disposition de l'attaque, qui fut bien entendue, des Officiers, & bien exécuté.

L'on entra donc par la droite & par la gauche, dont les ennemis s'aperçurent aussitost, & se portèrent aux brèches. Nous avons sçû qu'ils avoient neuf cens hommes de garde, qui furent poussés l'épée à la main.

Le Camp, qui est entre la Ville & le Montjoüy, monta avec les drapeaux, se presenta de bonne grace, l'action fut vive, & dura plus de

512 MERCURE

trois grandes heures. Les ennemis avoient préparé quelques fougasses qui brûlerent huit ou dix Grenadiers. Enfin, Sire, on se logea dans la gorge des deux Bastions attaquez, dans lesquelles on entra par les brèches; & l'on s'y établit. L'on fit plus, car on se rendit maître d'une muraille assez forte, & qui est parallèle au front de l'attaque. Les ennemis qui avoient fourni leurs courtines à la faveur de quelques traverses, perdirent tout ce qui s'y trouva; & comme il y avoit un cavalier sur le Bastion de la gauche, l'on s'y établit si bien, avec supériorité, que les ennemis firent des efforts inutiles. Les Anglois & Hollandois, tenterent plusieurs fois de nous en chasser; ils portèrent leurs drapeaux, jusqu'au pied, presque au haut du cavalier,

ROMANESQUE

Endes ouvrages de Mr Joblot, Ingenieur de la droite, & de Ereville Ingenieur de la gauche, faisoient travailler avec beaucoup de vivacité, & beaucoup d'ordre. C'étoit Villars Eugen, qui avoit eu la principale part au Dispositif. Il y eut bien des coups de bayonnettes & d'épées, donna de part & d'autre : le feu des grenades se croisoit presque toujours. Enfin, Sire, outre que l'on se logea, & que l'on s'establit, où l'on avoit entrepris, il nous est resté au moins 500. prisonniers Anglois ou Hollandois entre les mains, près de 40. Officiers, parmi lesquels on compte le Colonel Kour qui commande les Gardes de la Reine Anne, le General Donneghal tué, trois Drapeaux du mesme Regiment de la Reine Anne pris, & quo l'on a

114 MERCURE

porté ce matin au Roy vostre petit
fils, & certainement les Ennemis
ont laissé sur la place plus de 3000
morts ou blés. A parler modeste-
ment, les Ennemis ont perdu plus
de 800. hommes de leurs meilleures
troupes, & parmi les prisonniers il
ne se trouve que 12. Carakans,
dont je vais faire un présent aux
Galeres, afin qu'on en entende ja-
mais parler. C'estoit Mr de Deysson
Lieutenant General, Mr de Sur-
gieres Maréchal de Camp, & Mr
du Gourdes Brigadier, qui estoient
de tranchées.

Une circonstance, Sire, qui me
donna pendant toute l'action d'é-
tranges inquietudes, c'est le desor-
dre qui arriva par un Bataillon
Ennemy, qui se jetta dans un de
nos troupes qu'il estoit Hollandois.

Et l'ayant reconnu François, ils
 crièrent qu'ils estoient deserteurs, &
 qu'ils se rendoient. Quelques-uns
 mesme amputerent & jetterent les
 armes; mais cette Troupe des nô-
 tres, estant reconnüe par eux pour
 estre de nos Travailleurs sans ar-
 mes, ils voulurent changer d'avis,
 & se jetterent avec leurs bayonnet-
 tes & les armes qui leur restoient sur
 nos Travailleurs. Cette aventure
 imprévue qui arriva dans le temps
 de l'effet de quelques feugasses, pensa
 perdre tout nostre arrangement, &
 renverser, sans sçavoir pourquoy,
 toute l'attaque de la droite. F'en
 fut averty par Mouchaud Major
 general, dont on ne peut trop louer
 la valeur, & la maniere de ser-
 vir. Cela nous obligea de faire mar-
 cher, tambour battant, & à grand

516 MERCURE

bruit les Bataillons de la tranchée de la droite. Ce mouvement de la marche des Bataillons rétablit la tranquillité parmi nos Travaillleurs. Il est bien difficile qu'une action aussi vive ne nous eûtent quelque chose. Nous perdîmes deux Capitaines de Grenadiers, l'un nommé S. Vincent de la Couronne, & un de Laboar, à moins qu'ils ne soient prisonniers; car je ne sçay ce que les ennemis en firent. Nous en perdîmes aussi quatre ou cinq autres, & nous eûmes une quarantaine de soldats tuez ou blessez. Je ne dois pas finir cet article sans nommer le Sieur de Besnac, Capitaine des Grenadiers du Mayne, qui entra le premier par la brèche, & qui s'y maintint, aussi bien qu'un Officier de Silbery, nommé Desportes.

&

Et le sieur de Belivieux Lieutenant Colonel du Mayne.

Dès qu'on eut bien rencogné les ennemis, dans le petit Fort de Montjoye, le reste de la nuit fut tranquille, Et l'on ne songea qu'à travailler, Et à fortifier nos ouvrages conquis.

Pendant le temps de cette action, bien nous en prit, que les troupes fussent sous les armes, à la teste de leur Camp, car la ligne fut attaquée en trois ou quatre endroits, par les Miquelets, en grand nombre, qui ne firent rien que tirer Et se faire tirer. Mais les Officiers généraux, chacun de leur costé, pourvurent à la sûreté du Camp.

Voilà, SIRB, ce qui se passa hier au soir vingt-un à l'entrée de la nuit, Et voicy ce qui s'est passé
 Avril 1706. X x

918 MERCIARE

le matin du vingt-deux.

L'on entendit un tres-grand bruit dans la Ville, & le tocsin sonné. On fut par un deserteur, que c'estoit l'assemblée generale des Bourgeois, qui sortirent avec l'étendart de Saint Eulalie. En effet, nous vismes sortir du Fort ledit étendart, qui est rouge, & dans le mesme-temps, il sortit de Monsjuy, de la communication, & des rochers les plus voisins de nos tranchées un nombre infinis de Miquelets, Prestres, Moines, ou Bourgeois, & des troupes réglées. La tranchée, aussi bien que les ouvrages que nous avons pris, furent attaquez de tous costez, par ces gens-là.

L'escoupeterie a duré plus de trois heures; nous nous sommes maintenus, sans perdre un pouce de terre. La cavalerie de la Ville en sortit pareil-

lement. Nos piquets y ont marché : l'on a culbuté une de leurs troupes ; que Mrs Dasfeld & de Celly, Officiers de jour, ont fait charger. On leur tua, & on fit prisonniers douze ou quinze cavaliers.

Les Miquelets de la montagne recommencèrent leur attaque ; & le tout se passa en esarmouche, & dans le temps que j'ay l'honneur d'écrire à Vostre Majesté, tout est tranquille par tout & l'étendart de S. Eulalie, reporté dans la Ville. A l'attaque de nos tranchées, Mr de Bourdet, reçut un coup à la teste, que l'on ne croit pas mortel, & Mr de Villeneuve, Colonel d'Orléans, a pareillement esté blessé à la teste : l'on ne croit pas sa playe dangereuse. Le Marquis de Saudricourt a esté blessé au col : l'on a tiré la balle, & l'on espere

520 MERCURE

qu'il en sera quitte pour le mal. Cette affaire de ce matin n'a pas laissé de nous coûter une cinquantaine d'hommes tués ou blessés. La tranchée vient d'être relevée par Mrs de Legal, de Fomboissard & de Beauvais. On travaille aux nouvelles batteries nécessaires pour attaquer ce petit Fort, où les ennemis ont placé sur le petit front 12. pièces de canon. Il faut donc les battre, & essayer de les écraser pour y entrer. Ce sera encore une affaire de quelques jours. Si l'on y pouvoit faire plus aisément des batteries, cela seroit bientôt expédié, ou que l'on pût attaquer le Camp d'entre Barcelonne, & le Montjoui; mais cela est impossible.

L'Archiduc est sûrement dans la Ville, & on peut compter, qu'il a perdu ce qu'il a de meilleures trou-

pes ; mais le nombre de gens qui porte les armes, & qui paroist avoir le rage dans le cœur, est inconcevable. Tous les prisonniers que nous avons, sont presque tous grenadiers. Ce qui ne prendra point parti, dans les Régiments de Bervik, de Curten & de Reden, passera sur la Flotte, pour être envoyé à Coulioure.

J'oubliois, Sire, de rendre compte à Vostre Majesté, que la Cavallerie qui rode tout au tour, ayant voulu vray-semblablement entrer dans Barcelonne, s'est présentée aujourd'huy, sur les quatre heures après midy, à la partie de la ligne, où commande Mr de Firmarcon. Ils estoient soutenus de plusieurs Miquettes, qui couloient le long des ravines & des chemins creux. Mr de Firmarcon, averti, les a fait charger

X x iij

522 MERCURE

si à propos par les piquets, du Regiment de la Flèche, qu'il les a combattus, & leur a tué une vingtaine de cavaliers.

Vous avez déjà trouvé dans ma lettre un Article qui parle des mesmes actions ; mais ce que vous venez de lire, est plus digne de foy, puisque l'on doit croire tout ce que les Generaux écrivent. Vous y trouverez beaucoup de noms propres estropiez, & peut-estre beaucoup d'autres fautes ; mais c'est le sort des Relations, dont on fait copie sur copie, & long-temps après avoir perdu l'Original de vue.

Je passe de Catalogne en Italie, c'est-à-dire de victoire en victoire. Les pertes que les ennemis ont faites à la bataille de

Calcinato, & aux actions qui ont suivy cette bataille, paroissent tous les jours de plus grandes, en plus grandes. Le nombre des prisonniers se trouve plus considerable, que l'on avoit dit d'abord, & ce qu'il y a de plus fâcheux pour les ennemis, est qu'il en retournera peu à leur service. Il est mort une infinité de blesez, & les Hôpitaux sont remplis d'une tres-grande quantité d'autres dont la guerison est desesperée. On a aussi appris qu'il rechape peu des blesez qui sont demeurez parmi les ennemis.

Les Paisans du Bressan, justement outrez, du mauvais traitement qu'ils en ont receu, ont assommez tous ceux qui ont esté

524 MERCURE

lents à se retirer, ainsi que la plus grande partie des Valets, & ils ont pillé presque tout leurs équipages. Ce n'est pas aux Venitiens qu'ils s'en doivent prendre, ils ne peuvent empêcher que leurs sujets ne se servent du droit de représailles à de manière, que si les Allemands ont souffert en cette occasion, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Je ne dis rien des prisonniers qui ont pris parti dans nos troupes, dont le nombre est assez grand, ny de ceux qui demandent des Passports, pour retourner en leur país. Tout cela fait voir que tous les prisonniers, qui ont esté faits, sont entierement perdus pour les ennemis, & qu'ils ne

pourront, sans de grands miracles, oser seulement espérer de pouvoir tenter de passer en Piémont, où l'on dit que depuis la nouvelle des avantages remportez par Mr de Vendôme, non seulement personne ne veut plus s'enroller dans les troupes de Mr de Savoye; mais mesme que la désertion y est beaucoup augmentée. Si avant la bataille de Calcinato, la Reine d'Angleterre commençoit à douter, si elle continueroit d'envoyer des subsides à Mr le Duc de Savoye, parce qu'elle croyoit que ce Prince ne pourroit défendre Turin, & qu'ainsi ce seroit un argent perdu pour les Alliez; elle ne doit plus douter presentement que tout ce

526 MERCURE

que les Alliez luy pourroient donner, ne pouvant rétablir ses affaires, & empescher la perte du reste de ses Etats; il est tout-à-fait inutile de secourir ce Prince, ce qui ne serviroit qu'à faire perdre de l'argent & des hommes aux Alliez. Mr de Savoie en doit estre convaincu luy-mesme, & les avantages nouvellement remportez en Italie, en Catalogne, & en Allemagne, luy doivent faire voir qu'il est moins en estat avec une poignée de monde, de résister à la France, que toutes les Puissances, dont elle vient de triompher. Ce Prince a vû par experience que les troupes étrangères ne veulent point servir en Piémont, & sur tout con-

tre les François, qui ont fait périr l'armée entière qui y avoit esté amenée par le Comte de Staremberg. Il y avoit il n'y a pas longtems un Regiment appelé le Regiment de la Reine d'Angleterre. Tous les Officiers estoient venus de Londres pour le lever, & sur-tout pour enrôler des Protestans. Ce Regiment n'a esté que tres-peu de temps sur pied. La plupart de ceux qui le composoient, ont esté tuez ou ont desertez; de sorte que tous les Officiers s'en sont retournez en Angleterre, & que ce Regiment n'est plus que dans les espaces imaginaires. Je passe à un article qui vous fera plaisir.

Les preparatifs que les Fran-

528 MERCURE

çois ont fait pour ouvrir la campagne du costé du Rhin, ont esté si grands, qu'il a esté impossible d'en cacher les apprêts, & sur tout à cause de la quantité immense de fourages qu'il a esté nécessaire d'y faire voiturer, parce que la terre en avoit peu produit l'année dernière. Les ennemis ont non seulement fait beaucoup d'attention aux preparatifs dont je viens de parler, mais ils ont aussi pris soin de les faire publier pendant trois ou quatre mois de suite dans toutes leurs nouvelles imprimées, de sorte qu'il paroïssoit hors de doute; que dans le mesme temps qu'ils exageroient ces preparatifs: ils songeoient à s'en garantir, s'ils
ne

ne l'ont pas fait, la faute n'en doit pas estre imputée à Mr le Prince de Bade, puisqu'il a pris soin d'envoyer Courier, sur Courier à Parisbonne & à Vienne pour aversir de tout ce qui se passoit, & ce Prince faisoit-mesme le mal, plus grand qu'il ne le croyoit, afin que l'on preparast des secours pour y mettre ordre, & que si l'on ne prevenoit pas les François, on fist tout ce qu'il seroit possible pour n'en estre pas prevenu, mais l'Empereur tout occupé de la passion, & du desir d'une vengeance insatiable, contre Mr l'Electeur de Baviere ne songeoit qu'au moyen d'abaisser ce Prince, de faire piller, & détruire ses Palais, s'appauvrir les

Avril 1706.

Y y.

530 MERCURE

ſujets à force de ſubſides, & de faire abattre toutes les fortifications de ſes places, & comme il n'en avoit aucun pretexte, & que tout cela eſtoit contraire au traité qu'il avoit luy-même ſigné du vivant du feu Empereur ſon pere, il falloit trouver les moyens de faire ſoulever ſes Peuples, & de les obliger à prendre les armes, afin d'avoir occaſion de les châtier, & de détruire en meſme temps tout les états d'un Prince, dont la trop grande valeur, & le trop grand mérite luy avoient depuis long temps attiré la jaloſie, & la haine de la Maïſon d'Autriche. La Baviere ſ'eſt donc ſoulevée, ſelon l'intention de l'Empereur, de maniere qu'il a eſté beſoin

d'employer, non-seulement des troupes Imperiales, mais aussi celles de quelques Puissances de l'Empire, & après les avoir fait marcher, & réduit, injustement la Baviere, sous un joug qu'elle ne meritoit pas, il a fallu y laisser six mille hommes de troupes réglées, pour empêcher qu'elle ne secouast le Joug. Tous les mouvemens que les troupes dont je viens de parler, ont esté obligez de faire pendant tout l'hyver, les fatigues qu'elle ont essuyez, & les pertes qu'elles ont faites, sont causes que l'Empereur & l'Empire ne se sont pas trouvez assez tost en estat pour parer le coup que l'on devoit porter aux Allemans, du costé du Rhcin.

Y y ij

532. MERCURE

Ainsi on peut dire que l'Empereur est cause du mal qui vient d'arriver à l'Empire. Voicy en quoy il consiste.

Les Armées commandées par Messieurs les Mareschaux de Villars & de Marcin, estant nombreuses, puisqu'elles sont ensemble quatre-vingt-dix Bataillons, & cent soixante Escadrons ou environ, n'ont pas laissez d'estre assemblez en si peu de temps, qu'on auroit pu croire qu'elles estoient sorties de terre, & presque tous les Officiers qui se sont trouvez à leur teste, estoient à Paris quelques jours auparavant, ce qui a servi à tromper les ennemis qui estoient persuadez qu'ils ne devoient se tenir sur leurs gar-

des, que lorsqu'ils auroient appris leur départ de France; & comme on l'avoit prévu, on fit répandre le bruit peu de temps avant leur départ, qu'ils pouvoient demeurer encore quinze jours pour faire leur Cour à Versailles & leurs affaires à Paris, & presque aussi-tost, pendant qu'ils le publioient eux-mesmes, & qu'ils le croyoient de bonne foy, ils receurent des ordres secrets & pressants, de partir au jour nommé, & de se trouver au rendez-vous, qu'on leur marqua, dans un jour précis. On avoit de mesme caché les mouvemens que devoient faire toutes les troupes; en sorte qu'elles se trouverent à leur rendez-vous quelques jours

Y y iij

534 MERCURE

plûtost qu'il ne paroïssoit aux ennemis, qu'il estoit possible qu'elles y arrivassent, & c'est pourquoy Mr le Comte Dubourg battit d'abord une arriere garde des ennemis, composée de six cens chevaux. Il y eut plus de cent Maîtres tuez, & plus de cent faits prisonniers, & les autres jetterent l'épouvante parmi les ennemis; ce qui en obligea beaucoup à se débander & à s'écarter. Voicy les premières nouvelles qui sont venues de la suite de cette action.

Les Lignes de la Motern ont esté passées. Mr le Maréchal de Marcin a marché à Haguenau, où il a investi six Bataillons.

Monsieur le Comte de Frise & sa famille, en estoient sortis deux heures auparavant. Mr de Villars à marché à Statmatt, vis-à-vis de l'isle du Lande. Les Ennemis sont dans une grande consternation, & beaucoup ont passé le Rhin en desordre.

Mr de Bade est malade.

Les Ennemis ont abandonné toutes les Lignes de Bischweiler, pleines de munitions.

Nous n'y avons perdu personne.

Voicy le contenu des nouvelles qui ont succédé à celles que vous venez de lire.

Mr le Maréchal de Marcin

536 MERCURE

est campé sous Fleuhein, sur le bord des inondations, vis-à-vis le Fort Louis du Rhin. Mr le Maréchal de Villars, devant Drusnehein. Mr de Pery, Lieutenant general, fait le Siege d'Haguenau. Les Ennemis ont abandonné les Postes, qui formoient le blocus du Fort-Louis du Rhin, même les défilez de Statmatt, & ils ont repassé le Rhin, avec beaucoup de précipitation, sur le Pont qu'ils avoient à Dalem, qu'ils ont ensuite rompu. Ils ont seulement laissé six cens hommes dans Haguenau, & trois ou quatre cens hommes dans Drusnehein. Mr le Maréchal

GALANT 537

de Villars va à Lauterbourg. Mr de Marcin doit marcher le 3. avec dix-huit Bataillons & vingt Escadrons, pour retourner sur la Moselle. On a changé la Garnison de Fort-Louis, & il est muni de Troupes, & des vivres nécessaires.

Un troisième Courrier a rapporté, que Mr de Villars faisoit le siège de Lauterbourg; Mr de Peri celuy d'Hagnenau; & Mr de Viuxpont celuy de Drusheim; qu'ils avoient laissé un gros Corps sous Landau, & que l'épouvante estoit grande dans tout le País.

Mr le Chevalier de Tessé, fils

538 MERCURE

du Maréchal de ce nom, a apporté au Roy, l'abandonnement du Donjon du Montjoüy, & de la communication de ce Donjon à la Ville; ainsi elle va estre foudroyée de ce costé là, & les canons de Montjoüy ne l'épargneront pas; que le Roy d'Espagne a fait dire à la Députation & aux Habitans de Barcelonne, que s'ils ne luy livroient l'Archiduc sain & sauvé, ils seroient tous passez au fil de l'épée. Outre les Articles que je vous ai déjà marquez, que je reservois pour le mois prochain; il m'est resté une Traduction de la Lettre Pastorale de Mr l'Archevêque de Toledé, & une autre de l'Amnistie accordée par le Roy d'Espagne, aux Catalans

qui se remettront sous son obéissance. Je suis, Madame, vostre,
&c.

A Paris ce 5. May 1706.

AVIS IMPORTANT.

Les heureuses Nouvelles que huit ou neuf Courriers ont apportées, coup sur coup, font cause, que pour se rembourser des frais que l'on a esté obligé de faire, en grossissant le Mercure, on vendra 50. sols ce Volume, seulement. On distribuera celuy de May le 4. de Juin. La longueur du temps qu'il a fallu employer pour imprimer celuy d'Avril, est cause qu'on

540 MERCURE

n'a pû le donner au jour marqué.

T A B L E.

P Relude.

Discour prononcé par Mr l'Am- bassadeur d'Espagne, à la Diète de Cantons Catholiques,	7
Reflexion curieuse sur ce discours, & qui font connoître jusqu'où s'é- tend le pouvoir de l'Empereur,	32
Lettre de Rome, où l'Empereur a beaucoup de part,	43
Premier article des morts,	50
Services,	66
Lettre du Pere Hugo, à Mr l'Abbé de la Luzerne, avec un Prelude touchant cette Lettre,	77
Morts Etrangers,	106
Lettre concernant le Tonnerre, ac- compagné d'Eclairs, qui s'est fait entendre à Reims, au milieu du plus fort de l'hyver,	128
Recompenses donné par le Roy d'Es- May 1706.	Z z

T A B L E.

<i>Pagne, à plusieurs personnes de distinction,</i>	133
<i>Histoire de la Poësie Françoise</i>	136
<i>Fragments d'Histoire & de Littérature,</i>	149
<i>Benefices donnez par le Roy, dans la dernière promotion,</i>	155
<i>Lettre sur les affaires de Baviere, avec un Prelude touchant cette Lettre,</i>	190
<i>Morts des Gouverneurs de l'Acadie, de S. Domingue, & des Isles de Cayenne,</i>	217
<i>Mr d'Orvilliers est nommé Gouverneur des Isle de Cayenne,</i>	226
<i>Lettre d'un Membre du dernier Parlement d'Angleterre</i>	227
<i>Articles touchant les affaires d'Angleterre,</i>	235
<i>Mercuriales,</i>	245
<i>Academie établie à Nancy, par</i>	

T A B L E.

<i>Mr le Duc de Lorraine à l'Instar de l'Academie Françoisse,</i>	149
<i>Enfans trouvés flottant sur l'eau, éluee par l'ordre de la Reine d'Espagne,</i>	252
<i>Extrait d'une Lettre de Genes con- tenant la reception faite par cette Republique, à Monsieur de Ven- dosme,</i>	253
<i>Vendosme,</i>	253
<i>Troisième Article des Morts,</i>	256
<i>Description de la boëtte, qui a servé pour tirer les Lotteries de S. Roch & de Versailles,</i>	371
<i>Dans faits par le Roy, agrements donnez & Regiments vendus & achetez,</i>	277
<i>Mariages,</i>	303
<i>Nouvelles de l'Armée du Roy de Suede,</i>	317
<i>Détail de tout ce qui s'est passé à</i>	
<i>Z z ij</i>	

T A B L E.

<i>Ouverture d'après Pâques, à l'Academie des Inscriptions & des Médailles, & à celle des Sciences, avec des Extraits de tous les discours, qui y ont esté prononcez,</i>	323
<i>Quatrième article des Morts,</i>	343
<i>Gouvernement de Meudon donné par Monseigneur le Dauphin,</i>	371
<i>Reception faite à Madame la Duchesse de Bourgogne, au Village de Puteau,</i>	372
<i>Enigme nouvelle,</i>	376
<i>Plans de Barcelonne & de Gibraltar,</i>	377
<i>Traduction d'un Journal écrit en Espagnol, de tout ce qui s'est passé au Siege de Barcelonne depuis le trois, jusqu'au quinze d'Avril, avec un prelude touchant ce Journal,</i>	378

T A B L E.

<i>Mariages & autres articles remis au mois prochain,</i>	407
<i>Discours rempli de faits curieux servant de prelude à la lettre de Monsieur de Vendôme.</i>	410
<i>Lettre de Monsieur de Vendôme au Roy par laquelle ce Prince rend justice à tous ceux qui se sont distingué à la Bataille de Calcinato</i>	422
<i>Article concernant la relation prece- dente,</i>	447
<i>Suite du Journal du Siege de Bar- celonne, par un des Ingenieurs qui servent à ce siege,</i>	453
<i>Eloge du Roy d'Espagne,</i>	464
<i>Soins de Monsieur le Comte de Tou- louse, pour avancer la prise de Barcelonne,</i>	468
<i>Affaires d'Alcantara, éclaircies,</i>	471

T A B L E.

<i>Suite des Affaires d'Italie,</i>	476
<i>Troisième Lettre de Monsieur de Vendosme, au Roy, suivie de quelque'autres nouvelles,</i>	477
<i>Extrait de plusieurs Lettres de Catalogne,</i>	483
<i>Lettre curieuse, touchant les dernières Expéditions d'Italie,</i>	499
<i>Extrait d'une autre Lettre sur le mesme sujet,</i>	497
<i>Eclaircissement sur plusieurs Faits Historiques,</i>	500
<i>Noms de ceux qui ont deviné l'Enigme du dernier mois,</i>	508
<i>Lettre de Mr le Maréchal de Tessé au Roy,</i>	500
<i>Dernière suite de nouvelles d'Italie,</i>	522
<i>Avantages remportez par Mrs les Mareschaux de Villars & de Marsin,</i>	527

T A B L E.

<i>Bastion de Montjoüy , abandonné par les ennemis ,</i>	537
<i>Autres articles reservez ,</i>	539
<i>Avès important ,</i>	idem

